



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine de formations Arts, lettres, langues et
Sciences humaines et sociales

Université de La Réunion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 05/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sondja Ludmilla Denot Ledunois,
Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le domaine de formations *Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Information-communication
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence Sciences sociales
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Licence professionnelle Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles
- Master Français langue étrangère
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire
- Master Information, communication
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation (MEEF), premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation (MEEF), second degré
- Master Sciences du langage
- Master STAPS : management du sport

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION

L'Université de La Réunion a déposé son offre de formation organisée selon les quatre domaines de formation tels que définis dans le cadre national des formations : Arts, lettres, langues (ALL) ; Droit, économie, gestion (DEG) ; Sciences humaines et sociales (SHS) et Sciences, technologie, santé (STS). Dans la mesure où l'établissement n'a pas déposé de dossier pour chaque champ et où un comité unique a pris en charge l'évaluation des formations des deux domaines ALL et SHS, le présent rapport concerne l'ensemble des formations de ces domaines.

Les domaines ALL et SHS se composent de 21 formations soumises à l'évaluation : sept licences (*Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Information-communication* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* -LLCER ; *Lettres* ; *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* -STAPS ; *Sciences sociales*), deux licences professionnelles (*Métiers de la communication : chargé de communication* ; *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*) et 12 masters (*Français langue étrangère* -FLE ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Histoire* ; *Information, communication* ; *LLCER* ; *Lettres* ; *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) premier degré* ; *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) second degré* ; *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif (MEEF EE)* ; *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation (MEEF PIF)* ; *Sciences du langage* ; *STAPS : management du sport*).

Les formations sont portées par trois composantes différentes, la majorité par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH), une minorité par l'UFR des Sciences de l'homme et de l'environnement (SHE). Les quatre masters *MEEF* sont portés par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de La Réunion. Six unités de recherche viennent en adossement aux formations parmi lesquelles cinq équipes d'accueil et une unité mixte de recherche. Enfin, une même école doctorale (ED) est en lien avec les masters par les poursuites d'études en doctorat, l'ED 541 SHS.

L'absence de présentation des domaines de formation ne permet ni d'apprécier si leur périmètre a évolué depuis la dernière évaluation, ni s'ils répondent à une cohérence de l'offre dans le cadre d'un continuum de formation entre le cycle licence et le cycle master. Les liens avec l'environnement socio-culturel et avec l'environnement académique et scientifique ne sont pas abordés. Les liens avec les axes stratégiques de l'établissement ne sont pas valorisés.

AVIS GLOBAL

Le fait que les formations aient été regroupées par domaine de formation, sans que l'établissement fournisse de document « politique » pour chaque domaine, révèle le manque d'appropriation par l'établissement du concept même de champ de formation. De fait, il n'a pas été aisé, à travers les seuls dossiers d'autoévaluation fournis, de percevoir un pilotage intégré par groupe de formations. L'ensemble donne plutôt l'image de formations fonctionnant indépendamment les unes des autres, sans plus de coordinations. Seules certaines formations font état de mutualisations, sans que ces dernières soient toujours détaillées. Ces mutualisations vont cependant parfois jusqu'à faire perdre l'essence même d'une mention, comme c'est le cas du portail Sciences de la société.

S'agissant de la pertinence du contour même des domaines, le comité s'interroge sur un point. Il aurait été utile de connaître les raisons qui ont poussé l'établissement à placer certaines formations *STAPS* en SHS, alors qu'elles relèvent le plus souvent des STS (voire de DEG pour le master *STAPS : management du sport*). Encore une fois, l'absence de documents explicatifs des choix de l'établissement, que le comité ne saurait contester a priori, rend difficile l'appréciation de la pertinence des regroupements opérés.

Globalement, l'impression donnée est celle d'une grande hétérogénéité. Certains points de fragilité sont toutefois partagés par presque toutes les formations, comme les taux d'échecs élevés en première année de licence (L1), une autoévaluation insuffisante et un suivi du devenir des diplômés peu documenté. Il apparaît dès lors urgent de renforcer le pilotage des formations, voire de les organiser en champs de formation avec

une véritable stratégie politique visant à l'amélioration continue des formations au bénéfice de la réussite des étudiants.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Une exposition claire des objectifs des formations dans le cadre du cycle licence vers le cycle master et une conformité aux attentes des niveaux d'études visés sont à souligner. D'un point de vue de la cohérence de l'offre, les formations du cycle licence analysées préparent les étudiants à la poursuite d'études en master et à une insertion professionnelle lorsque l'ancrage local (zone Océan Indien) est solide et que des secteurs d'emploi sont bien identifiés (licences *Géographie et aménagement*, *Information-communication*, *STAPS*, *Lettres*, *Sciences sociales* ; masters *Histoire*, *Géographie, aménagement, environnement et développement*).

Si le développement de la professionnalisation s'inscrit dans une dynamique visible (pour les licences *Sciences sociales* ; *Information-communication*, la licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* et deux masters *MEEF*), certaines formations doivent soutenir leurs efforts pour mieux identifier les débouchés visés, les diversifier et surtout les mettre en adéquation avec les cursus de formation (licences *Histoire* ; *Sciences sociales*, masters *MEEF, second degré* ou *encadrement éducatif*, licence *Information-communication*, masters *Lettres, Sciences du langage, Information, communication*). La réalité du lien entre le monde professionnel et le monde académique n'est pas suffisamment concrète pour faire bénéficier pleinement les étudiants du potentiel d'employabilité dans les secteurs ciblés par les formations. Certains cursus, en effet, ne présentent pas toutes les conditions pour une insertion professionnelle réussie, soit par un manque de spécialisation (master *Information, communication*), soit par une absence d'enseignements dédiés (masters *Sciences du langage* ; *LLCER* ; *Lettres*), soit par un décalage majeur entre les objectifs affichés par la formation et l'insertion professionnelle des diplômés (licences professionnelles *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* et *Métiers de la communication : chargé de communication*).

L'Université de La Réunion est la seule université française publique au sein de la zone Océan Indien. Pour l'ensemble des formations analysées, cette singularité évite une mise en concurrence avec d'autres formations à l'échelle régionale. La particularité géographique liée à l'éloignement a conduit l'établissement à développer des liens avec la recherche (masters *MEEF, second degré, Lettres* notamment) et avec le territoire pour valoriser le caractère régional (licences *LLCER* ; *Sciences sociales* et masters *MEEF, second degré* ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Histoire* ; *Lettres...*) et faciliter ainsi l'insertion professionnelle. La dimension partenariale est généralement évoquée pour le cycle licence : licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*, ou licence *Sciences sociales* qui cite des liens avec des associations et des collectivités mais sans préciser la nature de la formalisation. Pour le cycle master, les relations avec le monde socio-économique sont généralement peu développées. Les formations bénéficient des activités des laboratoires et des organismes de recherche mais les liens restent très inégaux. Certains sont insuffisants (licence *Sciences sociales*) alors que d'autres s'expriment de façon très étroite (licence *Information-communication*). Les équipes pédagogiques travaillent l'ouverture à l'international telle que l'Inde, la Chine, l'Europe ou le Québec, l'île Maurice, Madagascar, les Comores, l'Afrique du Sud et le Mozambique, ou en ciblant l'espace francophone (Suisse et Belgique). Pour autant, dans le cadre des échanges internationaux, la mobilité étudiante ou enseignante reste limitée (excepté pour le parcours *Français langue étrangère* de la licence *Lettres*, le parcours *Allemand* de la licence *LLCER* et pour les masters *LLCER* et *Sciences du langage*). Le master *Français, langue étrangère-FLE* parvient quant à lui à dépasser cette singularité en étant la seule formation de l'Université de La Réunion à être entièrement dispensée à distance.

La structure des enseignements est décrite de façon claire et présente un continuum cohérent entre le cycle licence et le cycle master, à l'exception des filières de Sciences sociales et de Sciences du langage car il n'existe qu'une licence dans la première et qu'un master dans la seconde. La spécialisation progressive et classique des enseignements au cours des semestres, prépare généralement à une troisième année de licence (L3) aux contenus et aux méthodes plus spécifiques. La mutualisation peut répondre à plusieurs caractéristiques : un tronc commun d'enseignements sans choix optionnel facilite la lisibilité des formations (licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication*), mais également l'interdisciplinarité (licence *Histoire* ; master *Géographie, aménagement, environnement et développement*), autorise les passerelles entre spécialités ou mentions (masters *MEEF*) voire permet des économies d'échelle (portail Sciences de la société, dans les licences *Géographie et aménagement, Histoire, Information-communication* et *Sciences sociales*, et entre différents masters *MEEF*). Pour autant, il peut conduire à un manque d'enseignements spécialisés : licences *Sciences sociales* et *Information-communication* inscrites dans le portail Sciences de la société. Cette architecture particulière fait apparaître la licence *Information-communication* comme une licence dite « suspendue ».

L'organisation pédagogique est parfois peu lisible en raison de contradictions ou de non concordance d'un tableau à l'autre des horaires (licences *Géographie et aménagement*, licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*). Elle pourrait valoriser la mise en œuvre de passerelles, entre des cursus en Sciences humaines et sociales et des cursus de classes préparatoires.

Elle révèle parfois des déséquilibres lorsque les modalités pédagogiques favorisent les cours magistraux au détriment de l'acquisition de méthodes ou d'outils indispensables à la discipline enseignée, c'est le cas pour le portail Sciences de la société notamment. Plus généralement, la problématique des grands effectifs d'étudiants inscrits (parcours *Anglais* de la licence *LLCER*) mérite d'être prise en compte.

Les formations analysées présentent pour la plupart un volet de préprofessionnalisation dès la licence mais d'importance variable et trop souvent insuffisante. La contribution des professionnels du secteur non académique aux enseignements est limitée eu égard aux objectifs annoncés (licence *Géographie et aménagement*, licence *Lettres* ou licence *LLCER*).

Les étudiants bénéficient d'un stage pendant leur cursus, en général en L3, mais sont peu accompagnés par les enseignants (licence *STAPS*) ou en bénéficient pour une période trop réduite (licence *Information-communication*, masters *Sciences du langage*, *Géographie*, *aménagement*, *environnement et développement*, *Lettres*). La place du stage dans l'organisation pédagogique des formations met en évidence des situations contrastées. On note par exemple des stages non inclus dans la maquette pour le master *Information, communication* et pour le master *Histoire*. Certaines formations se distinguent avec un stage qui occupe une place très importante : la licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication*, les masters *FLE* et *MEEF* (à l'exception du parcours *Formation de formateurs* du master *MEEF, pratique et ingénierie de la formation* pour lequel le stage n'est pas obligatoire).

On notera par ailleurs le cas des deux licences professionnelles dont le cadre du projet tutoré est non conforme au cahier des charges des formations.

La place majeure de la recherche s'inscrit dans les masters. Elle se décline par des enseignements d'initiation à la recherche, de méthodologie, la rédaction d'un mémoire, une forte contribution des enseignants-chercheurs, dans les masters *Histoire*, *Lettres* et *LLCER*, avec des enseignements dédiés dès la première année de master (M1). Si l'appui de chercheurs de grands organismes de recherche et/ou l'adossement à des laboratoires sont parfois très bons et explicites (masters *Géographie*, *aménagement*, *environnement et développement* ; *Lettres* ; *MEEF, premier degré*), ils sont trop rarement signalés. Un mémoire est demandé dans presque tous les masters, avec une préparation dès la première année (incertitude pour le master *Information, communication* pour lequel les informations ne sont pas claires). En cycle licence, une initiation existe à travers des unités d'enseignement (UE) spécifiques, parfois dans les trois années (*Géographie et aménagement*, *Histoire*, *LLCER* ou *Information-communication*). Une initiation à l'éthique de la recherche dans le cursus de licence *STAPS* est à saluer.

Le numérique et les pédagogies innovantes sont inégalement présents dans les formations. Si l'usage du numérique est généralisé, certaines formations dépassent l'utilisation qualifiée de classique en proposant une préparation à la certification informatique et internet (C2i) : licences *Histoire*, *Lettres*, master *LLCER*. Les licences *Lettres* et *LLCER*, le master de *Sciences du langage*, les formations en *STAPS* et le master *FLE* à distance y apportent une attention particulière en s'appuyant sur un usage approprié.

Cette opportunité de développement des usages pourrait se traduire dans l'organisation du suivi des étudiants et de leur accompagnement pour contribuer à l'amélioration de leurs conditions d'études, et notamment pour les étudiants à besoins particuliers dont il n'est que très rarement fait état.

Au niveau de l'université, des mesures spécifiques du type, aide à l'orthographe ou allègement de scolarité pour favoriser la réussite des étudiants, sont prévues. L'efficacité de ces dispositifs reste à vérifier.

Certains partenariats avec l'étranger, Madagascar, Afrique du Sud, autorisent un cadre de mobilité pour les étudiants en les préparant à ces cursus éloignés par des enseignements de langues, notamment pour les formations en *FLE*, *Lettres* et *LLCER*. L'ouverture à l'international reste l'un des atouts des masters de langues. Globalement, l'enseignement des langues apparaît comme le parent pauvre des formations, il va jusqu'à l'inexistence en master *MEEF PIF*.

Le pilotage des formations se caractérise par des responsabilités pédagogiques souvent partagées, entre un chef de département et des responsables pédagogiques par année. La licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication* se singularise par un pilotage assuré par une responsable pédagogique qui n'est ni universitaire, ni en activité, ni du champ disciplinaire. Pour ce qui concerne les masters *MEEF*, les équipes sont équilibrées entre les différents statuts (enseignants-chercheurs / enseignants du second degré).

La composition pluricatégorielle des équipes, généralement bien décrite, laisse peu de place aux professionnels dès lors que les licences sont générales. Elle varie selon les formations en termes d'encadrement tant dans la dimension quantitative que qualitative. Certaines formations se caractérisent par une répartition des enseignements entre enseignants et enseignants-chercheurs peu appropriée (licence *Information-communication*) ou par une mutualisation trop importante (portail Sciences de la société). D'autres formations échappent heureusement à ce constat (master *Lettres*, master *FLE*).

La mise en place des conseils de perfectionnement semble généralisée ou prend la forme d'une commission pédagogique (masters MEEF *premier et second degré*) mais leur composition et leur caractère opérationnel, les orientations proposées et les ajustements préconisés ne sont ni présentés, ni valorisés dans les dossiers. Ils jouent parfois pleinement leur rôle (licences *Lettres*, *Histoire*, *LLCER*, masters MEEF *PIF* et *EE*). Les relations entre les différents conseils ou différents niveaux (équipe pédagogique, formation, département, UFR) ne sont pas clairement évoquées.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas ou n'est plus organisée à l'exception du master *FLE* et de la licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*. Il est urgent que l'établissement et les équipes pédagogiques se saisissent de cette question.

Exception faite du master *LLCER* qui se distingue par la qualité de son autoévaluation, la licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication* et le master *FLE* qui produit des résultats d'évaluations détaillés et exploités par la formation, le suivi des étudiants est peu pris en compte par les équipes pédagogiques. Aucun dispositif structurant n'est mis en place ni pour le suivi des étudiants, ni pour faciliter leur accompagnement au cours de la formation (composition des jurys, modalités de contrôle des connaissances, encadrement individuel dans les stages). Le master *Information, communication* n'obéit pas à la législation en vigueur en opérant une sélection parmi les étudiants ayant validé l'année de M1.

Il convient de prendre en compte les spécificités du contexte insulaire pour caractériser la pression de la demande sur les formations. Les mentions des licences et des masters analysées sont généralement attractives. Le cycle master présente une certaine hétérogénéité dans la répartition des effectifs étudiants, avec une concurrence marquée exercée par les masters MEEF, qui attirent une part très importante des étudiants diplômés des licences.

Sur l'ensemble des mentions de licence, les taux de réussite en L1 observés sont, de façon alarmante, très bas. Ces taux d'échec, qu'il conviendrait d'analyser, sont paradoxalement insuffisamment interrogés par les équipes pédagogiques. Les taux de réussite en L3 tendent, pour leur part, à être conformes aux résultats observés à l'échelle nationale, voire excellents en licence professionnelle (*Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* et *Métiers de la communication : chargé de communication*). Pour autant, peu de diplômés de ces deux formations, respectivement 30% et 56%, bénéficient d'une insertion professionnelle réussie.

En cycle master, les taux de réussite sont très hétérogènes, et sont souvent plus faibles en deuxième année de master (M2) qu'en M1. C'est le cas pour les masters *STAPS : management du sport, Géographie, aménagement, environnement et développement, Histoire, Information, communication, LLCER, Lettres et Sciences du langage*, trop souvent sans analyse ni commentaire de la part des équipes pédagogiques. Les mentions MEEF, *premier degré* et *second degré* se distinguent par un excellent taux de réussite en M1 et M2.

Les taux d'insertion professionnelle pour les titulaires de master (*FLE, LLCER, Information, communication*) sont satisfaisants (au minimum plus de 80%) et correspondent à un emploi local ou en métropole.

En l'absence d'un suivi des étudiants, l'adéquation emploi-formation ou les éléments relatifs à la poursuite d'études après le master sont peu lisibles. Lorsque les données sont issues d'une enquête de qualité médiocre (et antérieure à 2013 notamment), il manque alors aux acteurs pédagogiques, les indicateurs utiles à l'analyse de la formation en termes d'adéquation entre les contenus, les objectifs et les métiers visés. En ce sens, les équipes enseignantes ne disposent pas de tous les éléments destinés à travailler sur l'amélioration de la qualité des formations, alors que ces informations devraient être au centre de leurs préoccupations.

POINTS D'ATTENTION

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur différentes formations.

Licence *Information-communication* : la part des enseignements en Information et communication dans cette formation est bien trop réduite les deux premières années. En fait, elle fonctionne comme une licence

suspendue, ce qui pose à la fois le problème de la lisibilité et de la qualité de la formation pour les étudiants. Que les enseignants-chercheurs n'enseignent qu'en troisième année aggrave cet état de fait.

Licence *Sciences sociales* : la part des enseignements en Sciences sociales dans cette formation est bien trop réduite et morcelée. On ne compte aucun enseignant-chercheur de Sociologie dans l'équipe pédagogique. La part de la professionnalisation est congrue et l'adossement à la recherche insuffisant. Si on ajoute que les poursuites d'études en Sciences sociales sont inexistantes en l'état actuel de l'offre de formation, on en conclut qu'il existe une inadéquation entre le contenu de la formation et son intitulé.

Licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication* : le taux d'insertion professionnelle est très faible pour une formation professionnalisante (56%), ce qui est d'autant plus incompréhensible ici qu'il s'agit d'une formation en alternance. Les enseignants universitaires sont trop peu présents dans l'équipe pédagogique, comprenant par ailleurs une part non négligeable d'enseignants du second degré en retraite. Le suivi des diplômés est insuffisant.

Licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* : le taux d'insertion professionnelle est alarmant (30%), la formation par la recherche est absente et le projet tutoré ne respecte pas le cadre réglementaire. De plus, le suivi des diplômés est insuffisant et le dossier, peu soigné, comprend des incohérences. Enfin, l'usage du numérique est insuffisant au regard des enjeux des professions visées.

Master *Information, communication* : la formation se présente comme trop généraliste pour ce niveau de formation avec des débouchés trop ambitieux en regard des contenus des enseignements. Les taux de réussite en M2 sont faibles et l'ancrage dans le tissu socio-professionnel manque de formalisation. Enfin, le dossier comporte beaucoup de lacunes qui ont nui à son évaluation.

Master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation* : le dossier très lacunaire, révèle un manque de pilotage et n'a pas permis d'évaluer correctement l'ensemble des points. On note un manque d'ouverture sur l'environnement socio-économique et à l'international. Il n'existe pas d'enseignement de langue vivante et l'utilisation du numérique est quasiment inexistante. Enfin, le suivi des diplômés n'est pas organisé.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* est une licence de Géographie généraliste avec un accent porté sur la connaissance de l'aire macro-régionale de l'Océan indien. Cette licence relève d'un département de Géographie qui fait partie d'une Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH). Certains enseignements sont mutualisés avec d'autres départements, notamment en première année de licence (L1) dans le cadre d'un portail Sciences de la société ouvert à quatre mentions (*Histoire, Géographie et aménagement, Information-communication et Sciences sociales*), avec une spécialisation progressive en Géographie au cours des années suivantes. La formation est délivrée sur le campus du Moufia, à Saint-Denis de La Réunion. Les débouchés sont orientés vers les collectivités territoriales et surtout le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'Université de La Réunion.

ANALYSE

Finalité

Cette licence est une licence de Géographie généraliste qui se fixe comme finalité d'apporter des savoirs et des savoir-faire classiques en Géographie générale et en Aménagement. Elle est dans les schémas habituels de conception académique avec un accent mis sur les connaissances régionales de l'aire de l'Océan indien, ce qui en fait son originalité et son attractivité. Le dossier d'autoévaluation insiste à juste raison sur ce dernier point important. Les thèmes abordés relèvent principalement de l'analyse des interactions milieux/sociétés humaines, de la géopolitique, de l'aménagement du territoire, du développement. Il existe aussi une déclinaison de savoir-faire à objectifs professionnels, notamment des enseignements concernant la gestion de projet. Des actions sont mises en place pour sensibiliser les étudiants à l'insertion professionnelle. Ceux-ci sont toutefois encouragés à poursuivre leurs études. De fait, 40% de l'effectif du master *Géographie, aménagement, environnement et développement* proviennent de cette licence. La présentation du programme est détaillée pour le grand public et notamment pour les étudiants et les parents désireux de s'informer sur le site web de l'université. Le programme prévoit un enseignement individuel et collectif par des séances adaptées avec intervention de professionnels. Les contenus ne sont pas suffisamment adaptés aux objectifs d'insertion professionnelle par manque d'enseignements techniques et de mises en situation professionnelle à la rencontre des organismes professionnels locaux, notamment les entreprises et en particulier le monde agricole, le secteur touristique et le bâtiment et travaux publics- BTP.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Géographie et aménagement* est la seule formation francophone dans son domaine dans l'aire de l'Océan indien, ce qui en fait une originalité et évite une mise en concurrence avec d'autres formations régionales. Les partenariats sont réduits, essentiellement locaux, avec les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de La Réunion. Il existe peu de relations approfondies avec les autres universités de la zone Océan indien, même si des contacts sont mentionnés. Les programmes d'échange listés, comme l'*European action scheme for the mobility of university students* (ERASMUS), l'*International student exchange programs* (ISEP), le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) du Québec, sont limités et concernent seulement quelques étudiants chaque année, tant en flux entrants que sortants.

Les partenariats avec les organismes de recherche sont importants : l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) notamment par l'unité de recherche Océan indien espaces et sociétés (OIES) et l'unité mixte de recherche (UMR) Espace pour le développement (ESPACE-DEV). Ces unités sont là pour accueillir les enseignants-chercheurs mais pas pour intervenir dans la licence. Les liens avec la recherche paraissent insuffisants, dans l'apprentissage du collationnement de données voire du traitement dans des projets de recherche, ce qui nuit à la formation des étudiants dans une perspective de poursuite en master.

De même, les relations sont fortes avec des administrations et autres structures publiques mais faibles avec le secteur productif et privé (à l'exception du secteur du Tourisme). Il n'existe pas de participation à des enquêtes de la part des étudiants, pas de relations effectives avec le monde de l'entreprise, ce qu'on peut regretter.

Organisation pédagogique

Le découpage de la formation est irréprochable. La progression est logique. Il existe beaucoup d'apports théoriques variés mais assez peu d'enseignements techniques notamment en Statistiques, en Cartographie ou en Géomatique. En outre, le volet « Géographie » est mieux pris en compte que le volet « Aménagement », surtout en L1 et en deuxième année de licence (L2). Il existe une participation relativement faible de professionnels (telle qu'indiquée dans la répartition des volumes horaires des intervenants) et aucun membre de la section 24 (Aménagement, urbanisme) du conseil national des universités (CNU) dans l'équipe pédagogique, qui pourrait renforcer les enseignements en Aménagement. Les enseignements techniques et la contribution de professionnels sont insuffisamment développés.

La présentation des programmes est claire et bien structurée. En revanche, on a du mal à voir exactement les volumes horaires globaux : les volumes d'heures ne correspondent pas pour les L1 et les L2 d'un tableau à l'autre du dossier d'autoévaluation. Il semble que le volume horaire des cours magistraux soit nettement supérieur à celui des travaux dirigés, ce qui n'est guère favorable, surtout en L1, à l'apprentissage des savoir-faire de base en Géographie. La troisième année de licence (L3) se concentre plus que la L1 et la L2 sur les questions d'Aménagement du territoire. De nombreuses sorties existent, ce qui est une pratique efficace en Géographie, mais la pédagogie est essentiellement passive. Les sorties sont surtout de l'observation. On regrette que ne soient pas prévues des études en faisant utiliser des techniques d'enquêtes et de produire des travaux utilisant des techniques de traitement de données soit statistique soit cartographique.

La licence *Géographie et aménagement*, comme les autres formations de l'établissement, pratique une grande fluidité des passerelles en accueillant des étudiants d'autres disciplines qui ont validé des portions de cursus en Sciences humaines et sociales (SHS) mais aussi des étudiants des classes préparatoires. De nombreux enseignements sont mutualisés avec les départements de Sciences sociales et d'Histoire, au point que certains cours magistraux sont effectués devant des effectifs qui dépassent 500 étudiants. Comme le souligne le dossier d'autoévaluation, une des faiblesses réside dans la capacité très limitée à effectuer un suivi individualisé des bacheliers : les effectifs sont surchargés avec ces cours magistraux à plus de 500 étudiants et des travaux dirigés qui atteignent 45 étudiants... donc une irréalité de fonctionnement en travaux dirigés. La question des moyens handicape lourdement l'atteinte des objectifs de l'équipe. Ceci explique sans doute le fait que la formation soit peu développée du côté des outils numériques, notamment dans les enseignements de Statistiques, Cartographie et Géomatique : la formation souffre, dans ce domaine aussi de la faiblesse de ses moyens aussi bien humains que matériels.

Même si le caractère pré-professionnalisant est affirmé, la licence n'est pas assez tournée vers le monde professionnel, dans sa diversité. On peut constater que les stages sont trop concentrés sur les organismes publics (bibliothèques, établissements d'enseignement) et les associations : si des liens existent avec le Tourisme,

l'équipe paraît peu ouverte sur le secteur privé, le BTP, les Bureaux d'études, les Transports et le monde Agricole qui n'est jamais évoqué dans les enseignements. Pourtant, des efforts sont effectués pour encadrer et permettre la valorisation des étudiants en difficulté grâce aux dispositifs des plateformes notamment pour l'orthographe.

Pilotage

L'équipe pédagogique souffre d'un relatif sous-encadrement : cinq professeurs, sept maîtres de conférences (MCF), un professeur agrégé (PRAG). Si l'encadrement paraît correct pour les effectifs de L2 (environ 90 étudiants) et L3 (pas tout à fait 40 étudiants), il paraît très insuffisant pour la Première année commune aux sciences sociales (plus de 700 étudiants en 2016-2017). Les enseignants-chercheurs relèvent tous de la section 23 du CNU (Géographie). Les principaux domaines de la Géographie sont couverts par l'équipe pédagogique, mais il manque un ou des spécialistes de l'Aménagement, compte tenu de l'intitulé de la licence.

Les responsabilités pédagogiques sont partagées, entre les enseignants avec un chef de département qui assure le bon déroulement de la formation et un responsable par niveau. Les enseignants-chercheurs semblent s'investir insuffisamment dans la licence comme en témoigne le cumul des responsabilités par le PRAG à la fois responsable de la L2 et chef de département. Le conseil de perfectionnement est une instance au niveau de l'UFR qui regroupe plusieurs formations et aucun conseil associant les enseignants-chercheurs, les étudiants, des professionnels extérieurs concernés par la formation ne fonctionne au niveau de la formation. Il faut cependant souligner que l'équipe a mis en place un conseil pédagogique qui effectue le travail de dialogue avec les représentants étudiants. Ce conseil pédagogique participe du retour d'expérience et permet l'amélioration de la qualité. Il existe par ailleurs de nombreux indicateurs pertinents au niveau de l'université. Ces indicateurs sont cependant lourds à manier.

Résultats constatés

Les données sur les effectifs sont fournies mais difficiles à analyser, car l'organisation de la licence a changé au cours des dernières années. Ainsi, sont indiqués les résultats de première année en *Géographie* à Moufia pour 2013-2014, de *Géographie et aménagement* en 2014-2015, de *Sciences de la société* en 2015-2016 et 2016-2017. Globalement cependant, les taux de réussites s'avèrent assez constants d'une année sur l'autre. En 2016-2017, ils sont de 31,6 % en L1, ce qui est nettement insuffisant, de 65,6 % en L2, ce qui est satisfaisant et de 94,9 % en L3, ce qui est excellent. En l'absence d'explications claires, on ignore si ces résultats sont dus à l'arrivée d'étudiants de classes préparatoires en L3, à des enseignements mieux adaptés ou à une baisse des effectifs en L3 alors que les enseignements mutualisés sont moins nombreux, ce qui facilite le suivi des étudiants. Il n'existe aucune analyse véritable du taux d'échec très élevé en première année.

Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois et uniquement pour les sortants de l'année 2014-2015, est de 33 % de fonctionnaires (enseignement et territoriaux) et de 50 % de poursuite d'études (dont un pourcentage pas clair de 67 % de poursuite d'études vers la métropole). Ces résultats justifieraient un effort en direction des secteurs d'activités autres que la fonction publique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation en Géographie générale francophone solide dans une aire où elle est la seule.
- Ouverture sur le monde de l'Océan indien et sa spécialisation dans les enseignements sur cette aire.
- Parcours cohérent permettant l'acquisition de bonnes bases théoriques en Géographie.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec très élevés en L1.
- Faiblesse des enseignements techniques en Géographie : statistiques, cartographie, géomatique.
- Manque d'enseignements d'analyse des données.
- Faible ouverture vers le monde professionnel autre que les organismes publics.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* est une formation sérieuse, orientée vers les caractéristiques locales de l'espace. Sans doute en raison de moyens insuffisants, on note une faiblesse dans les enseignements techniques de la Géographie (SIG, Statistiques, Cartographie). Il conviendrait de renforcer les modalités de suivi des étudiants et d'organiser une analyse partagée des résultats, notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement. Il faudrait particulièrement resserrer l'encadrement des étudiants en L1, notamment en privilégiant les travaux dirigés, afin de réduire le taux d'échec élevé.

La formation devrait plus s'ouvrir vers le monde professionnel : le secteur agricole pourtant développés à La Réunion, mais aussi le BTP, le Tourisme, les Transports. Sur un autre plan, on pourrait suggérer de rendre plus actifs les étudiants dans le lien avec la recherche, établir des projets de collationnement de données voire de leur traitement, ce qui montrerait la filiation entre la recherche, les savoirs et les savoir-faire, avec un accent porté sur l'innovation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université de La Réunion est une formation généraliste en trois ans ayant pour objectif principal l'acquisition et la maîtrise des méthodes propres au métier d'historien, ainsi qu'un socle de connaissances dans les quatre périodes historiques. Elle vise une poursuite d'études (formation à et par la recherche ou préparation de concours de la fonction publique dont ceux de l'Enseignement), mais aussi une insertion sur le marché du travail. Elle ne se divise pas en parcours, même si en deuxième année de licence (L2), des options définissent des parcours *Information-communication* et *Sciences sociales* en vue de réorientations. Elle obéit au principe de la spécialisation progressive : après une première année de licence (L1) où les enseignements d'Histoire, renforcés depuis peu, cohabitent avec ceux de Géographie, de Sciences sociales et d'Information et communication, leur part augmente en L2 et encore plus en troisième année de licence (L3). Le parcours principal comprend, selon des choix d'options, 1477 à 1513 heures de cours, dont 922 à 902 en cours magistral (CM) et 575 à 591 en travaux dirigés (TD). L'enseignement est dispensé sur le Campus du Moufia.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences et les connaissances attendues sont bien présentées et adéquates aux objectifs, que les étudiants veuillent s'insérer sur le marché du travail à l'issue de la licence, dans des métiers de l'Education, de la Culture ou du Patrimoine, ou qu'ils poursuivent leurs études au sein du master <i>Histoire</i> ou du master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) de l'université. Pour ce dernier, il n'est pas précisé si les étudiants visent plutôt le premier ou le second degré. Les débouchés sont présentés de façon un peu abstraite et imprécise, mais pas irréaliste. La spécialisation progressive permet l'acquisition d'une bonne culture historique, surtout depuis que la part des enseignements d'Histoire a été renforcée dès la L1. L'enseignement, bien que généraliste, fait une place appréciable à l'Histoire de la région du monde où est située la formation, tout à fait logique du fait d'une partie des débouchés visés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Histoire</i> de l'Université de La Réunion est la seule proposée par une université publique francophone dans l'Océan indien. Dans ce cadre, il est indiqué, sans plus de précisions, que des partenariats existent avec les Universités de l'île Maurice, de Madagascar, des Comores, en ce qui concerne l'environnement régional, l'Inde et la Chine dans un environnement plus large. La formation s'appuie sur un laboratoire, Océan indien espaces et sociétés (OIES), dont les deux équipes sont orientées l'une vers la Géographie, l'autre vers l'Histoire. Il n'est pas</p>

fait état de liens avec l'environnement socio-économique. En revanche, des collaborations régulières (journées d'études communes, accueil de stagiaires, etc.) existent avec le musée Stella Matutina, l'association historique internationale de l'Océan indien, la ville de Saint-Denis, l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) ou la direction des affaires culturelles - Océan indien (DAC OI), ce qui est très positif et pour l'ouverture des étudiants à la recherche et pour les débouchés de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation est très lisible, et le principe de la spécialisation progressive est respecté. Il l'avait même été de façon jugée excessive, très légitimement, par les étudiants et les enseignants avant 2017-2018, avec un portail très interdisciplinaire. Désormais, en L1, outre les unités d'enseignement (UE) transversales, sont proposées quatre UE disciplinaires (en plus de l'Histoire, la Géographie, les Sciences sociales, l'Information et la communication) et quatre UE de spécialisation en Histoire, absentes auparavant. La part de l'Histoire a aussi augmenté en L2 et le résultat global est tout à fait positif. La répartition entre CM et TD est plutôt déséquilibrée en faveur des CM, sans que ce choix soit explicite. Il n'est pas fait mention de validations des acquis de l'expérience (VAE), ni de dispositifs particuliers pour les étudiants à contraintes spécifiques (handicap, salariés), si ce n'est ceux prévus pour les étudiants en difficulté.

La professionnalisation est présente avec chaque année une UE mutualisée, mais leur caractère fatalement très général les rend peu adéquates selon le conseil de perfectionnement, et des UE plus spécifiques sont souhaitées. Un stage de 70 heures est obligatoire en L3, appuyé par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université. En revanche, aucune préparation spécifique n'apparaît pour les étudiants se destinant à un master *MEEF*. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est un document basique national, sans adaptation ni précision.

L'initiation à la recherche est présente en L3 à travers trois UE spécifiques, l'une de méthodologie, une autre liée aux colloques et journées organisés avec les structures culturelles locales, la troisième axée sur la mémoire et la source orale. Le numérique fait l'objet d'UE de méthodologie et de préparation au certificat informatique et internet (C2i), une plateforme *Moodle* est utilisée, ainsi que des logiciels spécifiques selon les spécialités, et l'équipe pédagogique a fait des demandes d'équipement et de formation des enseignants, pour dépasser ce niveau honorable mais basique. Aucune mention n'est faite de mobilités à l'étranger, qui seraient donc à développer, comme les langues (Anglais ou Espagnol au choix), parents pauvres avec (sauf en L1 où s'ajoute une heure hebdomadaire de CM), dix heures de TD par semestre, bien moins de temps en trois ans qu'en un lycée.

Pilotage

L'équipe pédagogique est restreinte en termes d'enseignants-chercheurs (EC) d'où (même si cette situation est courante dans la discipline) le recours nécessaire à des chargés de cours extérieurs pour des enseignements ne correspondant sans doute pas à des niches de spécialité, sauf dans le cas d'un « cadre des services culturels » chargé d'initier les étudiants à l'Archéologie, et d'où aussi un alourdissement des tâches pédagogiques et administratives pour les EC. S'ajoute chez eux un déséquilibre, fréquent mais plus net que d'ordinaire même, compte tenu des spécificités de l'Histoire locale, entre les sections 21 (Histoire ancienne et médiévale) et 22 (Histoire moderne et contemporaine) du conseil national des universités (CNU) : deux maîtres de conférences (MCF) d'un côté, deux MCF et trois professeurs des universités (PU) de l'autre. Le sous-encadrement peut aussi expliquer le poids des CM par rapport aux TD, ce qui, sauf choix pédagogique à expliquer, risque d'être préjudiciable à la réussite d'étudiants fragiles.

La répartition des responsabilités pédagogiques est claire. Une longue présentation des divers conseils relevant de l'UFR (unité de formation et de recherche) à laquelle appartient la formation noie les indications sur les réunions de l'équipe elle-même, en nombre limité. Mais le conseil de perfectionnement existe bien, est biennuel, les représentants étudiants y interviennent efficacement et font réellement évoluer la formation, on l'a vu à propos du portail trop généraliste en L1. L'évaluation des UE par les étudiants semble abandonnée depuis 2015 et la perte d'un poste administratif dont le titulaire analysait les données rassemblées, la formation s'appuie sur les résultats aux concours de recrutement d'enseignants, ses taux de réussite (y compris des anciens élèves en master), les remarques des délégués étudiants (encore une fois, ces dernières ont un poids réel).

La répartition des crédits ECTS est équilibrée et les règles de validation des compétences sont précisées, mais les données sur les jurys d'examen manquent. Un des problèmes graves posés par le portail généraliste abandonné était, du fait de la masse d'étudiants, l'évaluation par questionnaires à choix multiples (QCM : des croix dans des cases) et questionnaires à réponses ouvertes courtes (QROC : interrogations écrites) dans une discipline où les capacités rédactionnelles sont des compétences transversales fondamentales - ces errements semblent stoppés. Mais les compétences apportées, très réelles, restent informelles, malgré l'énumération minimale de l'annexe descriptive au diplôme (le paramétrage de l'application informatique Apogée offre une version un

peu plus développée), et l'équipe souhaite une formation des enseignants à ce type d'évaluation.

Les dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté existent au niveau de l'UFR (plateforme Voltaire proposée en L1, étendue en L2 et L3 à la demande des étudiants ; heures de soutien par des enseignants volontaires avant les secondes sessions d'examens ; étalement possible des L1 et L2 sur trois ans, même s'il est peu utilisé en Histoire - cinq cas en 2016) ou de la formation (conseils des responsables pédagogiques, sorties de terrain au contact des documents, avec peut-on imaginer des effets sur la cohésion d'une promotion). L'équipe pédagogique souhaite créer, symétriquement à un parcours d'excellence et de perfectionnement, un parcours adapté aux étudiants les plus fragiles ainsi qu'une formation spécifique pour les concours de catégorie C de la fonction publique, et a demandé des moyens à l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Résultats constatés

La licence *Histoire* reste attractive au sein du domaine Sciences humaines et sociales de l'université : alors qu'elle attirait 338 étudiants en L1 avant l'introduction du portail en première année, le chiffre monte à 377 en 2017, après la création du portail Sciences de la société et le renforcement de la mention *Histoire* la même année. On n'a pas de données sur les abandons. Le taux de réussite en L3 est conforme à la moyenne nationale (86 %), plus faible mais en hausse en L2 (72 %) et en L1 (31,6 %). Les poursuites d'études dans les deux masters visés, *Histoire* et *MEEF*, sont connus, variables selon les années, et représentent approximativement la moitié des diplômés. On n'a guère d'autres précisions sur le devenir des étudiants : les pourcentages fournis par les services centraux de l'université sur un échantillon de quatre étudiants ayant répondu à l'enquête ne sauraient être ni satisfaisants ni utiles. L'équipe pédagogique souhaiterait des données affinées dont elle fournit une liste, mais ses titulaires sont trop peu nombreux et trop sollicités pour les établir, y compris quand il s'agit de taux de réussite en fonction des baccalauréats obtenus.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation solide, dispensant les bases de la discipline sans négliger les spécificités de sa région du monde.
- Gros travail d'amélioration de la formation, en liaison avec les besoins exprimés par les étudiants.
- Mise en contact des étudiants avec la recherche en cours à travers colloques et journées d'études.

Principaux points faibles :

- Nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs.
- Indicateurs quasi-inexistants sur le devenir des étudiants.
- Faiblesse de l'enseignement des ou en langues étrangères.
- Absence de pré-formation des étudiants se destinant aux métiers de l'Enseignement, en particulier dans le premier degré.
- Faible ouverture vers le monde professionnel autre que public.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire* de l'Université de La Réunion est une formation de qualité proposant des enseignements solides aux étudiants qui la choisissent. L'abandon du portail instauré en L1 au détriment des enseignements disciplinaires a permis de cesser de pénaliser les étudiants choisissant la mention. Reste qu'un renforcement de l'équipe pédagogique et des moyens alloués n'aurait que des effets positifs : sur l'encadrement des étudiants en L1, en augmentant la part de TD, sur la possibilité d'ouvrir un parcours préparant de façon plus ciblée ceux qui se destinent à l'Enseignement, sur la possibilité d'ouvrir davantage la formation à l'international, y compris avec davantage de cours de langues vivantes. Une connaissance moins symbolique du devenir effectif des étudiants, qu'elle soit assurée par les services centraux ou par la formation, serait également très souhaitable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH) est proposée dans le portail Sciences de la société en première année de licence (L1). Ce portail est commun aux licences *Histoire, Géographie et aménagement, Sciences sociales* et *Information-communication*. En deuxième année de licence (L2), les enseignements d'Information et communication sont intégrés sous la forme d'un parcours *Information-communication* dans les mentions *Histoire* et *Géographie et aménagement*. C'est en troisième année de licence (L3) que les enseignements d'Information et communication sont spécifiques par rapport aux autres mentions. Cette dernière année comprend un stage obligatoire. La finalité prioritaire de la formation est la poursuite d'études en master *Information, communication*, mais elle ouvre des possibilités vers les métiers de l'Information, de la Communication, de la Médiation culturelle, de la Recherche et de l'enseignement.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la formation est conforme à ce que l'on peut attendre d'une licence en <i>Information-communication</i>. Toutefois, elle vise également à faire acquérir des compétences préprofessionnelles en Journalisme, en Communication, en Médiation culturelle et, de façon plus surprenante pour un niveau licence, dans le domaine de la Recherche. Cette spécificité est corroborée par une initiation à la recherche au second semestre de L3 et par l'organisation de manifestations scientifiques auxquelles assistent les étudiants. Ces compétences visées n'interviennent qu'en L3 dans la mesure où l'enseignement en Information et communication se limite, en L1 et L2, au niveau de l'initiation.</p> <p>La licence se donne également pour objectifs de développer les connaissances et les savoirs pour valoriser les ressources et les patrimoines dans la zone Océan indien et de renforcer le potentiel humain en renforçant la professionnalisation des formations, sans que l'on en voie les applications concrètes dans la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est la seule licence <i>Information-communication</i> de La Réunion. Le dossier d'autoévaluation annonce des partenariats avec le monde socio-économique réunionnais et indien-océanique qui se concrétisent par des stages, des séminaires ou des <i>symposia</i> et une collaboration avec la presse malgache, mais aucun d'entre eux n'est contractualisé.</p>

Une possibilité de passerelle est prévue avec un Brevet de technicien supérieur (BTS) réunionnais de Communication.

Au niveau scientifique, des projets sont annoncés au sein du laboratoire auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs, sans que l'on sache comment, ni dans quelle mesure, ils profitent aux étudiants de licence.

Au niveau international, des conventions existent entre l'établissement et des établissements belges et québécois sans que l'on sache si les étudiants de la licence en profitent. Aucun dispositif *d'European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) ne semble mis en place. L'ouverture internationale se trouve, dans les faits, assez réduite à la mobilité sortante de deux à trois étudiants par an vers les universités partenaires.

Une place spécifique est accordée à la recherche par l'intermédiaire de liens étroits avec des chercheurs issus d'un laboratoire pluridisciplinaire, ainsi que la présence de deux unités d'enseignement (UE) spécifiques dans l'offre de formation au second semestre de L3 (UE Initiation à la recherche en Information-communication et UE Enquêtes, terrains et corpus).

Organisation pédagogique

La formation s'organise avec une spécialisation progressive jusqu'en L3 permettant aux étudiants de débiter leur formation. Au vu des éléments factuels, contrairement à ce qu'annonce le dossier d'autoévaluation, il s'agit non pas d'acquiescer les bases fondamentales de la discipline, mais davantage de s'initier et de découvrir une discipline en L1 et L2. La L1 *Sciences de la société* est une année pluridisciplinaire avec des UE d'Histoire, de Géographie, de Sciences sociales et d'Information-communication. Il existe une préprofessionnalisation précoce dès le premier semestre de la L3 (grâce à quatre UE préprofessionnelles) et une approche originale d'un thème commun décliné dans chaque discipline. Si cette organisation pédagogique est très intéressante, la place de *l'Information-communication* en L1 (9 % du volume horaire) est très, voire trop, réduite par rapport aux autres disciplines. En L2, *l'Information-communication* est intégré dans la L2 *Histoire* et la L2 *Géographie et aménagement* où le volume horaire diminue encore pour atteindre 7 %. Il s'agit principalement d'une initiation à l'Information-communication et d'une présentation des situations professionnelles. Il faut attendre la L3 pour une réelle année d'Information-communication. Cette architecture s'avère très complexe et pose inévitablement la question de la légitimité et de la viabilité de l'Information-communication pour la poursuite d'études en L3.

La formation prévoit l'obtention du certificat informatique et internet (C2i). Concernant le numérique, si des enseignements à la pratique des outils sont proposés, il ne semble pas être mobilisé dans le fonctionnement de la formation. L'équipe pédagogique dit accorder une réelle et conséquente attention à l'aide à la réussite des étudiants, qui se traduit par un taux de réussite de 90 % en L3. Le stage en L3 est limité à deux semaines en raison des capacités du tissu socio-professionnel à absorber le nombre de stagiaires. La durée du stage n'est pas significative et pour donner une finalité plus pédagogique au stage, peut-être faudrait-il réfléchir à la possibilité de faire des stages « fils » ou à les répartir entre la fin de la L2 et la fin de la L3.

Pilotage

L'équipe pédagogique est réduite (un professeur des universités, trois maîtres de conférences- MCF, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER- et un professionnel associé) et ne fait pas ressortir la répartition des responsabilités (personne n'est désigné ni pour le suivi des échanges internationaux, ni pour le suivi des stages, etc.). Elle ne comprend apparemment pas de professionnels extérieurs à l'établissement. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement mais sa composition n'est pas précisée.

On s'interroge sur la pertinence de confier la totalité des enseignements de L1 et L2 à des non-titulaires (ATER, vacataires, doctorante), les enseignants-chercheurs se réservant l'exclusivité des enseignements de la L3. Une telle répartition n'aide pas à favoriser la légitimité de la discipline au cours des deux premières années.

Probablement par faute de moyens, il n'existe plus d'évaluation des enseignements depuis deux ans. Cette absence de retour freine l'amélioration de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont en moyenne de 698 en L1, sans que l'on sache dans quelle mention du portail les étudiants sont inscrits. Ils sont ensuite de 35 en L2 et 26 en L3. Les taux de réussite moyens sont faibles en L1 (32 %) mais s'améliorent nettement en L2 (68 %) pour devenir excellents en L3 (90 %). Le suivi des étudiants quittant l'université après la L3 reste un point aveugle : on ignore tout des conditions d'insertion professionnelle. Parmi ceux qui continuent leurs études à l'issue de la L3, seulement 36 % en 2018 (en baisse par rapport à l'année précédente) continuent au sein de l'UFR sans que l'on sache dans quelle formation (et leur situation à 18 mois indique qu'ils partent tous vers la métropole). On en conclut que la licence *Information-communication* n'alimente pas suffisamment le master *Information, communication*. D'ailleurs, on ne relève pas d'initiative qui favoriserait les orientations et les passerelles vers le master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Présence originale d'une initiation à la recherche en L3 par l'intermédiaire de deux UE spécifiques.
- Place importante accordée aux unités d'enseignement de préprofessionnalisation en L3.
- Politique d'aide à la réussite volontariste.

Principaux points faibles :

- Place très réduite de l'Information-communication en L1 et L2.
- Parcours en Information-communication très peu lisible.
- Déséquilibre de l'équipe pédagogique entre les années et dans la répartition des responsabilités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation fait état de difficultés de moyens humains et financiers. Si l'on comprend que la place très réduite de l'Information-communication en L1 et L2 est une conséquence de l'ouverture à coût constant des deux premières années en complément d'une L3 « suspendue », on est légitimement en droit de se demander si cette architecture ne pénalise pas la place et la reconnaissance de l'Information-communication en général, disséminée dans des licences *Histoire* et *Géographie et aménagement* avec des enseignements exclusivement confiés à des vacataires. On ne peut raisonnablement pas parler d'une licence d'*Information et communication* au sens d'une formation sur trois années. Dans les faits, la formation est restée une licence suspendue en L3. En attestent les enseignements théoriques et spécialisés réservés à la L3.

On ne discerne pas le rôle ni la place de l'équipe pédagogique dans le pilotage des deux premières années de la licence, dont la L3 est tributaire. Les efforts de l'équipe pédagogique semblent en effet se limiter à la L3.

C'est finalement l'intitulé de la licence qui s'avère biaisé et qui participe à la confusion autour du contenu réel de la formation.



LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH) de l'Université de La Réunion offre une formation approfondie en Langues et en cultures étrangères. Elle permet aux étudiants d'accéder aux métiers de l'Enseignement, de la Traduction, de la Culture et du Tourisme, ainsi que dans une moindre mesure, aux métiers de la Recherche. Elle se compose de quatre parcours (*Anglais, Allemand, Espagnol et Créole*, ce dernier ne se développant vraiment qu'en troisième année de licence- L3), dont les enseignements ont lieu en présentiel (à l'exception d'une option de *Français langue étrangère-FLE*).

ANALYSE

Finalité

La licence *LLCER* de l'Université de La Réunion propose une formation conforme à ce type de licence. Elle permet d'acquérir des compétences linguistiques et culturelles dans les quatre domaines couverts ici. La pluridisciplinarité usuelle du domaine LLCER est tout à fait respectée : expression écrite et orale, traduction, histoire, littérature et arts des différents pays où ces langues sont parlées (bien que la formulation utilisée pour se référer aux domaines culturel et littéraire laisse à penser que les méthodologies universitaires de l'analyse historique et littéraire ne sont pas prioritaires dans la mesure où la "compréhension" et la "synthèse" sont privilégiées).

Les débouchés offerts suite à un diplôme LLCER sont clairement énoncés : Enseignement, Tourisme, Culture et Communication (secteurs privé et public), ainsi que dans une moindre mesure la Recherche. Si ces débouchés correspondent à ceux qui sont généralement ouverts aux étudiants de ce type de formation, la situation particulière de La Réunion implique des différences notables avec une université de France métropolitaine. En effet, la poursuite d'études pour se former aux métiers de l'Enseignement est assurée par l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), mais l'accès aux masters recherche est beaucoup plus restreint, puisque seuls les étudiants diplômés en *LLCER*, parcours *Anglais* peuvent en bénéficier, ce que déplorent dans le dossier d'autoévaluation les responsables de la formation. D'autre part, les débouchés offerts aux étudiants germanistes semblent plus nombreux et plus immédiats qu'en métropole.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de cette licence est spécifique. La situation géographique signifie, d'une part, que la formation n'a aucune concurrence régionale, et d'autre part, que le contenu de la formation doit être adapté afin d'être en adéquation avec cette situation particulière. Trois des quatre parcours incluent ainsi des unités d'enseignements (UE) contextualisés et centrés sur l'aire de l'Océan indien, afin de permettre une meilleure insertion professionnelle.

Les partenariats avec des organismes publics et des entreprises privées (liées à l'industrie du Tourisme) sont principalement locaux et régionaux. Au niveau européen et international, ces collaborations se limitent à des échanges avec des universités allemandes avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

L'articulation de la formation avec la recherche semble cohérente, puisque les trois laboratoires auxquels cette formation est adossée (le statut de l'un d'eux n'est pas précisé) correspondent aux trois axes de cette licence : les langues étrangères européennes, le créole et l'espace de l'Océan indien. Il s'agit de laboratoires pluridisciplinaires qui sont relativement actifs, ce qui permet de compléter l'enseignement proposé.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien lisible. Cette licence se compose des cours habituellement dispensés dans le domaine LLCER. Des parcours distincts sont proposés dès la première année de licence (L1), à l'exception du parcours *Créole*, qui ne devient spécifique qu'en troisième année de licence (L3), en raison notamment du très faible nombre d'étudiants choisissant ce parcours. À l'inverse, il semble que l'effectif important en L1 parcours *Anglais* nécessite une adaptation des dispositifs pédagogiques (volume horaire, type de cours et moyens d'évaluation), évolution au sujet de laquelle une réflexion est en cours.

Une attention particulière est accordée à la question de la professionnalisation, notamment via des UE de préprofessionnalisation dont les limites sont toutefois soulignées ici. Les interventions de professionnels semblent compliquées à organiser et le suivi personnalisé dans l'élaboration du projet professionnel est plus difficile à mettre en place dans les parcours à gros effectifs comme le parcours *Anglais*, faute de moyens. Un stage est, en outre, prévu en L3, soit à La Réunion soit dans d'autres pays, comme l'Allemagne par exemple.

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont claires. Toutefois, si les métiers de la Traduction y sont mentionnés comme débouchés, la préparation à ces carrières est insuffisante dans la maquette actuelle des parcours, à l'exception du métier de guide-interprète.

La recherche est intégrée à la formation via des UE d'initiation à la recherche en L3, mais elle ne semble pas occuper une place prépondérante, en comparaison notamment de la préparation à d'autres débouchés.

Le numérique est ici présent selon des modalités classiques (exercices en ligne, etc.). Cependant, des innovations pédagogiques fondées sur le numérique et sur le domaine de l'Image viennent compléter ces dispositifs. Ces innovations passent, entre autres, par des collaborations avec des institutions allemandes.

Cette licence attire un grand nombre d'étudiants du programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus), mais également de Corée du Sud. L'ouverture à l'international est évidente pour ce type de formation, puisque les étudiants reçoivent un enseignement approfondi en langue étrangère. Si les étudiants du parcours *Anglais* sont les plus nombreux à bénéficier de séjours à l'étranger, ce sont les étudiants du parcours *Allemand* qui sont les plus privilégiés puisqu'une grande majorité d'entre eux peut partir étudier en Allemagne, ce qui là encore constitue un point remarquable, étant donné la situation des études germanistes dans la métropole.

Pilotage

L'encadrement est principalement assuré par des enseignants-chercheurs (EC), mais le nombre de maîtres de conférences (MCF) apparaît insuffisant pour le parcours *Anglais*, puisqu'ils sont seulement sept alors que les effectifs en L1 sont très importants. De même, le parcours *Allemand* repose aujourd'hui (après la perte de deux postes d'enseignants-chercheurs) sur deux MCF, mais aucun professeur des universités (PR), alors que cette formation est présentée comme un atout pour l'Université de la Réunion. Les équipes sont plus fournies pour le parcours *Créole* et pour le parcours *Espagnol*.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place : si la description de ses modalités reste trop générale, on peut apprécier, au fil du dossier d'autoévaluation, les aménagements proposés qui en émanent. L'évaluation des enseignements par les étudiants a lieu pour un seul parcours (*Allemand*), faute de pouvoir maintenir une évaluation plus systématique et commune à toute l'UFR en raison de moyens insuffisants.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont prévus (à distance et en présentiel) et une importance particulière y est attachée.

Résultats constatés

Le parcours *Anglais* reste le plus attractif et attire un grand nombre d'étudiants en L1 (535 inscrits en 2016-2017), même si l'on observe un léger tassement (584 en 2013-2014). Les taux de réussite en L1 dans ce parcours et dans les deux autres sont globalement conformes à ceux des universités de métropole (autour de 30 %), ce qui est faible. Les forts taux de réussite en L3 dans tous les parcours, y compris pour le parcours *Créole*, sont mis en avant ici (autour de 80 %).

Il faut noter la stabilité des inscriptions pour le parcours *Espagnol* (autour de 180) et la baisse des inscriptions dans le parcours *Allemand* (de 40 % environ entre 2013-2014 et 2016-2017 : passage de 30 à 21) ; elle est à mettre en relation avec la désorganisation de l'équipe pédagogique due à des pertes de postes. Par ailleurs, le nombre d'étudiants optant pour le parcours *Créole* en L3 reste très faible et a même tendance à diminuer (quatre seulement en 2016-2017 contre neuf en 2013-2014).

Si le dossier d'autoévaluation souligne l'ouverture récente de débouchés dans le Tourisme pour les étudiants germanistes, les chiffres recueillis tendent à montrer que les diplômés de la promotion 2016-2017 se sont majoritairement dirigés vers les métiers de l'Enseignement avec poursuite d'études à l'ESPE (88 %). En revanche, la proportion d'étudiants ayant obtenu une licence *LLCER* parcours *Anglais* qui s'inscrivent ensuite à l'ESPE est très inférieure à la moyenne nationale de la métropole, puisqu'il était de 29 % pour la promotion 2016-2017. Près de la moitié des diplômés choisissent de poursuivre leurs études en métropole. Seuls 25 % d'entre eux optent pour le master *LLCER* de l'établissement, à finalité recherche, qui souffre manifestement de la concurrence avec les universités de la métropole à cet égard.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux de réussite élevé en L3.
- Efforts pour adapter la formation aux débouchés professionnels sur l'île.
- Développement des échanges avec des universités et des institutions allemandes.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite en L1.
- Très petit nombre d'étudiants inscrits dans le parcours *Créole* et baisse récente des effectifs pour le parcours *Allemand*.
- Faible taux de poursuite en master *LLCER* de l'établissement.
- Sous-encadrement pour le parcours *Anglais* et pour le parcours *Allemand*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait souhaitable que les équipes pédagogiques soient renforcées pour le parcours *Anglais* et pour le parcours *Allemand*.

La poursuite d'études dans la recherche (master et doctorat) pourrait également être encouragée localement, car elle est pour le moment surtout possible en métropole, ce qui induit une forme de sélection sociale.

Il conviendrait également d'augmenter l'attractivité du parcours *Créole* et de poursuivre les mesures qui sont déjà envisagées dans le dossier d'autoévaluation pour ce faire. Enfin, il faudrait veiller à mettre en œuvre la généralisation de l'évaluation des enseignements.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université de La Réunion est portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH). Elle propose à ses étudiants une formation initiale et en présentiel, pour l'obtention des six semestres de licence (exception faite du parcours *Français langue étrangère- FLE* ne concernant que la troisième année de licence- L3 et s'effectuant à distance). Les enseignements dispensés s'articulent de façon classique autour d'une formation en Langue et littérature françaises, complétée par des unités d'enseignement (UE) de Littérature comparée, de Langue et culture anciennes, ainsi que par des enseignements transversaux ou d'ouverture. La spécificité de cette licence *Lettres*, qui tient à la part réservée aux cultures francophones et créolophones, ainsi qu'aux cultures indianocéaniques, est bien sûr liée à la singularité de l'Université de La Réunion, seule université française publique de la zone Océan indien. Les principaux débouchés de la formation sont la poursuite d'études en masters (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation- MEEF* et *Lettres*), mais aussi, dans une moindre mesure, l'insertion professionnelle directe dans les métiers de la Culture et de la Communication du domaine public (bibliothèque, mairie) ou privé (journalisme, édition). Depuis 2010, il existe un diplôme délocalisé à l'Université des Seychelles avec un parcours unique intitulé *Enseignement*.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques de la formation sont clairement exposés. L'articulation entre les savoirs produits par la recherche et l'enseignement au niveau licence est soulignée. Les possibilités de réorientation en cours de licence sont présentées, une voie privilégiée semblant les passerelles vers d'autres filières (parcours *Créole* de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales- LLCER*, par exemple).

Les poursuites d'études et débouchés sont mentionnés mais ils sont moins bien mis en valeur et les éléments pouvant constituer une préparation plus spécifique pour les étudiants semblent moins nombreux que pour les métiers de la Recherche et de l'Enseignement. Ceux-ci correspondent certes à un choix traditionnel des étudiants en licence de *Lettres*, cependant, beaucoup de formations de ce type ont fait ailleurs un effort de diversification des débouchés, qui pourrait être encouragé ici.

Positionnement dans l'environnement

L'accent est mis à juste titre sur la singularité de l'Université de La Réunion, seule université française publique au sein de la zone Océan indien. La formation tire donc avantage :

- de son statut d'université française et européenne, ce qui lui permet de participer au réseau *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus). Elle subit néanmoins la concurrence en termes d'attractivité des universités de métropole, présentant peut-être une offre de formation plus vaste (par exemple au niveau des possibilités de parcours d'excellence type double-licence, ou en ce qui concerne le choix des langues offert). On note par exemple que cette formation de Lettres n'offre pas de formation spécifique en Grec ancien, et que le Chinois ne fait pas partie des langues vivantes offertes, alors même que des accords de coopération ont fait l'objet de conventions avec des universités chinoises ;
- de sa position dans la zone Océan indien, qui permet des relations privilégiées avec les autres universités de cette aire géographique, notamment l'Université des Seychelles. On note également le DU (diplôme d'université) permettant à des étudiants chinois de rejoindre une L3. Des accords avec l'Inde sont annoncés ;
- de son environnement spécifique : l'étude des littératures francophones et créolophones est particulièrement développée, en lien par exemple avec le parcours *Créole* de la licence *LLCER*. Des enseignements d'Histoire et de Géographie permettent également une ouverture pluridisciplinaire complétant l'étude des mondes indianocéaniques.

En ce qui concerne le lien avec le tissu économique et social local, c'est une préoccupation qui apparaît dans le dossier d'autoévaluation mais qui est aussi mentionnée comme une difficulté. En effet, la formalisation des partenariats reste encore à réaliser, et, en ce qui concerne les unités d'enseignement (UE) professionnalisantes, il apparaît difficile de faire coïncider les contraintes des professionnels éventuellement appelés à intervenir et celles des étudiants, à la fois en termes d'emplois du temps ou d'effectifs (de nombreux cours ont lieu en cours magistraux- CM). Alors qu'il existe des liens forts avec l'Ecole supérieure de professorat et de l'éducation (ESPE) ou avec le secteur de la Recherche, l'articulation aux autres domaines d'activités professionnelles mérite à coup sûr d'être améliorée.

L'environnement scientifique est satisfaisant : les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont rattachés à deux équipes de recherche, dont les axes et le fonctionnement sont explicités aux étudiants de licence. Par ailleurs, des liens contractualisés avec les Universités de Rome 3 et de Lausanne permettent des mobilités enseignantes sortantes et entrantes, susceptibles de fertiliser à la fois l'Enseignement et la Recherche.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique et la spécialisation progressive des enseignements sont clairement décrites (L1 de découverte et de mise en place méthodologique, puis renforcement et croisement des perspectives). Pour chaque année, quatre UE constituent un tronc commun de compétences transversales offert à tous les étudiants (Communication écrite et orale, Langue étrangère, UE pré-pro et Maîtrise des outils numériques), six-sept UE explorent le champ disciplinaire. Le parcours *FLE*, en L3, participe également de cette spécialisation progressive.

Le souci d'accompagner les étudiants vers la réussite est présent, et certains aménagements sont jugés souhaitables par l'équipe pédagogique : ainsi, en L1, le choix est de renforcer la méthodologie (notamment disciplinaire, à travers l'apprentissage du commentaire et de la dissertation). On note cependant la part limitée de dispositifs de remédiation qui reposent pour certains sur l'autonomie des étudiants (projet Voltaire pour l'orthographe), pour d'autres sur des dispositifs visant des publics hétérogènes (le soutien mis en place pour les étudiants chinois, étendu à tous). Dernière difficulté : faute de financement pérenne, les solutions mises en place ne le sont souvent pas dans la durée. On note également la proportion sans doute trop importante des CM. Toutes ces données sont à mettre en rapport avec la difficulté des étudiants de L1 à valider la première année.

La présence d'étudiants étrangers (20 par an en moyenne), qui montre l'attractivité de la formation, demande aux équipes pédagogiques un investissement en termes d'accueil, de mise à niveau éventuel, et de gestion des flux, qui se répartissent dans les UE de façon aléatoire. Les étudiants de l'Université de La Réunion sont également encouragés à des mobilités sortantes, mais le dossier d'autoévaluation insiste peu sur l'importance de ces mobilités ou sur leur insertion dans le cursus des étudiants.

L'équipe, sans mettre en avant particulièrement des pédagogies innovantes, paraît cependant en constante recherche d'évolution et d'adaptation, parfois freinées par le manque de moyens : ainsi, le soutien par les pairs pour les étudiants en régime dérogatoire, pourtant jugé fort utile, n'a pu être reconduit.

De même, si la formation intègre la préparation au certificat informatique et internet (C2i), on regrette que les pratiques pédagogiques innovantes envisagées ne puissent se développer faute d'espaces équipés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre professeurs des universités (PU), huit maîtres de conférences (MCF) et un professeur agrégé (PRAG), appartenant au neuvième (Langue et littérature françaises), 10^e (Littératures comparées) et septième sections (Sciences du langage) du conseil national des universités (CNU). De nombreux enseignements sont mutualisés avec les autres mentions de la composante et font intervenir des enseignants de l'université ou de l'académie. On note la quasi-absence de cours préprofessionnels faisant intervenir un professionnel du secteur privé.

Différents conseils ont été mis en place qui favorisent les échanges pédagogiques à différents niveaux et moments de l'année : c'est le cas notamment du conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux recommandations et qui se réunit deux fois par an. Les remarques des délégués étudiants qui y sont faites sont largement exploitées dans le dossier d'autoévaluation.

Il est regrettable, et du reste regretté, que le questionnaire d'évaluation des formations, mis en place pour l'ensemble des licences en 2015-2016, n'ait pu être pérennisé, faute de personnel dédié au Bureau d'analyses, liaison et ingénierie du suivi des étudiants et enseignements (BALISE).

Les compétences visées par la licence sont listées, notamment dans l'annexe descriptive au diplôme, mais il n'est pas fait mention d'un portefeuille de compétences que les jeunes diplômés seraient invités à construire et valoriser auprès d'éventuels employeurs. Une liste des compétences acquises, des savoir-faire et savoir-être validés est cependant présente dans le dossier de présentation du diplôme (résumé descriptif de la certification joint au dossier de l'autoévaluation).

Résultats constatés

Les effectifs de la L1 s'élèvent en moyenne à 182 inscrits sur la période, avec un chiffre 2016-2017 en baisse (160). Ces effectifs chutent très fortement en L2 et L3 (74 et 52), avec un taux de réussite faible mais en progression pour cette année de L1 (37 %). Ce taux est plus satisfaisant pour la L2 et L3 (74 % en L2 et 79 % pour la L3), pour aboutir à un nombre relativement restreint de diplômés en L3 (41 en moyenne). Le parcours *FLE* de L3, avec un effectif moyen de 55 étudiants, a un taux de réussite moyen de 67 % sur les cinq dernières années, ce qui est insuffisant.

La collecte des données concernant le devenir des étudiants, centralisée au niveau de l'université, montre une poursuite d'étude en master (*MEEF* pour 50 % et *Lettres* pour 11 %) mais ne fournit pas d'information sur ceux qui quittent l'université.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation qui affiche des spécificités intéressantes, en raison de son ancrage régional.
- Bonne articulation entre la licence et la recherche.
- Bonnes capacités d'auto-analyse et dynamisme affiché dans les projets et perspectives d'amélioration.

Principaux points faibles :

- Débouchés tournés vers l'enseignement et la recherche au détriment d'autres possibilités.
- Devenir des diplômés ne s'inscrivant pas en master *MEEF* ou *Lettres* peu identifié.
- Taux encore trop faible de réussite en L1 malgré sa progression.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Deux points de vigilance apparaissent tout particulièrement. D'une part, l'attractivité de la formation doit être maintenue et améliorée, en montrant que la licence *Lettres* conduit à des débouchés professionnels qui ne se limitent pas à l'Enseignement et à la Recherche. De ce point de vue, les UE professionnelles spécialisées en L3 au domaine de l'Enseignement devraient peut-être s'accompagner d'UE ouvrant d'autres perspectives (UE permettant par exemple aux étudiants de se familiariser avec les exigences des concours administratifs, des métiers de la culture...). D'autre part, la lutte contre l'échec en L1 nécessite de maintenir et renforcer le travail sur le lien avec le lycée, l'orientation et la réorientation, les dispositifs de remédiation et les innovations pédagogiques.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université de La Réunion est une formation en trois ans, avec pour objectif la poursuite d'études en master mais aussi l'insertion professionnelle. Elle aborde toutes les matières nécessaires à la discipline, et à partir du quatrième semestre (le second de la deuxième année de licence, S4 L2) conformément aux normes de son université, elle propose trois parcours classiques en STAPS, *Éducation et motricité* (EM), *Activité physique adaptée et santé* (APAS), et *Management du sport* (MS). Délivrée en présentiel (avec des enseignements à distance possibles en troisième année de licence- L3) au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de l'Homme et de l'environnement, en formation initiale et continue, elle offre 1500 heures d'enseignements théoriques et pratiques, avec un stage professionnel en L3. Les enseignements ont lieu sur le site du Campus du Tampon.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances scientifiques et professionnelles ainsi que les compétences attendues sont bien définies à chaque étape de la formation et tout à fait adéquates aux objectifs poursuivis, qui sont ceux habituels de la discipline, adaptés par ailleurs à la demande locale dans un contexte spécifique lié à l'insularité. Les poursuites d'études et les métiers à l'issue de la formation sont renseignés de façon très précise et détaillée, les enseignements des différents parcours leur correspondent effectivement, dans les limites imposées par des mesures d'économie au niveau de l'université, ayant imposé une forte réduction de l'offre, avec le passage de 1800 à 1500 heures pour l'ensemble de la licence – le choix ayant été fait en STAPS de privilégier le « cœur de métier ».
Positionnement dans l'environnement
Du fait de sa situation géographique, cette licence STAPS est unique, dans un environnement en attente d'étudiants formés dans les trois parcours. Elle s'inscrit bien dans son écosystème local avec, même s'il n'y a pas d'indication sur leur formalisation officielle, des passerelles sortantes proposées notamment avec l'Institut régional de formation en ergothérapie (IRFE), le Centre de ressources d'expertise et de performance sportives (CREPS) ou l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) pour des diplômes professionnalisants (certificat de qualification professionnel, ou brevet professionnel), et entrantes avec

l'ouverture à des étudiants ayant suivi la Première année commune aux études de santé (PACES).

Elle s'appuie sur le Laboratoire Ingénierie, recherche, sport, santé, environnement (IRISSE), équipe d'accueil 4075 de l'université dont 15 des 18 membres, enseignants-chercheurs (EC), interviennent dans leurs spécialités spécifiques, assurant des liens avec la recherche. Séminaires et colloques auxquels les étudiants sont invités à assister à côté de leur cursus, ainsi que cours ou conférences d'enseignants invités complètent ces liens. Cependant, le parcours *EM* paraît défavorisé de ce point de vue, avec un seul EC pour neuf professeurs agrégés (PRAG). Les parcours *APAS* et *MS* font appel à des intervenants professionnels extérieurs pouvant renforcer les liens avec le tissu socio-économique, comme les stages et les interventions ponctuelles présentant les débouchés. En pratique, les liens avec le tissu socio-économique sont forts et détaillés, des conventions existent avec divers partenaires, dont les principaux sont énumérés - selon les parcours, associations liées au secteur de la Santé et structures médicales, structures éducatives (rectorat, Ecole supérieure du professorat et de l'éducation, établissements scolaires) et associations sportives, entreprises du secteur des Biens et services sportifs.

Malgré la particularité géographique de la formation, il est difficile d'inclure dans les mobilités internationales l'accueil d'enseignants d'universités métropolitaines, mais on peut noter que les liens, en particulier avec Besançon, y compris pour des poursuites d'études dans un secteur spécifique, ont débordé des frontières nationales avec l'accueil d'un professeur de Lausanne. La mobilité des étudiants est favorisée, de 10 à 20 d'entre eux participent à des programmes d'échanges internationaux (*European action scheme for the mobility of university students*- Erasmus en Europe, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec-Crepug au Canada), mais l'accueil des étudiants étrangers serait en partie obéré par l'attente d'une rénovation des locaux, ce qui peut étonner. Il est aussi fait mention d'échanges d'enseignants dans le cadre d'Erasmus.

Organisation pédagogique

La formation est très clairement structurée, avec trois semestres communs avant la séparation en trois parcours qui comportent encore un solide tronc commun de 240 heures au quatrième semestre (S4) pensé pour faciliter d'éventuelles réorientations entre parcours à ce niveau, moyennant un travail compensatoire (dossier, stage...), 120 et 160 heures aux cinquième et sixième semestre (S5 et S6). Cette augmentation au S6 se justifie très probablement, mais n'est pas expliquée et contredit l'affirmation d'une diminution de la place du tronc commun. L'emploi du temps des étudiants se partage quasi équitablement entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) pour les parcours *APAS* et *MS* (514 heures, 540 heures et 446 heures), les CM prenant le dessus en parcours *EM* (633 heures, 381 heures et 446 heures), solution sans doute pédagogiquement positive, mais obligeant à des priorités en temps de restrictions budgétaires : le choix de donner le même poids horaire aux pratiques sportives et aux enseignements scientifiques peut étonner. Il peut en aller de même de la variété de ces pratiques (cinq en première année de licence- L1, six en L2) du moins, faute d'explication sur les choix pédagogiques et leur rapport avec des débouchés.

L'enseignement a lieu en présentiel, avec possibilité d'enseignement à distance en L3 (puis en master), où la demande est la plus forte. La formation est ouverte en formation initiale et continue. Les situations particulières (handicap, sportifs de haut niveau, salariés...) sont prises en compte par des facilités dans l'organisation des emplois du temps et une session spécifique d'examen. Face à certains problèmes de santé (on peut penser à des foulures, fractures, etc.), la pratique sportive peut laisser place à une observation sans participation avec élaboration d'un dossier. La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas détaillée mais les demandes seraient nombreuses, non pour l'acquisition du diplôme mais pour une inscription avec prise en compte de ces acquis, comme pour les validations des acquis professionnels (VAP) et validations d'études supérieures (VES), mais on n'a que trois cas d'inscription par VAE depuis 2013, les autres cas relevant peut-être de validations partielles d'années.

La professionnalisation est bien présente avec les intervenants extérieurs déjà évoqués, même si le volume de leurs interventions n'est pas précisé. Un stage en L2 a été abandonné pour raisons d'économies, ce que l'on ne peut que regretter, il n'en existe plus qu'en L3, bien préparé, de durée différente selon les parcours, 56 à 150 heures, évalué par un rapport et une soutenance, mais désormais sans suivi en situation, faute d'un nombre suffisant d'enseignants. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du parcours *APAS*, seule à être fournie, est la fiche nationale.

Outre la place de la recherche déjà évoquée, les étudiants sont sensibilisés à l'éthique de la recherche dans le cadre d'un projet tutoré. L'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication a disparu en L1, par mesure d'économie, mais les étudiants bénéficient d'accès classiques au numérique (plateforme, espace numérique du travail- ENT...).

L'équipe s'investit dans ce secteur, des outils interactifs sont mobilisés et des réflexions menées sur les classes inversées et la production de *Massive open online courses* (MOOC).

L'activité internationale est réduite, et s'entend surtout, paradoxalement, par rapport à l'Hexagone. Une formation à l'Anglais pourrait favoriser des partenariats voire des débouchés, mais les cours de cette langue ont été réduits à des éléments de vocabulaire dans divers cours et à l'incitation à utiliser la Maison des langues de l'université.

Pilotage

En ce qui concerne la composition de l'équipe pédagogique, les fonctions principales des chargés de cours ne sont pas indiquées, à une exception près, or ils sont nombreux, au moins la moitié des effectifs dans le tronc commun et deux des parcours, même s'ils sont absents en *EM*. Certaines mentions sont floues (EC pour enseignant-chercheur) ou cryptiques pour le non-initié (« DDJRSC »). La répartition des volumes horaires entre intervenants n'est pas indiquée, ce qui empêche d'en apprécier la pertinence, et la contribution des intervenants extérieurs. Les professeurs des universités sont peu présents, deux dans le tronc commun pour 12 maîtres de conférences (MCF) et 10 PRAG, aucun dans les parcours spécifiques où les maîtres de conférences sont un ou deux sur au moins 10 intervenants à chaque fois. Les enseignants-chercheurs dont l'appartenance est indiquée relèvent tous de la 74^e section du conseil national des universités, c'est-à-dire des STAPS, ce qui n'est pas illogique mais peu diversifié, et les éventuels enseignants-chercheurs d'autres départements ne sont pas indiqués ; l'absence d'un spécialiste du Management dans le parcours *MS* peut étonner. Tout ceci peut découler de nécessités ou de choix rationnels, mais aucune explication n'est donnée.

Les responsabilités des parcours sont bien indiquées, à la différence des autres charges administratives. En revanche, les réunions sont nombreuses, bien plus que mensuelles, entre conseil de département, conseils d'enseignement par matière en particulier pour harmoniser les notations, conseil de perfectionnement avec participation des étudiants (mais sans professionnels extérieurs), plusieurs exemples de prise en compte des demandes étudiantes sont donnés, information sur la nature des épreuves d'examen, lutte contre la fraude, voire réorientation totale du parcours *MS*.

Les modalités d'évaluation sont explicites, contrôle continu en première session, écrit terminal en deuxième session. Les crédits européens ECTS attribués aux unités d'enseignement correspondent au poids de ces dernières dans l'emploi du temps des étudiants. On peut regretter le poids des questionnaires à choix multiples (croix dans des cases) en L1, mais la masse des effectifs est supposée le justifier, et surtout il est compensé par quelques exercices rédigés alertant sur les plus grosses difficultés dans ce domaine, avec incitation à s'adresser à la Maison des langues pour remédiation. Les compétences à acquérir sont bien repérées, même si des enseignements transversaux ont disparu lorsque le nombre d'heures dispensées a dû être diminué.

L'approche par compétences est encore absente mais l'équipe l'expérimente dans un diplôme d'université (DU) et deux missions ont été envoyées pour information auprès de six universités métropolitaines. La fiche RNCP et les suppléments au diplôme renvoient pour chaque parcours à des compétences et professions bien identifiées.

Un gros effort a été fait pour la remise à niveau en L1, avec deux DU, d'abord un Cycle préparatoire aux études supérieures et à l'insertion professionnelle, mêlant consolidations disciplinaires et orientation pour étaler en pratique la L1 sur deux ans ou diriger vers le CREPS ou l'UFOLEP, ensuite Métiers de l'encadrement et de l'animation des territoires, faisant bénéficier certains étudiants de parcours adaptés et plus directement professionnalisants. Cela renvoie pour partie aux passerelles déjà évoquées. S'ajoutent des cours et du tutorat avant les sessions et surtout les secondes sessions d'examens mais, dans l'équipe enseignante, les titulaires sont trop peu nombreux pour permettre le suivi individuel d'étudiants devenus très nombreux.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation paraît forte, les effectifs sont en constante progression en L1, de 481 en 2013 à 745 en 2017, et en L2 de 149 à 335, pourtant ils régressent en L3, montant pour le parcours *APAS* (36 à 60) mais baissant fortement pour le parcours *EM* (137 à 83), le parcours *MS* étant stable (39 à 41). On regrette que ces évolutions ne soient pas commentées. Le taux d'abandon en L1 fluctue entre 10 et 20 %, celui de réussite hors abandons est faible, fluctuant aussi mais tendant à monter, autour de 40 % désormais, contre autour de 30 % en début de décennie. Le taux de réussite en L3 varie de 66 à 77 %, selon les parcours, ce qui peut être jugé correct mais aussi un peu faible, et les données ne concernent que 2017. Aucune donnée précise n'est fournie quant à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études hors masters *STAPS* (donc rien pour *MEEF* ni pour tel master de *Management* désigné comme débouché possible).

Or, l'analyse des données et les résultats produits pourraient rendre le pilotage de la formation plus efficace : elle manque d'un outil performant de suivi du devenir des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité importante de la formation.
- Adaptation des parcours aux débouchés identifiés.
- Dispositifs de soutien dont DU de remise à niveau et d'orientation professionnalisante.
- Sensibilisation explicite à l'éthique scientifique.
- Solide tronc commun.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec important, surtout en L1 mais également en L3.
- Absence de données chiffrées sur le devenir des étudiants.
- Affaiblissement de la formation au motif d'économies, au détriment de la visibilité de compétences excédant le cœur de métier de la discipline.
- Rôle limité des professeurs d'université en tronc commun, de tous les enseignants-chercheurs dans les parcours et absence d'information précise sur la contribution des partenaires professionnels.
- Carences dans l'enseignement des langues, faiblesse de l'internationalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *STAPS* est attractive, comme le montre l'afflux en L1, et se soucie de la formation des étudiants qui ne sont pas à même de la suivre, mais pourrait s'interroger sur la faiblesse finale des effectifs de deux de ses parcours, sur les poursuites d'études en master et sur l'insertion sur le marché du travail, pour la connaissance desquelles manque un outil de suivi du devenir des diplômés au niveau de l'université ou de la formation. La place des enseignants-chercheurs et en particulier des professeurs des universités pourrait augmenter. Une interrogation pourrait être menée sur les choix faits lorsque la maquette a été réduite pour raisons budgétaires, avec maintien d'une palette de pratiques sportives mais abandon des stages en L2 et réduction de l'enseignement des langues. Ce dernier pourrait par ailleurs favoriser une plus grande ouverture internationale, avec des bénéfices en termes de visibilité et peut-être de débouchés en direction des pays de l'Océan indien.

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sociales* de l'Université de La Réunion est une formation pluridisciplinaire, à vocation généraliste. Dispensée en trois ans, elle vise principalement la poursuite d'études en master. Elle comprend un total de 1437 heures d'enseignement, dont la moitié est mutualisée avec d'autres formations de l'établissement : à la suite d'une première année de licence (L1) dans le portail Sciences de la société commun à quatre mentions (*Histoire, Géographie et aménagement, Information-communication et Sciences sociales*), les étudiants poursuivent leur formation, en deuxième année de licence (L2), au sein d'un parcours *Sciences sociales* de la licence *Histoire* ou *Géographie et aménagement* et accèdent, en troisième année de licence (L3), à des enseignements spécifiques à la mention *Sciences sociales*. Les débouchés visés sont principalement la poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), ou recherche (*Sciences du langage et Information, communication*), mais également les concours de la fonction publique et l'emploi dans des organismes à caractère social. La formation est délivrée uniquement en présentiel au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines, sur le campus du Moufia, à Saint-Denis de La Réunion.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et le détail des enseignements sont clairement exposés. On apprécie tout particulièrement le souci d'un ancrage local des savoirs transmis (patrimoine océanien, ethnologie des espaces créoles et monde contemporain...) et celui d'une explicitation des différentes disciplines des Sciences sociales enseignées (Histoire, Géographie, Psychologie, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie...) dans les intitulés des enseignements. En revanche, les compétences personnelles et professionnelles semblent peu faire l'objet de réflexion de la part de l'équipe pédagogique, qui renvoie uniquement à la nomenclature nationale. De même, si des secteurs d'insertion professionnelle possibles sont présentés, leurs déclinaisons en termes de métiers restent à approfondir. Le dossier d'autoévaluation permet d'apprécier positivement les possibilités de poursuite d'études, notamment en niveau master (ce qui reste l'objectif principal de cette licence), mais aussi de préparer des concours de la fonction publique, d'entrer dans une école du travail social ou de s'insérer professionnellement dans les secteurs de la Lutte contre l'illettrisme, et plus généralement de l'Intervention sociale.

Positionnement dans l'environnement

La pluridisciplinarité proposée dans cette formation s'inscrit dans le contexte local de restructuration de l'offre de formation. Si la forte proportion de mutualisation d'enseignement (la moitié des heures) ne facilite pas la clarté de la structure de la formation, elle est originale, permet de nombreuses passerelles et reste adaptée aux objectifs de formation. Notamment du fait de sa localisation ultramarine, cette formation n'entre pas en concurrence avec d'autres formations régionales. Au niveau master, l'offre locale n'est pas encore très étoffée et on regrette les faibles opportunités de poursuite d'études à l'échelle locale, en dehors de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), et des masters *Sciences du langage* et *Information, communication* qui ne couvrent pas l'ensemble du champ des études de la licence.

Le dossier d'autoévaluation ne précise pas le nom des équipes d'accueil sur lesquelles s'adosse cette formation et stipule que certains des enseignants-chercheurs (EC) n'appartiennent à aucun laboratoire de recherche, sans plus d'information. De même, les volumes dédiés à la formation à et par la recherche sont trop faibles (30 heures en L2, 40 heures en L3, en plus de la participation aux séminaires et colloques organisés localement). Cela est insuffisant pour acquérir les techniques de recueil et d'analyse des données.

Le dossier d'autoévaluation indique la présence de nombreux partenariats avec des acteurs pertinents au regard des objectifs de la formation : principalement des associations et des collectivités œuvrant dans le champ de l'Interculturalité, de la Lutte contre l'illettrisme, de la Parentalité et de la Prise en charge des personnes âgées. Mais on ne sait pas dans quelle mesure et comment ces partenariats sont formalisés. En outre, plus de détails sur leur contenu aurait permis d'en préciser les effets pour les étudiants, qui restent très flous. Une convention existe avec l'Université d'Andalousie autour de la réalisation de *teaching staff*, mais les informations manquent pour en mesurer les bénéfices.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est complexe et manque de lisibilité : L1 dans un portail regroupant quatre mentions, comprenant des enseignements en Sciences sociales, L2 dans un parcours *Sciences sociales* au sein d'une autre mention puis spécialisation renforcée en L3 par des enseignements spécifiques aux Sciences sociales. La part d'enseignements théoriques, notamment en tronc commun, est très fournie en deuxième année. Mais cela semble se faire au détriment d'enseignements plus pratiques, comme la formation en matière de mise en situation d'enquête qualitative et quantitative. Si l'idée de faire découvrir la pluralité des regards disciplinaires autour d'un thème (jeunesse, migrations et mobilités...) est pertinente en L1, cette réflexion ne se poursuit pas ensuite, alors qu'elle pourrait permettre l'élargissement des acquisitions dans chacune des disciplines représentées (au-delà du champ historique de l'*Education*). La proportion entre les cours magistraux et les travaux dirigés est pertinente mais la distribution des crédits ECTS n'est pas toujours équilibrée et cohérente avec les coefficients (tout particulièrement en L3). Des dispositifs d'accueil pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont proposés.

Concernant la place de la professionnalisation, des unités d'enseignement de préprofessionnalisation sont présentes aux premiers, troisièmes et sixièmes semestres (S1, S3 et S6) et sont complétées par la réalisation d'un stage obligatoire en L3. Mais l'ensemble demeure insuffisant. Les enseignements de préprofessionnalisation sont limités (faute d'intervenant sans doute capables de les mener). Il ne semble pas être tiré parti des relations avec les mondes associatif et éducatif. Ainsi, l'accompagnement à la professionnalisation reste-t-il peu développé, tout particulièrement dans les dimensions spécifiques de cette formation. En atteste également le manque d'informations de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et de l'annexe descriptive au diplôme qui restent trop centrés sur les contextes d'acquisition (rédiger une dissertation, analyser un document...), et non les finalités de la formation en termes de savoirs et de compétences.

Les validations d'acquis sont possibles, mais les processus ne sont pas précisés. L'équipe pédagogique expérimente des dispositifs d'accompagnement des étudiants en difficultés (projet Voltaire sur l'orthographe, dispositif d'allègement de scolarité) dont les résultats sont modestes de l'aveu même des rédacteurs du dossier d'autoévaluation. L'utilisation du numérique reste limitée et le dossier d'autoévaluation indique que les équipements manquent dans les salles. L'internationalisation est faible et passe principalement par l'accueil d'une dizaine d'étudiants étrangers dans les cours centrés sur l'espace de l'Océan indien et par la présence d'enseignement de l'Anglais ou de l'Espagnol, chaque semestre.

Pilotage

L'effectif des membres de l'équipe pédagogique est insuffisant : cinq enseignants-chercheurs titulaires, dont trois rattachés à la 70^e section (Sciences de l'éducation). Le document évoque le recrutement à venir d'un enseignant-chercheur en 19^e section (Sociologie), ce qui est en effet indispensable pour élargir le spectre des spécialités enseignées au-delà du champ éducatif. Le nombre d'enseignants en L3 (cinq) est sans commune mesure avec les effectifs étudiants (120 pour 2018-2019) et interroge quant aux possibilités de suivi des stages. La répartition des responsabilités pédagogiques superpose des responsabilités de département, d'unités d'enseignement, de parcours et d'années, sans que soit précisé le nom du responsable de la L1 et de la L3. Compte tenu de la taille de l'équipe, une répartition des tâches plus lisible serait attendue.

Il existe un conseil d'UFR, une commission pédagogique et une réunion des directeurs de départements par mention dont le rôle effectif dans la licence *Sciences sociales* n'est pas totalement clair. Le conseil de perfectionnement est mis en place et, depuis 2015, il se réunit deux fois par an, en présence de l'équipe pédagogique, d'étudiants et de représentants du monde professionnel. Le dossier d'autoévaluation indique qu'il est le lieu de la formalisation de la démarche d'autoévaluation, avec l'utilisation de grilles d'évaluation et la rédaction de synthèses des réunions. En outre, on regrette la suppression d'un espace de réflexion à l'échelle de l'équipe pédagogique (et non du diplôme), notamment pour penser les évolutions de la filière et réfléchir à la construction d'une nouvelle offre au niveau master. De même, le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est plus présenté, faute de personnel.

Résultats constatés

Les données sur les effectifs de la formation sont difficiles à suivre, compte tenu des changements de catégories en cours de période. Elles sont utilisables uniquement pour 2015-2016 et 2016-2017. Celles sur le devenir des étudiants sont incomplètes (aucune information sur les types de master, les établissements, les types d'emploi occupés...) et ne portent que sur 2014-2015. Le tableau présenté indique qu'en 2015-2016 et 2016-2017, environ 60 étudiants par an ont été diplômés et que les taux de réussite très bas en L1 (32 %), s'améliorent et se stabilisent en L3 (87 et 80 %). Malheureusement, il semble avoir diminué entre 2015-2016 et 2016-2017, surtout en L2 (86 % à 64 % pour le parcours en *Géographie et aménagement* et 93 % à 72 % pour le parcours en *Histoire*). La grande majorité des étudiants diplômés en 2015 a poursuivi ses études (71 %) et 15 % se sont insérés professionnellement, sans précision ni sur les secteurs et ni sur les métiers. La moitié d'entre eux est inscrite à l'ESPE (51 %), 11 % restent au sein de l'UFR et 8 % semblent poursuivre leurs études en dehors de l'établissement. Ce fort taux d'inscription en master au sein de l'ESPE est une situation inhabituelle pour ce type de formation, peut-être lié au pourcentage relativement élevé de spécialistes de Sciences de l'éducation dans l'équipe pédagogique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon équilibre entre des savoirs académiques généraux et l'ancrage local.
- Densité des liens avec les mondes de l'intervention sociale et de l'éducatif.
- Démarche d'autoévaluation de qualité.

Principaux points faibles :

- Inadéquation entre l'intitulé de la formation et ses contenus.
- Absence d'enseignants-chercheurs en Sociologie.
- Enseignements en Sciences sociales trop morcelés concernant les différents domaines de spécialisation.
- Insuffisance de l'adossement à la recherche.
- Accompagnement à la professionnalisation insuffisamment développé.
- Faible taux de réussite en L1, que les dispositifs de lutte contre l'échec ne semblent pas réduire.
- Débouchés inexistantes en Sciences sociales en l'état actuel de l'offre de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sociales* de l'Université de La Réunion est une formation pluridisciplinaire disposant d'un fort ancrage local, tout particulièrement dans le champ de l'*Education*. Si le sous-encadrement en enseignants-chercheurs est réel, il n'en reste pas moins que la L2 et la L3 de cette formation doivent être modifiées pour renforcer la dimension généraliste de la formation (diversité des thèmes étudiés par les Sciences sociales), la formation par et pour la recherche ainsi que les liens avec un monde professionnel diversifié. De même, le taux d'échec en L1 doit impérativement faire l'objet d'un travail réflexif pour repenser la formation et ses dispositifs de lutte contre l'échec. Enfin, il est surprenant que seuls 11 % des étudiants poursuivent leurs études au sein de cette unité de formation et de recherche. Cela suggère que l'offre de formation au niveau master devrait être renforcée afin de devenir une perspective pertinente pour les diplômés de cette licence, dont très peu d'entre eux semblent avoir l'opportunité de s'inscrire dans un autre établissement (8 %) du fait de l'éloignement géographique des autres établissements d'enseignement supérieur.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chargé de communication* proposée par l'Université de La Réunion est une formation permettant d'acquérir les compétences attendues d'un chargé de communication généraliste, capable de comprendre une problématique de communication, d'élaborer une stratégie et de la mettre en œuvre. Cette licence est portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH) et prépare aux métiers de chargé de communication, de chargé de marketing, de chef de publicité ou encore d'assistant de mediaplanneur ou de *community manager*.

Il s'agit d'une formation proposée dans le cadre du service de formation permanente de l'université, en alternance, qui accueille majoritairement des stagiaires de la formation professionnelle en contrat de professionnalisation, ou de la formation initiale en contrat d'apprentissage.

ANALYSE

Finalité
La licence professionnelle est conçue comme une spécialisation d'un cursus Bac +2 dans le domaine de la Communication. L'objectif est de former en un an aux métiers de la Communication au sens large. Il peut s'agir d'intégrer des structures qui gèrent elles-mêmes leur communication en tant que chargé de communication (petites et moyennes entreprises- PME, associations, collectivités) ou de travailler en agence de communication, ou d'événementiel. La licence prépare aussi aux métiers de la publicité, à la production de contenus (sites d'informations, studios de production) et au poste de <i>community manager</i> .
Positionnement dans l'environnement
Le dossier d'autoévaluation n'indique pas comment se situe la licence dans l'offre de formation universitaire de La Réunion. On ignore notamment s'il s'agit de la seule formation de niveau Bac +3 en Communication sur l'île. La formation semble bien identifiée par les entreprises, les collectivités et les associations du territoire. Elle recrute à l'international (Océan indien) et une délocalisation est envisagée sur l'île Maurice. Le programme de formation se donne pour objectif de répondre aux besoins du marché local, composé

essentiellement de petites structures réclamant des professionnels polyvalents.

Aucun lien avec la recherche n'est mentionné, ce qui est dommageable pour une formation dispensée à l'université.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très lisible puisqu'il s'agit d'un tronc commun sans choix d'option. La formation totalise 550 heures de cours incluant un projet tutoré. Le stage correspond en fait à la présence en entreprise, trois jours par semaine dans le cadre de l'alternance, ce qui est tout à fait classique et cohérent avec la nature de la formation.

Le souci d'adapter la formation à la demande se traduit par exemple par l'augmentation du nombre d'heures de formation à la Création audiovisuelle et à l'Infographie. Des outils numériques sont utilisés dans le cadre de la formation, sans qu'il soit précisé par exemple si le nombre de terminaux est suffisant, ni quels sont les logiciels utilisés.

Le projet tutoré est d'un volume horaire insuffisant par rapport à la réglementation (124 heures). Il est proposé soit par un annonceur, soit par les étudiants eux-mêmes et fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

Pilotage

Les professionnels en activité assurent un peu moins de 40 % du volume horaire de formation : le dossier d'autoévaluation en compte une dizaine mais le tableau en annexe n'en mentionne que sept. Les emplois qu'ils occupent sont bien dans le cœur de métier. Les enseignants-chercheurs de l'Université de La Réunion assurent un peu moins de 20 % des cours, ce qui est un peu faible. Le solde (43 % du volume horaire, ce qui est très important) est à la charge d'enseignants venus du secondaire, dont trois (sur quatre) à la retraite.

Le pilotage est assuré par un binôme : une responsable scientifique (enseignante-chercheure) et une responsable pédagogique (professeure certifiée en lycée). On s'étonne que la responsabilité pédagogique soit confiée à un personnel non universitaire, en retraite, et dont la discipline de rattachement est l'Economie-gestion. L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an.

Les évaluations des enseignements par les étudiants se font chaque année, mais aucune précision n'est donnée quant à leur exploitation. Le conseil de perfectionnement, qui se tient une fois par an, réunit enseignants, intervenants, professionnels et deux étudiants et une synthèse des remarques est transmise au responsable pédagogique de la formation pour améliorer le pilotage.

Résultats constatés

Pour la vingtaine d'étudiants sélectionnés chaque année, on ne dispose pas de données précises sur leur formation d'origine, ni sur les modalités de sélection. On sait seulement que 10 à 15 % des étudiants sont titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT), les autres étant issus de Brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'univers différents.

En moyenne sur les quatre dernières années, l'effectif est de 22 étudiants et le taux de réussite de 98 %, ce qui est excellent.

Le tableau fourni par l'établissement et relatant les enquêtes de suivi des diplômés n'est pas clair du tout et il est impossible d'en faire une analyse. Les enseignants ont parallèlement collecté des informations sur le devenir des anciens étudiants. Il en ressort qu'à 12 mois, 56 % des diplômés sont en emploi et 19 % sont en poursuite d'études. Ce taux d'insertion professionnelle paraît insuffisant, surtout pour une formation en alternance. Il est indiqué que les débouchés sont principalement situés sur l'île, la formation ayant donc pour vocation de servir d'abord le marché local de l'emploi où les besoins ne sont peut-être pas aussi importants (84 diplômés en quatre ans). On ignore ce que sont devenus les 25 % restants. On ignore également la nature de l'emploi ou celle de la poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation généraliste aux métiers de la Communication reconnue par les acteurs du territoire.
- Une bonne présence de professionnels de qualité dans la formation.
- Alternance qui permet aux étudiants de pratiquer et de bien connaître le monde professionnel.

Principaux points faibles :

- Niveau d'insertion professionnelle faible pour une formation professionnelle en alternance.
- Faible place des universitaires dans l'équipe pédagogique.
- Part élevée d'enseignants du secondaire et/ou en retraite.
- Manque de suivi des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le suivi des diplômés, partis sur le marché du travail ou en poursuite d'études, permettrait d'affiner le programme de formation et de bien valider son adéquation avec les besoins locaux. D'autre part, une plus grande ouverture de la formation à l'international permettrait de l'asseoir davantage dans son environnement.

Il faudrait également renforcer l'équipe pédagogique en donnant plus de place aux universitaires et mobiliser plus fortement les intervenants professionnels autour de la question de l'insertion professionnelle, afin qu'ils soient davantage moteur de la professionnalisation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA MÉDIATION PAR DES APPROCHES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Dispensée sur le site du parc technologique universitaire de l'Université de La Réunion, la licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* propose une spécialisation dans le domaine de la *Communication* et vise à former aux métiers de la Médiation dans des organisations culturelles et de la conduite de projets culturels dans des musées, des théâtres, des bibliothèques. Gérée administrativement par le Service universitaire de formation permanente (SUFPP) de l'Université de La Réunion, cette formation est ouverte à des stagiaires de la formation professionnelle en contrat de professionnalisation, à des étudiants en formation initiale en contrat d'apprentissage, ou à des étudiants « individuels payants ».

ANALYSE

Finalité
<p>Les unités d'enseignements de la formation sont cohérentes avec les objectifs annoncés et les métiers auxquels les diplômés peuvent prétendre. La présence d'un stage (de 12 semaines ou en alternance) et d'un projet tutoré soutiennent la dimension professionnalisante de cette formation qui, conformément aux caractéristiques d'une licence professionnelle, n'a pas vocation à la poursuite d'études. Néanmoins, on observe un décalage problématique entre les objectifs affichés de la formation et sa capacité à soutenir une insertion professionnelle. Le suivi des diplômés atteste du fait que l'alternance n'alimente pas une dynamique de recrutement par les institutions partenaires et que la part des diplômés de cette formation accédant aux emplois visés est extrêmement faible puisqu'inférieure à 30 %.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Offrant une spécialisation en <i>Communication</i> à partir d'un cursus Bac +2 (ou équivalent), la formation complète l'offre de formation de l'Université de La Réunion qui intègre une licence professionnelle <i>Métiers de la communication : chargé de communication</i>. Développée en vue de répondre à une demande sociale et aux besoins de professionnels des métiers de la Culture dans la zone de l'Océan indien, la formation entretient depuis son origine des liens étroits avec les institutions culturelles de La Réunion. Ces partenaires socio-économiques constituent tout à la fois des terrains de stage, des commanditaires de projets tutorés et des viviers d'intervenants professionnels impliqués dans la formation. Par ailleurs, la formation a développé des partenariats avec certaines collectivités (ville de Saint-Denis) et entretient des relations étroites avec différentes institutions de</p>

Madagascar, du Mozambique et de l'île Maurice. Ces partenariats ouvrent la formation à l'ensemble des problématiques liées à la culture dans l'Océan indien et ont participé ponctuellement à la mobilité étudiante entrante en 2013-2014. La formation a par ailleurs développé des partenariats avec quatre universités de France métropolitaine, dont des enseignants-chercheurs sont intégrés à l'équipe pédagogique. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas si ces partenariats, dont les enjeux ne sont pas explicités, sont formalisés par des conventions. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne aucun adossement à un laboratoire, ce qui est l'indice alarmant d'une articulation inexistante avec la recherche.

Organisation pédagogique

Se déployant sur deux semestres, la formation présente une architecture lisible articulée autour de six unités d'enseignement, qui intègrent un projet tutoré et un stage. Plusieurs incohérences comptables sont à signaler concernant les volumes des crédits ECTS et les horaires affichés dans le dossier d'autoévaluation: l'addition des différents modules de la maquette aboutit à un total de 61 crédits ECTS (et non 60). Le dossier d'autoévaluation fournit des indications contradictoires sur le nombre d'heures de formation, évoquant tantôt 480 heures pour les six unités d'enseignement (intégrant le projet tutoré), tantôt 540 heures (hors stage et projet tutoré). La maquette affiche, pour sa part, 480 heures (avec projet tutoré et hors stage) ventilées à hauteur de 220 heures sur le premier semestre et de 260 heures sur le second. Après vérification des chiffres de la maquette, le second semestre atteint en fait 320 heures (110 pour le projet tutoré, 110 pour l'unité d'enseignement trois, 100 pour l'unité d'enseignement quatre). Sur cette base, la formation aurait un volume, projet tutoré compris, de 540 heures, ce que tend à confirmer la lecture attentive de la brochure d'information à destination des étudiants. Ce faisant, le format du projet tutoré se révèle non-conforme à l'article 7 de l'Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, stipulant que le projet tutoré doit représenter au moins 25 % de la formation (hors stage). En l'état, le projet tutoré ne représenterait que 20,37 % du volume total de la formation (110 heures sur 540).

Comme attendu pour une licence professionnelle, la place de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle est importante : en plus du projet tutoré effectué, la formation offre la possibilité d'effectuer un stage long (12 semaines) ou en alternance (38 semaines). La formation encourage d'ailleurs l'alternance et propose un emploi du temps la favorisant : les cours seraient ainsi regroupés sur une semaine par mois (selon le dossier d'autoévaluation) ou sur deux ou trois jours (selon la brochure d'information à destination des étudiants). Pour accompagner les étudiants dans leur recherche de stage, la formation s'appuie sur les forces du Service universitaire de formation permanente de l'Université de La Réunion (SUFPP), ainsi que sur celles du Centre de formation d'apprentissage (CFA) dédié aux stagiaires de moins de 25 ans.

La place de la recherche est très insuffisante : elle se limite à l'intervention d'enseignants-chercheurs qui assurent 25,9 % du volume de la formation (projet tutoré compris).

Concernant le numérique, la formation recourt aux environnements numériques désormais classiques pour la diffusion de cours et les interactions pédagogiques. S'il est appréciable que les étudiants soient formés aux outils numériques pour la mise en place et le traitement d'enquêtes, on regrette qu'aucun enseignement ne soit relatif à l'utilisation des nouvelles technologies pour la médiation culturelle. Concernant les langues, la formation intègre 20 heures de cours d'Anglais de la communication et des affaires. On apprécie que la formation intègre un accès à une plateforme d'entraînement en ligne pour l'amélioration du niveau de français des étudiants.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un binôme composé d'une maître de conférences et d'un professionnel de la culture, dont les rôles respectifs sont clairement identifiés. Ce binôme est assisté par le SUFP. L'équipe enseignante intègre huit enseignants-chercheurs, dont trois de l'Université de La Réunion et cinq de métropole (Lyon, Grenoble, Nice) et de l'étranger (Madagascar, Mozambique). Ces enseignants-chercheurs assurent un total de 140 heures dans la formation. Huit intervenants professionnels, aux profils et aux postes adaptés aux objectifs de la formation, sont nominativement indiqués comme membres de l'équipe pédagogique et chargés de 210 heures de cours, soit 48 % des enseignements. Ces données interrogent sur la pertinence des informations intégrées dans la brochure d'information à destination des étudiants qui évoque une équipe intégrant 70 % de professionnels. Aucune information n'est donnée sur les profils des chargés de cours, qu'on suppose venir nécessairement renforcer l'équipe pédagogique (chargée au total de 350 heures d'enseignement) pour couvrir le volume horaire total de la formation. La diversité des origines géographiques des membres de l'équipe pédagogique n'est pas indiquée, comme figurant un obstacle à la réunion régulière de ses membres, s'effectuant au minimum trois fois par an.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, composé de six personnes et de deux étudiants. Le

dossier d'autoévaluation contient néanmoins des informations contradictoires quant à sa périodicité, qui est dite tantôt biannuelle (fin septembre / fin avril), tantôt annuelle. L'évaluation des enseignements est assurée deux fois par an par le SUFF. Les étudiants sont par ailleurs invités à s'exprimer à tout moment par un document collaboratif accessible en ligne. Le dossier d'autoévaluation n'explicite malheureusement pas dans quelle mesure ces retours bénéficient concrètement à l'évolution de la formation.

Les modalités d'évaluation des unités d'enseignement sont classiques ; celles du projet tutoré et du stage sont conformes aux obligations d'une licence professionnelle, tout comme l'est la composition du jury de stage.

Plusieurs points d'attention convergents invitent à améliorer le pilotage de la formation : tout d'abord, la faible qualité de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui est lacunaire et qui comporte des problèmes de syntaxe suggérant un manque d'attention à ce document pourtant essentiel. Le dossier d'autoévaluation présente lui aussi de nombreuses coquilles attestant d'un défaut de relecture et de nombreuses données incohérentes. Il est regrettable que l'équipe pédagogique n'ait pas livré plus d'éléments analytiques.

Résultats constatés

L'analyse des résultats constatés interroge l'existence de la formation. La formation présente des effectifs faibles et extrêmement variables depuis 2014. Non ouverte en 2015-2016, la formation a intégré, en moyenne sur ses années ouvrées, 14 étudiants alors que sa capacité est arrêtée à 20 places par an. L'essentiel du recrutement se fait auprès d'adultes en reconversion professionnelle (ou déjà en poste) et d'étudiants issus de Brevets de technicien supérieur (BTS) tertiaires. En moyenne, la part des étudiants issus d'une licence ou d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) est faible (10 à 15 %). Le taux de réussite est excellent : près de 90 % des étudiants sont diplômés.

Le dispositif de suivi des diplômés est très insuffisant pour une licence professionnelle et il serait nécessaire de mettre en place un système permettant de comprendre ce que deviennent les anciens étudiants. En l'absence de suivi de cohorte, l'équipe pédagogique indique effectuer une enquête par téléphone. L'équipe pédagogique envisage de mettre en place un annuaire des anciens et la création d'une association de médiateurs culturels, qui sont deux pistes intéressantes. L'enquête interne de l'équipe de pilotage fait état d'une rare poursuite d'études : depuis la création de la licence en 2012, seuls deux étudiants ont poursuivi leurs études en master. Selon cette source, l'insertion professionnelle est extrêmement faible pour une formation en alternance puisque seuls 30 % des diplômés ont trouvé un emploi après une année sur le marché de l'emploi. L'équipe de pilotage explique cette situation par une conjoncture économique difficile : les structures culturelles de La Réunion ne seraient pas en situation d'ouvrir des postes. Les étudiants s'insèrent donc à des niveaux inférieurs à leur niveau de qualification (catégorie C) ou s'orientent vers le travail indépendant, dépendant des commandes publiques. De plus, 20 % des diplômés vivent d'emplois précaires dans les domaines du Spectacle vivant ou du Tourisme culturel. Le dossier d'autoévaluation indique que 10 % des diplômés optent pour une mobilité (nationale ou internationale) : cette perspective mériterait de faire l'objet d'une vraie réflexion sur la capacité de la formation à favoriser cette mobilité et à l'accompagner. L'obtention de la carte nationale de conférencier culturel pour les diplômés, en projet, envisagée par l'équipe de pilotage, constituerait une première perspective intéressante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte présence d'intervenants professionnels dans la formation.
- Positionnement intéressant pour l'Université de La Réunion, acteur de l'enseignement supérieur à l'échelle du bassin de l'Océan indien.

Principaux points faibles :

- Très faible taux d'insertion professionnelle.
- Projet tutoré au format non-conforme au texte encadrant les licences professionnelles.
- Formation sans lien avec la recherche.
- Insuffisant dispositif de suivi des diplômés.
- Dossier d'autoévaluation peu soigné, contenant des données incohérentes.
- Fiche RNCP à compléter et à corriger.
- Présence du numérique insuffisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est important de revoir le format du projet tutoré, de sorte à le rendre pleinement conforme au cadre législatif d'une licence professionnelle. Une réflexion devrait être menée par l'équipe de pilotage sur la question des débouchés professionnels, problème crucial de cette licence professionnelle censée répondre aux besoins du marché local de l'emploi. Une première piste de travail pourrait porter sur le renforcement de l'accompagnement des étudiants aux mobilités professionnelles nationales et internationales face à un contexte conjoncturel ne permettant pas d'insérer les diplômés sur l'île de La Réunion. La mise en place d'un dispositif de suivi des diplômés et une exploitation des retours étudiants sur la formation seraient ensuite, à n'en pas douter, des outils précieux pour faire évoluer la formation. Par ailleurs, l'équipe pédagogique pourrait s'engager à explorer comment toutes les dimensions du partenariat pourraient aider au développement de la formation et contribuer ainsi à l'insertion professionnelle des étudiants titulaires du diplôme.

Afin d'assurer une meilleure valorisation des compétences des diplômés, la formation gagnerait à veiller à la lisibilité des instruments de communication à l'intention des recruteurs, à l'instar de la fiche RNCP et à veiller à renforcer la visibilité des compétences des étudiants. Il pourrait par exemple être intéressant d'envisager le passage de la certification témoignant d'une maîtrise de la langue française pour laquelle la formation dispose d'une plate-forme d'entraînement en ligne. De la même façon, rendre obligatoire la validation d'une certification en compétences informatiques pourrait être une piste de travail intéressante, en complément d'une réflexion visant à renforcer la place du numérique dans la formation, compte tenu du poids grandissant de l'informatique dans les pratiques de médiation culturelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Français langue étrangère* (FLE) de l'Université de La Réunion se présente sous la forme d'une mention entièrement dispensée à distance depuis 2012-2013 pour la première année de master (M1) et depuis 2013-2014 pour la deuxième année de master (M2). Le parcours accueille des étudiants en formation initiale ainsi que des professionnels déjà en poste qui souhaitent acquérir des compétences approfondies liées à l'enseignement du Français langue étrangère ou des langues. Préparant aux métiers de l'Enseignement des langues maternelles et étrangères, des Médias et de l'édition, la formation donne également accès à la recherche en Sciences du langage ou en Sciences de l'éducation. Pour ce faire, la formation propose des enseignements liés à la didactique du plurilinguisme et à l'ingénierie pédagogique numérique.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs du master <i>FLE</i> sont bien identifiés : il vise à préparer aux métiers de l'enseignement du Français langue étrangère dans différentes institutions, aux métiers de la Coopération linguistique, aux métiers de la Conception de ressources pédagogiques (notamment numériques) et de la Gestion pédagogique de centres de langue, ainsi qu'aux métiers de la recherche en Sciences du langage ou Sciences de l'éducation. La formation dispense des enseignements pluridisciplinaires adaptés à ces finalités : elle intègre notamment de façon pertinente divers aspects du plurilinguisme, en particulier dans la francophonie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention occupe une position originale dans le paysage régional : seule formation de l'Université de La Réunion à être entièrement dispensée à distance, la mention <i>FLE</i> est également l'unique formation offrant une spécialisation en <i>Didactique des langues et du FLE</i> à l'échelle de la région. Elle offre une poursuite d'études au parcours <i>FLE</i> de la licence <i>Lettres</i> dispensée par l'Université de La Réunion, tout en répondant aux besoins formulés par les professionnels déjà en poste, en recherche d'une formation continue à l'échelle locale, régionale et internationale. Cette formation ouverte à distance assure un rôle essentiel dans le projet stratégique de l'Université de La Réunion initié en 2012.</p> <p>La formation dispose de nombreux partenariats avec le monde professionnel régional et international. Elle déploie de nombreuses relations avec des institutions locales comme le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de</p>

voyageurs (CASNAV), des universités étrangères, des associations de type Alliances françaises, des ambassades de France et des entreprises proposant des formations en langues, qui sont autant de lieux de stages pour les étudiants en M1 et M2. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas le nombre exact de conventions formalisées sur le plan institutionnel.

Le dossier d'autoévaluation n'évoque aucune donnée précise quant aux mobilités internationales des enseignants et à ses enjeux.

Le master est adossé au laboratoire Institut coopératif austral de recherche en éducation (ICARE, EA 7389) dont les programmes de recherche liés au plurilinguisme et au numérique sont parfaitement cohérents avec les objectifs de la formation. Ces programmes de recherche participent à former les étudiants à la recherche et nourrissent directement certaines unités d'enseignements. Il est en revanche regrettable que le dossier d'autoévaluation ne fasse pas état des liens du master à l'école doctorale.

Organisation pédagogique

La formation s'appuie sur un dispositif de formation ouverte à distance (FOAD) qui apparaît très pertinent pour répondre d'une part, aux besoins des professionnels déjà en poste en situation de reprise d'études, et d'autre part, aux besoins de l'ensemble des étudiants dont le lieu de stage de M2 doit être extérieur à La Réunion. La qualité de ce dispositif est étroitement corrélée aux recherches menées au sein de l'équipe autour de la co-construction des savoirs à travers l'utilisation des technologies 2.0 et des outils permettant collaboration et coopération en mode synchrone et asynchrone. Le travail collaboratif et les interactions entre étudiants d'une part et enseignants-étudiants, d'autre part, occupent donc une place essentielle dans la formation. Renforcés par la présence d'un tuteur par niveau, le dispositif adopté garantit un suivi et un accompagnement réguliers de l'étudiant par les enseignants.

L'architecture de la formation est lisible ; ses différents blocs sont bien équilibrés en termes de crédits ECTS et de répartition horaire. On regrette cependant que le dossier d'autoévaluation n'explique pas la logique de progression qui doit s'opérer entre le M1 et le M2.

Conformément aux objectifs et aux besoins propres à cette formation délivrée à distance, la place du numérique est extrêmement forte, le numérique et les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) occupent une place importante, en particulier en ce qui concerne la conception numérique de ressources. L'innovation pédagogique occupe enfin une place de premier ordre dans cette formation qui expérimente de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de travail liés à l'*e-learning*.

La place de la professionnalisation est très forte : la formation intègre un stage en milieu professionnel obligatoire en M1 et M2. L'ouverture à la dimension internationale est effective. On apprécie qu'elle soit encouragée par un stage de M2 se déroulant obligatoirement hors de La Réunion. Il aurait été intéressant que le dossier d'autoévaluation précise les aides soutenant cette mobilité des étudiants pour les étudiants habitant à La Réunion, les déplacements par avion étant fort onéreux. De la même façon, le dossier d'autoévaluation n'indique pas dans quelle mesure les services centraux de l'université participent à accompagner la construction du projet étudiant. Le dossier d'autoévaluation ne fait pas mention de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), ce qui est surprenant compte tenu des spécificités des étudiants de la formation. Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation ne précise pas les conditions de recrutement des étudiants.

On regrette que la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) soit lacunaire : les codes du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) des métiers ne sont pas renseignés. Des coquilles sont par ailleurs présentes dans ce document de première importance.

Pilotage

L'équipe pédagogique, très bien fournie, œuvre dans des conditions d'encadrement tout à fait confortables. Secondée par une ingénieure pédagogique et une adjointe administrative, l'équipe pédagogique se compose en effet de 10 enseignants aux profils diversifiés : quatre enseignants-chercheurs (EC), dont trois titulaires locaux (deux maîtres de conférences- MCF et un professeur) ainsi qu'un professeur agrégé (PRAG) en Anglais et une professeure à l'Université des Antilles ; cinq chargés d'enseignement vacataires. Les profils et les lieux d'exercice des intervenants professionnels sont également diversifiés et très pertinents au vu des débouchés visés par la formation.

On regrette que le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe, les modalités de réunion, les jurys ne soient pas présentés dans le dossier d'autoévaluation. De la même façon, le dossier d'autoévaluation ne

précise pas la composition et la régularité de la tenue du conseil de perfectionnement, qui existe depuis 2015.

Les modalités de contrôle des connaissances, ayant fait l'objet d'une réflexion approfondie par l'équipe pédagogique, sont diversifiées (dossiers établis en documents partagés en groupe, devoirs sur table à distance en temps limité) et très pertinentes par rapport aux objectifs de la formation.

Enfin, l'évaluation de la formation par les étudiants est effective ; les retours des étudiants, analysés et présentés dans les annexes du dossier d'autoévaluation, sont pris en compte et exploités pour faire évoluer la formation. En l'occurrence, le niveau de satisfaction des étudiants est très élevé, à la fois pour ce qui est des modalités d'enseignement que pour l'insertion professionnelle que la formation leur a permis de réaliser.

Des coquilles, des erreurs grammaticales et orthographiques, sont présentes dans le dossier d'autoévaluation.

Résultats constatés

Satisfaisants, les effectifs de la formation fluctuent néanmoins de façon forte d'une année à l'autre : en moyenne, de 2012 à 2018, la formation a intégré environ 28 étudiants en M1 (32 en 2012-2013 ; 24 en 2014-2015) et environ 28 en M2 de 2013 à 2018 (36 en 2014-2015 ; 21 en 2016-2017). L'attractivité de la formation est nette si l'on considère l'origine géographique de ces étudiants : en M1, 43 % des étudiants habitent hors Réunion, contre 62 % en M2. L'effectif de la formation présente la particularité d'être composé d'étudiants en formation initiale et de salariés en reprise d'études : ces derniers représentent 65 % des effectifs de M1, 55 % en M2.

Le taux de réussite sur les années 2012-2017 est très satisfaisant : 65 % en moyenne sur ces cinq dernières années en M1 et en M2. Le dossier d'autoévaluation invite à remarquer que ce taux monte à 83 % si on intègre les réussites des étudiants qui sont déjà professionnels et qui réalisent leur master en trois ou quatre ans, en parallèle d'un emploi à temps plein.

Il n'existe pas de suivi de cohorte. En l'absence d'enquête systématique assurée par les services centraux de l'université, l'équipe a elle-même mené une enquête en ligne pour connaître le devenir de ses diplômés des cinq dernières années. Cette enquête, qui s'appuie sur un faible taux de retour (18 % soit 24 étudiants), révèle une excellente insertion professionnelle de 100 % dont 91 % en lien avec l'enseignement, ce qui témoigne clairement de l'efficacité de la formation. Par ailleurs, la formation aboutit à une forte internationalisation des diplômés en sortie d'études : 87,5 % des répondants de l'enquête vivent hors de La Réunion, dont 58,5 % à l'étranger. Le suivi des étudiants pourrait être approfondi afin de connaître l'insertion professionnelle de l'ensemble des étudiants et favoriserait la construction du réseau professionnel des nouveaux étudiants.

Si la formation autorise une insertion professionnelle forte, celle-ci s'opère au détriment d'une poursuite d'études qui, en l'état, est extrêmement faible pour un master de ce champ : le dossier d'autoévaluation n'évoque qu'une seule poursuite en doctorat. Une réflexion est à engager pour favoriser la poursuite d'études, surtout au vu du taux d'encadrement très confortable observé et de la demande de la zone Océan indien.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellente insertion professionnelle en sortie de formation.
- Forte internationalisation des diplômés.
- Niveau de satisfaction très élevé des étudiants.

Principaux points faibles :

- Quasi absence de poursuite d'études en doctorat.
- Suivi des diplômés à développer.
- Manque de visibilité sur les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique.
- Fiche RNCP lacunaire.
- Fluctuation forte du nombre d'étudiants d'une année à l'autre.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Assurant une excellente insertion professionnelle, le master *Français langue étrangère* présente un taux insuffisant de poursuite d'études en doctorat. Une réflexion devrait être engagée pour la favoriser, dans un contexte où il existe une forte demande dans ce champ spécialisé à l'échelle internationale.

Un suivi de cohorte assuré par les services centralisés de l'université devrait être développé et le suivi des diplômés gagnerait à être renforcé. La mise en place d'outils, dont un annuaire des anciens, pourrait être une piste pour favoriser la construction du réseau de l'étudiant.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'Université de La Réunion est le master unique du département de Géographie. Il s'agit d'un master généraliste tourné vers une expertise régionale, pour des insertions professionnelles essentiellement orientées vers la fonction publique territoriale ou d'Etat. Il forme des étudiants aux métiers de l'Enseignement, de l'Aménagement, du Développement local et international, de l'Ingénierie et aux métiers de la Recherche (par la poursuite des études en doctorat). La formation proposée par le département de Géographie, composante de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH) se déroule sur le site de l'Université de La Réunion, à Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues et le détail des enseignements sont clairement exposés. Cependant, le master paraît mieux adapté aux débouchés dans l'Enseignement et en doctorat que vers des emplois dans le secteur privé. Il dispense des enseignements fondamentaux nécessaires à une bonne maîtrise de la Géographie générale, avec des approches variées sur l'environnement, le patrimoine, le développement, la géopolitique, la géographie de la santé, etc. On apprécie qu'il soit orienté vers la connaissance des milieux de l'aire macro-régionale de l'Océan indien et plus particulièrement dans la partie orientale de l'Océan indien avec des thématiques privilégiées sur les questions d'insularité en milieu tropical. En revanche, le volet formation professionnelle paraît insuffisamment développé eu égard aux objectifs affichés, tant dans les liens avec les représentants des différents secteurs d'activité (à l'exception du secteur public et à un degré moindre du tourisme), que dans les enseignements dispensés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master est bien intégré dans un riche réseau d'organismes et de laboratoires d'accueil. Le principal est l'équipe d'accueil Océan indien espaces et sociétés (OIES) ainsi que l'unité mixte de recherche (UMR) ESPACE-DEV, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Des chercheurs de ces organismes interviennent dans les enseignements.</p> <p>Des partenariats existent avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, de l'Océan indien et</p>

également du Nord (Québec, pays européens). Cela se traduit par quelques échanges d'étudiants et quelques missions d'enseignement. L'ensemble mériterait d'être développé.

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* a essayé de se construire en adéquation avec l'environnement économique et politique de La Réunion, à la fois sur le plan local et dans la zone de l'Océan indien, en tenant compte du potentiel de recherche, des capacités d'emplois et des thèmes de politique d'aménagement du territoire des collectivités locales et régionales. Cependant, les partenariats avec le monde professionnel sont limités, tournés vers des partenaires publics, collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Certes, la professionnalisation concerne les questions de patrimonialisation et de développement local fondé sur cette valorisation du patrimoine, mais le master gagnerait à développer des liens avec les entreprises locales. La faiblesse des revenus liés à la seule taxe d'apprentissage (environ 1600 euros par an) n'est pas du tout à la hauteur des ambitions et des capacités d'un master de ce niveau. La prospection des besoins auprès des acteurs socio-économiques locaux, les prises de contact avec les acteurs régionaux en charge de l'apprentissage paraissent insuffisantes. Le programme du master insiste trop sur les aspects théoriques au détriment d'une formation plus professionnalisante.

Organisation pédagogique

La structure du master est très lisible. Celui-ci est constitué d'un bloc d'enseignements proposé à tous les étudiants. Les enseignements dispensés en première année de master (M1) sont très sérieusement et scientifiquement fondés, mais à la lecture de la maquette, il semble qu'il s'agisse d'un programme concentrant un grand nombre de cours magistraux. Peu de place est laissée au travail autonome, à des ateliers (aucun en M1). Le contenu du « mémoire d'étape » paraît flou, alors que les volumes horaires des enseignements au deuxième semestre (S2) du M1 sont encore élevés (ce qui limite le temps disponible pour le travail personnel) et qu'il n'en est rien dit de précis dans le dossier d'autoévaluation. On se demande également pourquoi aucun stage n'existe en M1, alors que le master a des objectifs de professionnalisation affichés. En deuxième année de master (M2), il existe près de 45 heures d'appui méthodologique, ce qui est suffisant, mais le reste est de l'ordre de l'apport de connaissances très théoriques. Celles-ci sont certes très souhaitables et pertinentes, mais on s'interroge sur les perspectives en vue d'une insertion professionnelle. D'autant qu'il n'existe aucun enseignement en tant que tel en M2 concernant les outils de la Géographie (système d'information géographique- SIG, statistique, géomatique). Un atelier avec une mise en situation concrète des étudiants devant un projet et si possible correspondant à une commande concrète d'un organisme public ou privé paraîtrait adapté. Et au final, il existe un stage de un à deux mois : pour un M2, c'est insuffisant pour une insertion professionnelle réellement effective et même pour la réponse à une commande scientifique digne de ce nom. Pour accompagner cette évolution, il conviendrait de renforcer la place de professionnels dans l'équipe pédagogique, en systématisant leur intervention dans les enseignements, l'organisation d'ateliers et de stages.

Sur un autre plan, il n'est pas prévu de formation (ni de temps disponible) afin que l'étudiant puisse produire une publication dans une revue internationale, dans le cadre ou en association avec une équipe de recherche. Les étudiants auraient tout à y gagner, en vue de la préparation à un projet de thèse (c'est la base de l'ingénierie de recherche dans la plupart des grands établissements internationaux).

Pilotage

Le master, dirigé par un professeur des universités (PU), mobilise la communauté des enseignants-chercheurs géographes placée sous la coordination d'un responsable pédagogique par année de master. L'équipe est composée de cinq professeurs, huit maîtres de conférences (MCF), d'un professeur agrégé (PRAG) et suivant les années d'assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et de chargés d'enseignement vacataires (CEV). Elle est largement suffisante pour assurer des enseignements théoriques nombreux et variés et un suivi des étudiants. Mais il manque des professeurs associés issus du monde professionnel (PAST) pour assurer de façon satisfaisante les enseignements tournés vers l'apprentissage.

Il existe un conseil de perfectionnement constitué du responsable de la formation, de deux enseignants titulaires, d'étudiants élus et d'un seul représentant extérieur en provenance du monde socio-professionnel. Cette représentation du secteur de l'emploi est très insuffisante et ne permet pas d'aboutir à une prospection effective et efficiente en matière de stages, d'insertion professionnelle, de réponse à des commandes et à des besoins de la part du monde socio-professionnel. L'adéquation entre la formation et les enjeux de l'insertion professionnelle attendues par le tissu socio-économique est donc à retravailler.

Résultats constatés

Ce master est ouvert au recrutement à des étudiants venant de la licence *Géographie et aménagement* de l'établissement (qui représentent 40 % du total des étudiants inscrits), mais aussi à des juristes, des économistes, des historiens, notamment. Le master accueille essentiellement des étudiants réunionnais, mais il attire aussi des étudiants en provenance de la métropole et de l'ensemble de la région. L'augmentation sensible d'étudiants en provenance de la métropole et la présence d'étudiants issus des États voisins montrent que ce master est attractif, notamment en raison de sa spécialisation sur l'aire de l'Océan indien.

Les taux de réussite sont croissants, alors que le nombre d'inscrits augmente de 40 à 46, ce qui est positif, passant de 45 % en 2013-2014 à plus de 60 % les deux dernières années. Au-delà des difficultés à tirer des conclusions à partir d'effectifs réduits, les résultats paraissent meilleurs en M1 (de 72 à 81 % sur les trois dernières années), qu'en M2 (de 36 à 50 % sur la même période). Le principal frein au succès, selon les auteurs du dossier d'autoévaluation, tient à la difficulté de rédaction du mémoire en M2. Il manque sans doute, en M1, une initiation des étudiants à l'écriture du master, sous forme de stage dédié ou de travaux dirigés.

Les suivis de cohortes sont effectués au niveau de l'université. Ils manquent de précision. Pour 44 étudiants en 2012 et 2013, avec un taux de réponses autour de 70 %, le taux d'insertion professionnelle à un an est de 61 %, dont 60 % dans la fonction publique et dans cet effectif 60 % dans l'Enseignement (sans autre précision). Les emplois sont à 91 % locaux, c'est-à-dire à La Réunion. Les chiffres fournis sur la poursuite d'études après le master (42 %) restent vagues. On ignore s'il s'agit d'étudiants poursuivant en doctorat ou d'inscrits dans d'autres formations. Le dossier d'autoévaluation indique que pour être retenu en doctorat, il faut généralement bénéficier d'un contrat doctoral ou d'une allocation régionale de recherche, ce qui est de bonne politique, mais on en ignore le nombre, empêchant toute évaluation en la matière.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Ouverture sur le monde de l'Océan indien et sa spécialisation dans les enseignements sur cette aire.
- Intégration dans un réseau dense d'organismes et de laboratoires de recherche.
- Corpus de connaissances apportées sur ces thématiques des particularités locales.

Principaux points faibles :

- Faible ouverture vers le monde professionnel autre que vers les organismes publics.
- Faible mise en situation de réponse à des commandes concrètes pour les étudiants.
- Stage bien trop court pour permettre une expérience professionnelle suffisante pour les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* présente un positionnement original dans l'ensemble de la macro-région de l'Océan indien. Mais il conviendrait de repenser les liens avec le tissu local des acteurs dans leur diversité, de la Région aux acteurs privés du monde agricole, du Tourisme, des Transports, des Bâtiments et travaux publics- BTP. Il est nécessaire de mettre les étudiants en situation professionnalisante et d'identifier des objectifs et des projets plus approfondis, y compris dans le domaine scientifique. Il faudrait augmenter la part des participants du monde socio-professionnel, l'intégrer dans les interventions, dans les commandes adressées aux étudiants regroupés en équipes mises en situation professionnelles concrètes.

Ce master mérite d'être renforcé, en termes d'accompagnement de moyens, pour permettre un enseignement technique en Statistiques, Cartographie et Géomatique plus approfondi. Il pourrait ainsi mieux mobiliser les ressources d'un tissu actif local, qui nécessite de développer un travail exploratoire des besoins dans l'Agriculture

et l'Agroécologie ainsi que les filières en aval, dans le BTP, le Tourisme et évidemment le Transport. Il pourrait faire bénéficier le vivier d'étudiants locaux ou venus d'ailleurs en quête d'une formation poussée sur les modes de développement local. Il mérite mieux dans la capacité des interfaces à développer avec les acteurs locaux.



MASTER HISTOIRE

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* de l'Université de La Réunion est une formation à et par la recherche, en deux ans (première année de master- M1 et deuxième année de master- M2). Il se structure en un parcours unique intitulé *Océan indien, sociétés, cultures, pouvoirs*, délivré en présentiel au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH). Il comprend au total 392 heures d'enseignement dont 194 de cours magistraux (CM) et 216 de travaux dirigés (TD), un stage de quatre à sept semaines et surtout un important travail autonome, concrétisation des connaissances et des compétences acquises par la réalisation d'un mémoire de recherche d'une centaine de pages, soutenu en fin de M2. Il vise une poursuite d'études en doctorat et une insertion dans un secteur professionnel dont l'amplitude va du monde de l'Enseignement à celui de l'Administration ou de l'Édition à la Gouvernance. L'enseignement est dispensé sur le campus du Moufia.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et les compétences que la formation permet d'acquérir sont très clairement présentées, entre connaissances sur le monde Indocéanique, méthodes de la recherche historique applicables à d'autres domaines et mise en pratique rédactionnelle. Le lien avec la préparation d'une thèse est immédiat, même s'il serait préférable de ne pas donner l'impression de minimiser cette dernière en la qualifiant de « mémoire de doctorat ». Même s'ils ne sont pas corroborés par des données statistiques, les débouchés professionnels directs possibles apparaissent comme réalistes et sont présentés dans toute leur variété.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Histoire</i> de l'Université de La Réunion est le seul master de recherche en Histoire d'une université publique francophone dans cette région du monde, où il est fortement ancré. Des conventions sont d'ailleurs passées avec les universités de Madagascar, des Comores et de Maurice, ainsi que des accords, peut-être informels, avec d'autres en Afrique du Sud comme au Mozambique et en préparation en Inde et en Chine. Les enseignements sont adossés à l'équipe d'accueil (EA) 12 Océan Indien, espaces et sociétés et au Centre de recherches et d'études sur les sociétés de l'Océan indien (CRESOI), auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs (EC) du département d'Histoire et qui sont intégrés à la fédération de recherche de l'université avec divers programmes. La formation est aussi liée à une école doctorale, dont les références ne sont pas indiquées, mais qui a en particulier accordé des bourses de thèse à quatre de ses diplômés ces dernières années. À travers

les stages en particulier, des collaborations existent avec de très variés acteurs locaux, sinon socio-économiques du moins administratifs et culturels, des services culturels municipaux ou de la Direction régionale de l'action culturelle à l'évêché en passant par les musées, la presse régionale ou les offices de tourisme. Tout ceci témoigne d'un vrai dynamisme et d'une volonté de rayonnement au service des possibilités professionnelles des étudiants.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et tout à fait cohérente dans l'optique de la préparation d'un mémoire en deux ans, avec une progression évidente. La formation est accessible en formation initiale et continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, en revanche, aucun aménagement n'est mentionné pour des étudiants en situation particulière (handicaps, salariés), même si l'absence à certains cours pourrait être contournée par des dispositifs numériques.

Le souci de professionnalisation est évident, avec un stage malheureusement non inclus dans la maquette mais pensé comme lié au mémoire de recherche en préparation, et avec une insistance sur le patrimoine, du fait des possibilités d'emplois dans ce domaine. L'accompagnement dans le projet professionnel relève de l'encadrement individualisé du mémoire. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est détaillée et témoigne du souci déjà évoqué de mise en valeur des débouchés. Le mémoire relève de la pédagogie par projet, logique dans le cadre d'une formation par la recherche.

Le numérique est présent, avec une volonté de suivre ses effets sur le travail de l'historien mais dans une perspective professionnalisante plus vaste, avec aussi une insistance par exemple sur l'utilisation par les étudiants de la base de données de l'iconothèque de l'Océan indien, et avec une unité d'enseignement (UE) consacrée aux Humanités numériques.

La volonté d'internationalisation est évidente, mais reste de l'ordre de la volonté, sauf pour ce qui est de l'intervention d'enseignants étrangers, l'Anglais étant largement délégué aux lectures des étudiants et à des séjours à l'étranger – il est précisé que l'île Maurice est à une demi-heure d'avion : le vœu d'assurer plus de 20 % des cours dans cette langue n'est qu'une perspective, et rien n'est indiqué en matière de mobilité sortante d'étudiants, d'enseignants ou de membres du personnel administratif.

Pilotage

L'équipe pédagogique associe professeurs des universités, maîtres de conférences, vacataires docteurs ou doctorants sous contrat, représentant toutes les périodes de l'Histoire (avec une bien plus forte présence de l'Histoire contemporaine, ce qui renvoie à la fois aux effectifs enseignants du département et aux orientations en termes de débouchés). Elle associe aux enseignants du département d'Histoire d'autres venant des Comores et de Madagascar, ce qui renforce la spécificité géographique de la formation, ainsi que des spécialistes d'Anthropologie et ethnologie, de Géographie, de Civilisation britannique, d'Information et communication. Un seul intervenant extérieur est indiqué comme enseignant en fonction de ses fonctions professionnelles (responsable de l'iconothèque de l'Océan indien), mais cela n'a rien d'étonnant dans la discipline.

Il est aussi fait allusion à un comité pédagogique, et de façon plus détaillée au conseil d'orientation et de perfectionnement de la formation, avec des représentants des étudiants et de la société civile (mais sans indication sur l'identité et les activités de ces derniers) : il se réunit deux fois par an, mais il n'est pas fait mention des résultats auxquels il a pu aboutir. Une fiche anonyme d'évaluation des enseignements, distribuée aux étudiants, n'a été prévue que pour la rentrée 2018, trop tard pour que des résultats soient indiqués.

Les règles de validation, par écrit ou par oral et entièrement en contrôle continu, sont clairement présentées et en adéquation avec les compétences à acquérir. De même, les crédits ECTS correspondent bien au volume horaire des enseignements ou à l'importance des compétences soumises à validation. Ces compétences sont bien identifiées et indiquées, et présentes sous une forme résumée dans l'annexe descriptive au diplôme, mais ne sont pas formalisées, tant elles sont intriquées dans l'évaluation du projet global aboutissant au mémoire de recherche. Face à un taux d'échec ou d'abandon élevé, le suivi individuel des recherches par les enseignants joue le rôle d'un tutorat participant directement de l'aide à la réussite, tout comme les discussions en séminaire, permettant aux étudiants de faire état de leurs difficultés et de leurs interrogations. Le séminaire hors maquette organisé au dernier semestre, durant la phase de rédaction du mémoire, va également dans ce sens.

Résultats constatés

Entre poussée des effectifs en licence et concurrence depuis 2013 du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) qui attire un tiers des étudiants diplômés de la licence, les effectifs de la formation, après un creux, tendent vers 25 étudiants en M1 et dépassent la quinzaine en M2, ce qui est assez honorable en termes d'attractivité si l'on ajoute l'accueil de deux ou trois étudiants de « France hexagonale », et de quatre ou cinq Malgaches ou Comoriens, mais qui mériterait d'être amélioré. Le taux de réussite, même stabilisé aux alentours de 60 % en M1 et au-dessus de 40 % en M2, peut inquiéter davantage, même s'il est expliqué par le degré d'exigence, et si l'équipe affiche sa fierté devant les progrès réalisés par les diplômés au cours de leur formation au regard de leur niveau initial. La réduction du taux d'abandon fait partie des objectifs affichés, mais sans doute demanderait-elle un encadrement horaire supérieur.

On ne dispose guère d'indications que sur les poursuites d'études en doctorat, autour de cinq par an ce qui est encourageant, vu les effectifs et les difficultés pour se financer de ceux qui n'obtiennent pas une bourse de l'école doctorale ou de la région. Les étudiants s'insérant sur le marché du travail sont perdus de vue, ce qui peut faire s'interroger sur la réalité de certains au moins des débouchés visés. Les statistiques fournies par les services centraux de l'université ne concernent que les promotions 2012 et 2013, comportent manifestement une proportion d'étudiants relevant aujourd'hui du master *MEEF*, et sont en partie illisibles, en particulier pour ce qui est du niveau d'emploi – le salaire moyen annoncé peut également interroger (1458 euros). Une enquête effectuée par la formation auprès de ses anciens étudiants se justifierait pleinement pour valider les perspectives professionnelles offertes et servir d'argument facilitant une augmentation de l'attractivité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Volonté de professionnalisation des étudiants par la recherche, au-delà de la formation à la recherche.
- Domaines de recherche originaux, ancrés dans l'espace de l'Océan indien.
- Partenariats avec les pays de la zone, avec des perspectives de développement.
- Formation bien structurée et cohérente.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite beaucoup trop faible au diplôme.
- Encadrement horaire insuffisant au regard des besoins des étudiants.
- Absence presque totale de données statistiques sur le devenir des étudiants.
- Mobilités étudiantes (sortantes et entrantes) encore peu développées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

On pourrait souhaiter que, dans les années à venir, le nombre d'enseignants-chercheurs soit augmenté, ce qui contribuerait à accroître l'attractivité des équipes de recherche et du master recherche qui leur est adossé. Cette attractivité pourrait ainsi permettre de renforcer la mobilité entrante et sortante d'étudiants, en lien avec les pays proches (Madagascar, Comores et île Maurice d'une part, Mozambique et Afrique du Sud d'autre part, sous-continent Indien enfin). Par ailleurs, le plafonnement des heures de formation par l'université semble difficilement compatible avec les besoins d'encadrement des étudiants, ce qui se traduit dans la pratique par quelques compléments « hors-maquette », séminaire ou stage, et du bénévolat, situation peu satisfaisante mais qui ne saurait se résoudre par l'intégration de ces compléments au détriment d'autres actuellement pris en compte.

Enfin, les liens tissés avec les étudiants au cours de la formation devraient autoriser une enquête directe sur leur devenir, si les services centraux de l'université ne sont pas en mesure d'assurer systématiquement ce suivi ; cela permettrait de valider les perspectives professionnelles qui sont tracées et concourrait de ce fait à l'attractivité.

De façon beaucoup plus marginale et hypothétique, la progression sur deux ans, aboutissant à un mémoire unique, peut interroger dans le cas des étudiants se destinant aux métiers de l'Enseignement, pour lesquels une formation à la recherche est indubitablement utile (en tout cas pour le second degré, à voir les résultats au Capes d'Histoire-géographie) mais qui pourraient souhaiter ne pas y passer deux années avec les contraintes financières que cela suppose, aboutir à un premier mémoire fini en un an, d'autant qu'une étape en ce sens est d'ores et déjà prévue, puis obliquer vers le master *MEEF*, avant éventuellement de revenir à une formation complémentaire par la recherche en parallèle à leur activité salariée – mais il s'agit là d'une vision extérieure, à confronter bien entendu aux réalités du terrain.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* s'inscrit au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH) et se trouve sur le campus du Moufia - Parc technologique. Il s'organise en deux ans (première année de master- M1 et deuxième année de master- M2) et comprend un parcours unique intitulé *Communication, cultures, médias*. Les enseignements ont lieu en présentiel.

La formation vise à préparer aux métiers du Journalisme et multimédia dans des entreprises de presse, au métier de chargé de communication dans les services de communication des entreprises, des institutions ou dans les agences, ou aux métiers de la Médiation culturelle.

ANALYSE

Finalité
<p>Quand on regarde la finalité du master <i>Information, communication</i>, on ne peut qu'être circonspect par la grande étendue des secteurs professionnels auxquels il prétend préparer les étudiants. Si la formation au métier de la recherche en Information-communication est louable, vouloir préparer conjointement les étudiants aux métiers du Journalisme, de la Communication (interne, externe, d'entreprises et des collectivités territoriales) et de la Médiation culturelle interroge sur le niveau de spécialisation qui devrait être celui d'un master. En regard de cette ambition, on constate un fort déséquilibre dans l'enseignement entre les trois orientations, la Médiation culturelle étant notamment bien moins dotée en heures de formation. On ne discerne aucun cours en rapport direct avec la Communication d'entreprise, interne, etc. De façon encore plus surprenante, le master prépare ses étudiants à l'Enseignement (à l'intérieur du champ disciplinaire concerné ou non) et à devenir chercheur indépendant. Il y aurait un besoin de clarification de la formation qui ne peut convenablement pas préparer à toutes ses spécialités professionnelles.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master étant le seul formant aux métiers de l'Information et de la communication et à la recherche en Sciences de l'information et de la communication au niveau régional, il profite d'une situation très favorable. Le positionnement géographique particulier oriente la formation autour d'objets et de terrains Indo-océaniques en particulier. Des synergies existent avec les formations de Sciences du langage et de Lettres.</p> <p>Si des contacts sont annoncés avec des acteurs du tissu socio-professionnel (principalement sous la forme</p>

d'interventions en cours), aucune formalisation ne semble en revanche exister : pas de contrat, de partenariat pérenne, etc., ce qui est un gage de sérieux et de fiabilité pour une formation. Le lien avec la sphère professionnelle est pourtant bien entretenu puisque la quasi-totalité des entreprises de presse et de communication réunionnaises est en lien direct avec le département, qu'il s'agisse d'interventions ou de stages conventionnés avec l'université.

Au plan scientifique, la formation est adossée au Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF, EA 7390). Un effort a été fait pour favoriser les transferts de l'activité de recherche vers l'enseignement. Le dossier d'autoévaluation annonce un renforcement de l'activité de recherche au sein de la formation avec, notamment, la création du séminaire de recherche et méthodologique. De façon surprenante, des professionnels interviennent dans ce séminaire de recherche.

Au niveau international, la formation bénéficie d'accords *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) et de conventions de l'établissement avec quatre universités européennes qui permettent à deux à trois étudiants de partir chaque année faire une partie de leur formation en Europe. On regrette que ces opportunités internationales s'établissent exclusivement dans un contexte francophone (Suisse, Belgique).

Organisation pédagogique

La structure de la formation manque de lisibilité. En effet, la maquette présentée révèle des semestres à 34 crédits ECTS avec des volumes horaires un peu faibles (140 heures au premier semestre et 100 heures au second). Il s'agit peut-être d'un jeu d'options mais qui n'est nullement précisé. Le troisième semestre comporte 40 crédits ECTS (pour 160 heures d'enseignement) et le quatrième en compte 34 (pour 44 heures). Certains enseignements sont mutualisés avec les masters *Lettres et Sciences du langage*. La progression dans le travail du mémoire, qui commence en M1 par une première sensibilisation et aboutit en M2 avec la réalisation d'un mémoire soutenu devant un jury, est bien lisible. Ce travail compte pour 20 crédits ECTS au dernier semestre. Les étudiants ont deux stages en milieu professionnel à faire durant la formation : un stage de cinq semaines en M1 et un de 15 semaines en M2. Ces durées de stages sont parfaitement adaptées à la finalité professionnelle de la formation. Pourtant, on se rend compte à la lecture de la maquette que le stage de M1 n'apparaît pas (on en déduit alors qu'il n'est pas crédité et donc pas obligatoire) et que les étudiants en M2 choisissent soit le stage, soit le mémoire de recherche. Autrement dit, un étudiant peut parfaitement valider son master sans avoir fait aucun stage, ce qui est contraire au cadre national des formations. De plus, on aurait aimé connaître la proportion d'étudiants choisissant le mémoire de recherche ou le stage.

Le recours aux ressources numériques dans le fonctionnement pédagogique de la formation reste minimal, presque insuffisant, surtout dans une formation qui prépare des étudiants aux secteurs des techniques d'Information et de communication. L'enseignement des langues figure dans la maquette, mais on ignore quelles langues sont proposées.

La progression dans les compétences est peu lisible avec une unité d'enseignement Journalisme et communication appliqués qui se répète au fil des semestres et des années. La formation reste trop généraliste.

Pilotage

Le tableau de l'équipe pédagogique ne comporte que des enseignants-chercheurs et un personnel administratif. Il est pourtant indiqué dans le corps du dossier d'autoévaluation, qu'une vingtaine de professionnels extérieurs interviennent dans les enseignements en tant que professionnels de la Communication, de la Culture et du Journalisme. On regrette de ne pas connaître précisément leurs emplois et les volumes horaires d'enseignement effectués pour pouvoir apprécier pleinement l'adéquation de l'intégralité de l'équipe aux objectifs de la formation. L'équipe pédagogique se réunit une fois par mois, mais on ignore si l'appellation « équipe pédagogique » regroupe l'ensemble des intervenants ou uniquement les enseignants-chercheurs. L'équipe enseignante de la formation se montre défavorable aux procédures d'évaluation des enseignements qui sont pourtant obligatoires. Par conséquent, elle n'en réalise pas ; ce qui est regrettable. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an, en présence de l'équipe pédagogique et de représentants étudiants. Comme on ignore la composition de l'équipe pédagogique, on ne peut évaluer son ouverture vers l'extérieur.

L'évaluation des étudiants se fait intégralement en contrôle continu, ce qui est une bonne chose. Curieusement, l'accès en M2 n'est pas de droit pour les étudiants ayant validé leur M1 puisqu'il est conditionné à l'avis de la commission pédagogique. Cette disposition est contraire aux textes en vigueur.

Par ailleurs, rien n'est dit sur la composition, le rôle et les modalités de réunion du jury.

On ne dispose pas non plus d'informations sur le recrutement des étudiants.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation ne mentionne à aucun moment le nombre de candidatures à l'entrée de la formation ni l'origine des étudiants. L'attractivité est donc difficile à évaluer.

En moyenne sur les quatre dernières années, les effectifs sont de 26 en M1 et 21 en M2. Ils sont relativement stables en M1 mais en baisse sensible en M2 (passant de 25 à 16). Sur la même période, les taux de réussite sont de 84 % en M1, ce qui est honorable et de 44 % en M2, ce qui est très faible. Le dossier d'autoévaluation ne fournit malheureusement aucune analyse sur le sujet.

Les enquêtes réalisées par les enseignants concernant les diplômés à six mois montrent un excellent taux d'insertion professionnelle supérieur à 90 %. On ignore si les emplois occupés sont en rapport avec les secteurs visés (peu, semble-t-il, puisque selon l'étude fournie, 27 % seulement évoluent dans le secteur de l'Information-communication), le niveau de responsabilité et la nature du contrat (illisibles dans les documents fournis). On ne dispose malheureusement pas d'information sur d'éventuelles poursuites en doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Prise en compte de la dimension recherche renforcée depuis la dernière évaluation.
- Articulation recherche/professionnalisation au cœur du projet pédagogique.
- Souci de l'équipe d'être en contact avec le monde professionnel.

Principaux points faibles :

- Formation trop généraliste avec des cours trop généraux pour un niveau master.
- Taux de réussite en M2 trop faible.
- Absence d'évaluation des enseignements.
- Ancrage dans le tissu socio-professionnel trop peu formalisé.
- Dossier d'autoévaluation comportant beaucoup de lacunes qui nuisent à l'évaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation reste succinct, dans son ensemble, et peu précis. Notamment, on ignore si l'Anglais est enseigné.

Cette formation semble trop généraliste : elle veut embrasser trois secteurs d'activités, et donc d'apprentissage, bien distincts : la Communication (en entreprise), le Journalisme et la Médiation culturelle. Ce positionnement semble intenable à l'heure où les secteurs professionnels tendent vers toujours davantage de spécialisation. D'ailleurs, la formation ne peut tenir cette triple orientation dans la mesure où il existe un fort déséquilibre dans le contenu des enseignements (la Médiation culturelle est minorée par rapport au reste). Le risque est de diplômer des étudiants qui ne sont pas suffisamment préparés aux spécificités des métiers visés. En attestent des cours encore trop généraux et pas suffisamment lisibles (ex : Journalisme et communication appliqués) pour le niveau master. Une division en trois parcours distincts s'avère peu pertinente au regard de l'effectif en constante diminution (16 étudiants en M2 pour 2017-2018).

Cette formation doit affirmer un ancrage et une identité professionnelle en se spécialisant sur un secteur de l'Information/communication, en intégrant bien plus la dimension numérique, et en réfléchissant aux possibilités d'une ouverture à l'alternance.

Enfin, le faible taux de réussite en M2 traduit sans doute un manque d'encadrement des étudiants ; il semble donc pertinent de réfléchir à une réorganisation du pilotage.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université de La Réunion est une formation destinée à former les étudiants à la recherche et/ou à les préparer à l'agrégation. D'une durée de deux ans, cette formation est dispensée au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH) et se présente sous la forme d'un parcours unique intitulé *Monde anglophone*. La formation est accessible à la formation initiale avec possibilité de régimes dérogatoires.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées. Les contenus des enseignements proposés permettent de les acquérir : leur description est cependant trop générale pour un master. Ces informations sont aisément accessibles aux étudiants, aussi bien sur support physique que par voie électronique. Le master forme principalement aux métiers de l'Enseignement (préparation à l'agrégation) et à la poursuite d'études en doctorat, ce qui correspond aux objectifs de ce type de formation. Les enseignements proposés sont en adéquation avec ces principaux débouchés. En revanche, les autres débouchés professionnels affichés (métiers de la Traduction, de l'Interprétariat, du Tourisme et de la Culture) requièrent sans doute une formation complémentaire (voire une formation initiale différente).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation n'a pas d'équivalent proche dans son environnement régional. Une réflexion a été menée pour mieux différencier le master <i>Monde anglophone</i> du master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré</i> (MEEF 2nd degré) : cet effort doit être poursuivi. Relié à l'école doctorale ED541, le master est adossé à l'équipe d'accueil Déplacements identités regards écriture (DIRE, EA 7387) mais collabore également avec l'équipe d'accueil Langues, textes et communication dans les espaces créolophones et francophones (LCF) : les axes de ces deux laboratoires ne sont pas présentés dans le dossier d'autoévaluation. Les chercheurs de ces unités, ainsi que certains sans rattachement, font partie de l'équipe pédagogique de la formation. Les étudiants sont informés des activités de ces unités et sont encouragés à y participer.</p> <p>Le master tente de renforcer ses partenariats avec les groupes de recherche des universités de son aire culturelle et géographique (Océan indien). Actuellement au stade de projet, cette démarche, qui fait sens, doit</p>

être menée à bien.

L'environnement socio-économique est décrit de façon succincte, ce qui est assez classique pour ce type de formation qui mène principalement à des métiers de la fonction publique. Le dossier d'autoévaluation évoque néanmoins des partenariats, formalisés par des conventions, avec la bibliothèque départementale et un autre avec la mairie de Saint-Denis.

Le master bénéficie de programmes d'échanges avec de nombreuses universités britanniques, canadiennes, américaines, japonaises et sud-coréennes, ce qui constitue un véritable atout pour les étudiants qui peuvent y effectuer un semestre d'échange en première année de master (M1) et en deuxième année de master (M2). Les étudiants peuvent également bénéficier de bourses pour effectuer des séjours de recherche dans des universités anglophones. De façon générale, les mobilités étudiantes sont encouragées et suivies de manière très satisfaisante, à la fois par l'établissement et par la formation. Enfin, il est appréciable que des chercheurs internationaux de premier plan soient invités à intervenir devant les étudiants.

Organisation pédagogique

L'architecture des enseignements est structurée de manière lisible et cohérente. Néanmoins, la spécialisation progressive n'est pas évidente à la lecture du dossier d'autoévaluation, tant le tronc commun est important. Les modalités d'enseignements sont cohérentes : pour les étudiants en formation initiale, les enseignements des trois premiers semestres sont regroupés sur trois jours, en vue de favoriser la participation à des événements scientifiques. Le deuxième semestre du M2 ne compte qu'une unité d'enseignement, en vue de permettre à l'étudiant de se concentrer sur son mémoire de recherche. Les étudiants en régime dérogatoire bénéficient d'une organisation adaptée, mais ceux-ci éprouvent des difficultés à obtenir les informations relatives aux cours auxquels ils ne peuvent pas assister. Une validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais aucune information précise n'est donnée dans le dossier d'autoévaluation sur ce point.

La professionnalisation s'effectue principalement par le biais d'un stage pratique en M2 dont la durée n'est pas précisée dans le dossier d'autoévaluation. Il s'agit d'un dispositif bien encadré, à la fois par l'équipe pédagogique et par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), malgré un grand nombre de candidats. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire mais présente des défauts ortho-typographiques.

La recherche occupe une place centrale dans le master, qui dispense une formation à la recherche grâce à des contenus d'enseignement spécifiquement dédiés dès le M1, à une forte présence d'enseignants-chercheurs qui représentent 75 % de l'équipe pédagogique, et à des stages en laboratoire. La formation a développé certaines initiatives originales pour favoriser la participation des étudiants aux activités scientifiques, à l'instar de l'unité « Participation à des manifestations scientifiques », dont la place dans la maquette reste à faire évoluer : comme le regrette à juste titre le dossier d'autoévaluation, aucune heure n'est en effet attribuée à cette unité.

L'utilisation du numérique est à renforcer : s'il est appréciable que les étudiants puissent se former au certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e), la publication des cours sur *Moodle* devrait être généralisée, notamment en vue de faciliter les conditions d'apprentissage des étudiants en régime dérogatoire. Par ailleurs, les formations aux outils numériques restent basiques (Zotero, bases de données) et mériteraient d'être étoffées. Une ouverture aux méthodes informatisées de constitution et traitement de corpus s'impose pour que les compétences des étudiants soient connectées aux pratiques contemporaines de la recherche. Le master bénéficie d'une dimension internationale forte, ce qui est un de ses atouts principaux.

Pilotage

La formation est pilotée par un conseil d'unité, dont la composition est cohérente et qui se réunit à rythme régulier. L'équipe pédagogique du master est composée de quatre professeurs, de sept maîtres de conférences (MCF) et d'un professeur certifié affecté dans l'Enseignement supérieur, ce qui autorise des conditions d'encadrement confortables. Les services d'enseignement sont équitablement répartis entre ses membres, qui couvrent la totalité des cours magistraux (CM) dispensés et 90 % des heures de travaux dirigés (TD). Le master fait intervenir de nombreux chercheurs nationaux et internationaux reconnus, ainsi que des professionnels du secteur de la Culture. Ces interventions se font hors heures maquette mais constituent néanmoins un atout pour les étudiants.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2013 : il se réunit deux fois par an depuis 2015. Sa constitution et ses activités correspondent aux normes et usages en vigueur. L'évaluation des enseignements se fait par le biais d'un questionnaire commun à toutes les filières de la composante mis en place par le Bureau d'analyses, liaison et ingénierie du suivi des étudiants et enseignements (BALISE). Cependant, depuis la rentrée 2016, cette structure n'assure plus ce service en raison de la disparition d'un poste administratif. L'équipe

pédagogique fait malgré tout un effort important pour prendre en compte les retours de ses étudiants, selon des modalités non précisées dans le dossier d'autoévaluation. On constate que l'équipe pédagogique fait preuve d'une bonne qualité dans l'autoévaluation, notamment à travers un dossier d'autoévaluation lucide et sans complaisance.

Les modalités d'évaluation apparaissent diversifiées et sont clairement communiquées aux étudiants. Les crédits ECTS sont équitablement répartis. On constate cependant une inadéquation entre la maquette et l'annexe descriptive au diplôme (ADD) concernant le stage de M2 qui est indiqué représenter, dans la maquette, six crédits ECTS (et 18 crédits ECTS pour le mémoire) mais qui n'apparaît pas dans l'ADD. Par ailleurs, les intitulés des unités d'enseignement de l'ADD ne correspondent pas avec ceux qui sont présentés dans le dossier d'autoévaluation.

La composition des jurys n'est évoquée dans aucun document du dossier d'autoévaluation. Les compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement établies et communiquées aux étudiants. La formation offre des compétences transversales, principalement en langues, même si celles-ci sont assez peu développées dans le dossier d'autoévaluation (et dans l'ADD notamment). En revanche, le dossier d'autoévaluation ne mentionne aucun dispositif de suivi des compétences, ce qui constitue une lacune à combler. Le master offre des passerelles vers le master *MEEF, 2nd degré* mais aussi d'autres masters de l'UFR (*Lettres, Sciences du langage, Français langue étrangère*), ce qui est classique mais néanmoins appréciable.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants et globalement stables en M1 sur les quatre dernières années (autour de 40 étudiants). On constate une baisse en M2, de 50 inscrits en 2013-2014 à une trentaine en 2015-2016 et 2016-2017. Ces chiffres restent malgré tout assez élevés pour ce type de formation, révélant une bonne attractivité du master.

Les taux de réussite sont variables en M1 (autour de 70 % en 2013-2014 et 2015-2016 mais autour de 50 % en 2014-2015 et 2016-2017) et relativement stables en M2 (entre 40 % et 50 % selon les années). Ces taux, classiques pour ce type de master, sont relativement faibles. Aucune information ou analyse n'est donnée sur les taux d'abandon.

Le suivi des diplômés est effectué de manière centralisée par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) : l'équipe de pilotage regrette que ce suivi ne permette d'accéder à des informations plus fines et détaillées. Le dossier d'autoévaluation indique un taux d'insertion professionnelle à un an de 81 % et un chiffre identique à deux ans, ce qui est très satisfaisant. La durée moyenne de recherche d'emploi est d'environ six mois, ce qui est également très satisfaisant. On note que 97 % des diplômés ayant trouvé un emploi à l'issue du master travaillent dans l'Enseignement, ce qui est en adéquation avec les objectifs de la formation. Le dossier d'autoévaluation mentionne un ratio de 32 % de poursuite d'études, mais aucune information plus détaillée n'est donnée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort adossement à la recherche.
- Forte dimension internationale.
- Organisation claire des études.

Principaux points faibles :

- Faible place du numérique.
- Spécialisation quasi inexistante.
- Professionnalisation insuffisante.
- Insuffisant suivi des diplômés.
- Faiblesse de l'évaluation par les étudiants.
- Approche par compétences peu développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *LLCER* parcours *Monde anglophone* de l'Université de La Réunion est conforme à la plupart des formations du même type. Son ancrage régional est une stratégie jugée très pertinente et qui devra être menée à bien. Cependant, à l'heure des humanités numériques, la place des « nouvelles » technologies est trop réduite : outre une utilisation systématique de la plateforme *Moodle*, qui favoriserait notamment la réussite des étudiants inscrits en régime dérogatoire, il serait urgent d'engager une réflexion sur le renouvellement des méthodes lié à l'utilisation des outils numériques dans les disciplines enseignées dans le master, notamment en lien avec les linguistiques de corpus (pour la stylistique, la traduction, etc.). Une réflexion gagnerait à être engagée pour soutenir une spécialisation plus nette entre le M1 et le M2 : une spécialisation par discipline ou par aire culturelle pourrait être introduite en M2. La dimension professionnalisante de la formation doit être renforcée. Trois pistes intéressantes s'offrent à la formation, qui pourrait, tout d'abord, donner une part encore plus active aux étudiants dans les manifestations scientifiques de la composante et de l'établissement. Une autre piste constituerait à développer le réseau de partenariats et de conventions avec les acteurs socio-économiques régionaux que la formation a déjà initié. Enfin, la création d'un parcours pleinement professionnalisant, par exemple vers les métiers de la Traduction pourrait être envisagé. Par ailleurs, l'approche par compétences, qui reste peu développée, devrait être déployée.

Enfin, il est urgent de réactiver l'évaluation par les étudiants et d'affiner le suivi des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LETTRES

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* de l'Université de La Réunion est porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH). Tout en incluant des enseignements de Littérature et de Linguistique françaises, il s'agit d'un master tourné vers la Littérature comparée et les Littératures francophones indianocéanes. Ce master à petit effectif n'est pas décliné en parcours. Il a pour objectif principal de former les étudiants à la recherche en Littérature comparée, Littérature française et Littératures francophones. Il s'ouvre vers une poursuite d'études en doctorat ou vers une insertion professionnelle mentionnant les métiers de la Culture et du Patrimoine ou ceux de l'Enseignement et de la formation. Les enseignements ont lieu en présentiel sur le Campus du Moufia.

ANALYSE

Finalité
<p>Ce master vise à l'approfondissement des savoirs en Lettres (littérature comparée, littérature française, littératures francophones et créolophones). La partie Linguistique est mutualisée avec le master <i>Sciences du langage</i> de la même UFR. Il inclut l'acquisition de compétences transversales en Langue, Méthodologie, Numérique ainsi qu'une dimension préprofessionnelle essentiellement représentée par l'initiation à la recherche et par le stage.</p> <p>La formation répond donc avant tout à une finalité de recherche, elle explore un domaine à fort ancrage local dont les laboratoires de recherche entendent à juste titre promouvoir l'étude et dont les enjeux socio-politiques sont également soulignés. Si cet objectif semble atteint, le master semble moins en adéquation avec les autres enjeux et débouchés proposés : il n'existe pas d'ouverture réellement professionnalisante vers les métiers de la Culture ni du Patrimoine. Quant à l'objectif des métiers de l'Enseignement, les choix pédagogiques effectués ne répondent pas aux exigences des concours de l'Enseignement comme peuvent le faire les masters <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master ne possède pas de concurrents directs dans la zone géographique proche. Son positionnement scientifique et pédagogique qui met l'accent sur les Littératures francophones, créolophones et sur les <i>cultural studies</i> lui donne une identité forte qui le distingue également de certains masters <i>Lettres</i> plus généralistes proposés en métropole, et l'assimile plutôt aux masters proposant des spécialités ou parcours en <i>Francophonie, Etudes de genre, Littérature comparée</i> qui existent dans certaines universités. La visibilité de ce master pourrait</p>

peut-être être accrue par des partenariats avec d'autres établissements aux intérêts similaires. S'ils existent, ces réseaux de recherche et d'enseignement sont peu indiqués dans le dossier d'autoévaluation. De même, seul le lien avec le master *Sciences du langage* est affiché, alors que d'autres rapprochements seraient sans doute possibles dans la lignée de la licence.

Le master est adossé à deux laboratoires (le Laboratoire de Recherches sur les espaces Créoles et Francophones- LCF et le Laboratoire Déplacements, identités, regards, écritures- EA DIRE) et à l'école doctorale 541 (Sciences humaines et sociales), avec lesquels il apparaît en forte cohérence. Les étudiants sont invités aux journées d'études, colloques, conférences organisés par les centres de recherche ou par l'UFR. Les liens avec le monde socio-professionnel sont totalement absents de la formation.

Organisation pédagogique

Il n'existe pas de choix optionnels dans ce master, à part dans la rubrique langue vivante, présente à deux semestres seulement et qui inclut le Latin (toutefois uniquement mentionné dans le tableau des unités d'enseignement). Cette solution est souvent proposée par les formations de master afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre leur apprentissage d'une langue ancienne, il est cependant regrettable que cette possibilité entre en concurrence avec les langues vivantes. De même, parmi elles, l'étudiant doit choisir entre l'étude du Créole, du Malgache et des langues pouvant être utilisées dans la diffusion de la recherche comme l'Anglais. Les cours et séminaires proposés relèvent d'un choix parmi les domaines des Etudes littéraires qui privilégie les littératures modernes et contemporaines.

Le choix a également été fait d'un seul mémoire de recherche, conduit sur les deux années de master. Le quatrième semestre (S4) n'inclut qu'un seul séminaire de 20 heures et invite les étudiants à se concentrer sur la réalisation d'un stage de 70 heures ainsi que sur la finalisation de leur mémoire. Cela présente l'avantage de ne pas mettre en concurrence les cours et la réalisation du stage, avec pour conséquence cependant d'éloigner les étudiants de l'université durant ce dernier semestre.

Concernant les pédagogies innovantes, le dossier d'autoévaluation mentionne un projet Agence nationale de la recherche (ANR) nouveaux cursus à l'université (NCU) qui proposerait un parcours adapté de remédiation des compétences en langues, à l'aide de productions orales et écrites, mais sa mise en place dépendra de la réponse obtenue.

Les mobilités sortantes existent (en l'état elles concernent 2 étudiants sur 10), ces mobilités sont à encourager même s'il paraît difficile de les développer systématiquement dans un contexte déjà préoccupant de petit effectif.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre professeurs des universités (PU) et cinq maîtres de conférences (MCF), ce qui, au vu des effectifs étudiants (10 étudiants par année de master en moyenne), paraît suffisant. Les responsabilités et le pilotage sont clairement décrits. Il existe depuis 2015 un conseil de perfectionnement (géré par un chargé de mission à l'UFR), dont certaines observations sont transcrites dans le dossier d'autoévaluation, sans que l'on sache parfois si certaines propositions sont le fait des seuls étudiants ou émanent aussi de l'équipe pédagogique (démutualisation avec *Sciences du langage* et création de trois parcours *Littérature française*, *Littérature comparée*, *Littératures francophones* autour d'un tronc commun). Les étudiants sont associés au pilotage par le biais de leurs délégués (un délégué et un suppléant par année). Leurs remarques au conseil de perfectionnement permettent de recueillir avis et suggestions mais un processus d'évaluation plus formalisé serait cependant souhaitable.

Des éléments intéressant la recherche et affectant donc le master sont également discutés lors du conseil de l'unité LCF (ce qui montre le lien privilégié existant avec ce laboratoire). On regrette que, faute de personnel dédié, l'évaluation de la formation ne soit plus faite depuis la rentrée 2016-2017, comme c'est le cas du reste pour toutes les formations de la composante. Peu d'indications sont données sur les liens éventuels avec les autres masters à l'exception du master *Sciences du langage* avec lequel deux enseignements sont mutualisés. L'annexe descriptive au diplôme mentionne une mutualisation avec le master *Études hispaniques* qui n'est pas mise en avant dans le dossier d'autoévaluation.

Un suivi individualisé des étudiants, facilité par les petits effectifs, est mentionné, mais les modalités de ce suivi (directeur de mémoire, responsable de master, réponses aux demandes des étudiants ou rendez-vous imposés) ne sont pas précisées. Un soin particulier est apporté à l'accueil des étudiants étrangers.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est satisfaisante au vu du bassin de recrutement, si l'on regarde les chiffres des demandes d'admission (30 demandes plus une vingtaine via Campus France), et cette attractivité s'explique en partie au moins par l'information faite sur la recherche auprès des étudiants de licence. Cependant, les effectifs réels s'établissent autour de 8,5 étudiants en M1 (chiffres stables depuis quatre ans) et 12 en M2 (passant de 19 à 8 en quatre ans). Les raisons identifiées sont les prérequis insuffisants de certains postulants mais aussi de problèmes d'obtention de visa pour les demandes via Campus France. Une dizaine d'étudiants étrangers en mobilité entrante viennent compléter ces flux.

En dépit des petits effectifs et de l'attention portée par l'équipe pédagogique, les taux de réussite dans ce diplôme sont plutôt faibles avec une moyenne de 53 % en M1 et 38 % en M2. Le dossier d'autoévaluation fait état de nombreux abandons, en faisant l'hypothèse d'une trop forte incertitude par rapport aux débouchés. Une réflexion sur l'adéquation de ceux-ci aux attentes et aux possibilités des étudiants serait pertinente, ainsi que, comme l'évoque le dossier d'autoévaluation lui-même, le développement de partenariats avec le monde professionnel en dehors du champ strict de la recherche.

L'insertion professionnelle à deux ans est chiffrée à 67 % pour les diplômés de 2012 et de 2013, mais on ne dispose pas de chiffres plus récents. Cette insertion semble se faire essentiellement dans la fonction publique, sans que l'on sache si les étudiants passent par exemple un concours de l'enseignement, ou plutôt un concours administratif, ni de quel type. Aucune information n'est donnée s'agissant de la poursuite en doctorat, ce qui est regrettable, surtout s'agissant d'un master dont la finalité affichée est la recherche.

Vu le petit nombre d'étudiants, il serait sans doute possible à l'équipe pédagogique, qui forme ces étudiants depuis la licence, de suivre davantage leur parcours et leur devenir, en analysant plus finement les causes d'abandon en cours de master et les modalités d'insertion professionnelles en cas d'obtention du diplôme.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte synergie avec l'ancrage local.
- Lien direct avec les thématiques de recherche des équipes locales.
- Effort pour favoriser les liens entre licence et master.

Principaux points faibles :

- Faible place des UE de langue, d'autant plus regrettable eu égard à la forte dimension comparatiste du parcours.
- Formation à petit effectif (ce qui peut être un avantage) mais qui semble ici peu individualisée (à la fois en termes de parcours différenciés et de suivi des étudiants décrocheurs).
- Fort taux d'abandon.
- Faible place réservée à la professionnalisation en dehors de l'UE de stage, absence de rencontres avec des professionnels autres que des chercheurs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation du master *Lettres* montre un effort appréciable d'analyse, évoquant par exemple comme cause possible des abandons l'incertitude sur les débouchés. Or, si cette réflexion sur les débouchés est pertinente et mérite d'être poursuivie, il paraît nécessaire d'aller plus loin et de prendre en compte la fragilité de ce master qui souffre de deux handicaps : essentiellement tourné vers la recherche, ce qui en soi est une bonne chose et permet de faire vivre les spécificités de la recherche locale, il ne débouche pas sur des doctorats ; par

ailleurs, il subit lourdement la concurrence du master *MEEF*, ce qui explique le petit nombre d'inscrits en master *Lettres*.

Pour rendre ce master plus attractif et diminuer les abandons, il importe de montrer aux étudiants dès la licence – puisque des liens étroits existent entre licence et master *Lettres* – que ce master ouvre sur bien d'autres débouchés que la recherche et peut intéresser de nombreux employeurs, et pas seulement dans les domaines de la Culture ou de l'Édition. Encore faut-il pour cela avoir une perspective suffisamment généraliste, et établir des liens avec le milieu socio-professionnel en développant avec lui de véritables partenariats.

De telles mesures, qui feraient prendre conscience aux étudiants de la possible valorisation en milieu professionnel des compétences acquises grâce au master *Lettres*, entraîneraient un rééquilibrage avec le master *MEEF*, et l'augmentation du nombre d'inscrits en master *Lettres* (actuellement aussi nombreux que les enseignants) permettrait d'envisager la création des trois cursus souhaités par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif* (MEEF EE) de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) est porté par l'Université de La Réunion et dispensé sur le site de l'ESPE. Il propose un parcours de préparation au métier de *Conseiller principal d'éducation* (CPE) et un autre lié aux métiers de *Cadre de l'éducation nationale* (CEN) auprès des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement (collèges, lycées) et des corps d'inspections du premier et du second degré. Le parcours *CPE* prépare lors de la première année de master (M1) aux épreuves écrites et orales des concours d'Enseignement et dispense en deuxième année de master (M2) une formation professionnelle en alternance, alors que le parcours *CEN* s'inscrit dans une logique de formation continue sur les deux années.

ANALYSE

Finalité

Les finalités des deux parcours *CPE* et *CEN* sont très clairement exposées. Les deux parcours visent à offrir aux lauréats des concours une formation diplômante de niveau master grâce à un partenariat entre l'ESPE de l'Académie de La Réunion et l'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR). On relèvera dans le dossier d'autoévaluation une volonté d'articuler la formation universitaire à sa dimension professionnalisante.

Une architecture de formation particulière met en évidence l'absence de certaines licences dans l'offre de formation de l'Université de la Réunion (les licences *Sciences de l'éducation, Sociologie, Philosophie* et *Psychologie* préparant traditionnellement à cette formation), obligeant les étudiants à suivre une remise à niveau en M2 pour préparer au mieux ces concours nationaux.

Si les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont communs à l'ensemble des parcours de la mention, on note une disparité entre le parcours *CPE*, en formation initiale et le parcours *CEN* en formation continue et un réel besoin de s'adapter aux différents publics accueillis. En revanche, le défi présenté « d'accompagner le changement lors des réformes successives de l'Éducation nationale » manque de clarté.

Si les enjeux et débouchés sont clairement présentés, il manque des informations sur les possibilités de réorientation pour les étudiants non-lauréats du concours ou en difficulté lors de leur stage de M2.

Positionnement dans l'environnement

Les limites de la mobilité géographique des futurs fonctionnaires dans le contexte de l'insularité sont compensées par la mise en place de partenariats au niveau local avec le rectorat de l'Académie de La Réunion dans le cadre d'une alternance intégrative (division de la formation- DIFOR, stages, formations, etc.), ce qui semble pertinent. A l'échelle nationale, un partenariat avec l'ESENER constitue un levier pour sortir de l'isolement géographique. L'usage des outils innovants par l'utilisation de la plateforme Magistère est également proposée pour remédier à ce problème.

Une faible présence de la dimension internationale est à noter. Ceci s'explique sans doute par la spécificité du métier de CPE dans le système éducatif français. Par ailleurs, le contexte de préparation au concours en M1 et le stage en responsabilité en M2 limitent sérieusement les opportunités de déplacement des étudiants. On peut penser qu'une initiation aux projets de mobilité européenne de type *Comenius* ou encore *Erasmus +* serait un atout supplémentaire pour surmonter l'isolement des étudiants dans le contexte de cette géographie insulaire.

La formation porte un grand intérêt à la recherche. Les enseignants de l'ESPE sont pour la plupart affiliés au même laboratoire de recherche, Institut coopératif austral de recherche en éducation- Icare - EA 7389). Cependant, on remarque un manque de thématiques liées au monde de l'Enseignement et de l'éducation.

Organisation pédagogique

Le master *MEEF EE* respecte les exigences habituelles des diplômes de ce niveau (Bac +5) avec des unités d'enseignement (UE) pour un total de 30 crédits ECTS par semestre. Le nombre de crédits ECTS par UE est équilibré. L'organisation de la formation correspond aux objectifs scientifiques et professionnels annoncés en faisant une place importante à la fois à la préparation au concours (en M1), à la formation professionnelle (stages et analyse réflexive) et à la recherche, tout en incluant les outils numériques et l'étude d'une langue vivante. La formation est progressive et basée sur l'alternance intégrative.

La formation s'appuie sur un socle de connaissances communes à l'ensemble des étudiants des masters *MEEF* par un tronc commun de mention *MEEF* correspondant à huit crédits ECTS sur les quatre semestres, ce qui ne semble pas beaucoup. De plus, on ne comprend pas bien s'il s'agit d'enseignements communs aux quatre mentions. En revanche, le tronc commun de formation continue est, quant à lui, clairement dédié aux deux mentions *MEEF EE* et *MEEF, pratiques et ingénierie de la formation* (*MEEF PIF*).

Pilotage

L'équipe pédagogique des deux parcours est pluridisciplinaire et se compose à parité d'enseignants-chercheurs (deux professeurs des universités- PU, cinq maîtres de conférences- MCF et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche- ATER) et de professionnels de l'Education nationale. Au niveau de la mention, un responsable pédagogique de parcours coordonne le pilotage de la formation et son organisation.

Le conseil de perfectionnement (qui remplace les commissions pédagogiques de parcours) réunit deux fois dans l'année les formateurs de l'ESPE, les représentants des étudiants, le responsable administratif, la gestionnaire du parcours, le corps d'inspection, les partenaires et représentants de la direction de l'ESPE.

En ce qui concerne l'aide à la réussite, un dispositif d'accompagnement spécifique des stagiaires en situation de fragilité professionnelle a été mis en place dans le cadre de l'appel à projet du SOURCE 2018 par l'Université de La Réunion, ce qui semble répondre à un réel besoin des étudiants.

Résultats constatés

Le master *MEEF EE* demeure attractif avec des effectifs stables : 26 inscrits en M1 depuis 2014-2015, de 19 à 23 inscrits en M2 pour le parcours *CPE*. De même, le taux de réussite au diplôme est constant même s'il reste faible (12 en 2014-2015, 15 en 2016-2017). On peut en effet s'interroger sur le chiffre de un diplômé en 2017-2018. Les taux de réussite demeurent encourageants si l'on considère les nombreux défis à relever dans le contexte de l'insularité (recrutement des élèves, mobilité, pénurie de vivier de personnel ressource) et le fait que la majeure partie des lauréats titularisés soit nommée sur le territoire métropolitain et dans les académies à forts besoins (Créteil, Versailles). En revanche, il est regrettable que nous ne disposions d'aucune donnée concernant le taux de réussite au concours ou au parcours *CEN*.

La question de l'insertion professionnelle des étudiants titulaires du M2 ayant échoué au concours est prise en

compte par l'intégration dans les commissions pédagogiques de parcours de partenaires comme l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et le Centre d'information et d'orientation (CIO). Cependant, aucune donnée ne figure sur ce taux de réorientation professionnelle.

Enfin, le dossier d'autoévaluation mentionne le fait que les poursuites d'études en doctorat sont rares et mériteraient d'être encouragées, mais cela semble normal dans ce type de formation professionnalisante. Encore une fois, on regrette qu'aucune donnée ne figure quant à la poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Approche transversale par compétences du tronc commun à différentes mentions.
- Suivi individualisé et outils de cadrage et d'aide aux étudiants en difficulté ou des stagiaires en situation de fragilité.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite au diplôme pour le parcours *CPE*.
- Manque de données sur les poursuites d'études et le taux de réussite du parcours *CEN*.
- Absence de données concernant le taux de réussite aux concours.
- Manque de possibilité de réorientation pour les étudiants non-lauréats des concours ou en difficulté lors de leur stage de M2.
- Manque de thématiques de recherche en Sciences de l'éducation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *MEEF EE* est une formation bien adaptée aux exigences du cadrage national des ESPE depuis la refondation de 2013 dans la construction de son parcours pour l'obtention des connaissances, d'un savoir-faire et des gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier de CPE. Cette offre de formation relève de nombreux défis contextualisés dans un environnement géographique d'insularité qui freine la mobilité étudiante. L'intérêt est d'avoir su diversifier des partenariats dans un environnement institutionnel marqué par une pénurie du vivier des personnels ressources de terrain et une récurrence des réformes. Construire une offre hybride de formation avec des outils innovants permettrait de prendre en compte les caractéristiques diverses des publics de la formation (CPE/CEN), en formation initiale et continue. C'est une perspective qui a été engagée par l'équipe pédagogique via un magistère et qui doit être pleinement soutenue.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF), portée par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'Université de La Réunion, propose des formations pluridisciplinaires qui ne préparent pas à un concours de l'Éducation nationale. Il comprend deux parcours distincts : le parcours *Formation de formateurs* (FdF) et le parcours *Accompagnement et intervention auprès de publics à besoins éducatifs particuliers* (AIBEP). Ces deux parcours de formation comprennent une première année de master (M1) et une deuxième année de master (M2) avec un volume horaire d'enseignement entre 225 et 256 heures auxquelles viennent s'ajouter des heures de stage. Pour les stagiaires des deux parcours occupant déjà un emploi salarié, dans l'Éducation nationale (parcours *FdF*), du secteur Médicosocial ou du travail social (AIBEP), ce master en formation continue permet plutôt une évolution de carrière qu'une réorientation vers de nouveaux débouchés. Ces formations sont dispensées en présentiel sur les sites du Campus du Tampon (70 % à 80 % des cours) et du site Bellepierre (20 % à 30 % des cours).

ANALYSE

Finalité
<p>Le master ne s'adressant pas à un public d'étudiants en formation initiale, la poursuite d'études en doctorat reste exceptionnelle, bien que l'éventualité de renforcer des passerelles soit évoquée.</p> <p>Les deux parcours sont enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La fiche RNCP détaille avec précision pour chacun des parcours et par année les activités, les compétences et les débouchés du diplôme.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation, tel qu'il est présenté, renvoie à l'environnement socioéconomique dans lequel sont recrutés les étudiants (travail social, santé, éducation, organismes de formation privés). Un partenariat privilégié est institutionnalisé avec le rectorat de l'Académie de La Réunion. Des formations inscrites au plan académique de formation (PAF) permettent par exemple de valider certaines unités d'enseignement du parcours <i>Formation de formateurs</i>, valorisant ainsi l'engagement des professionnels.</p>

Le parcours *AIBEP* est adossé au laboratoire ICARE mais il est regrettable qu'aucune précision ne soit donnée sur l'adossement du parcours *Formation de formateurs* à des axes de recherche spécifiques des différents laboratoires de l'Université de La Réunion. De même, les relations avec d'autres secteurs de l'Enseignement universitaire sont inexistantes.

Il n'est pas fait non plus mention de coopérations internationales, ni de mobilité étudiante, ce qui peut en partie s'expliquer par le type de public accueilli.

Organisation pédagogique

Les deux parcours de la mention ont un tronc commun partagé et également un tronc commun avec la mention *MEEF, encadrement éducatif*, qui comprend un enseignement sur le numérique ainsi que des modules de recherche, pour un volume de huit crédits ECTS par année. Il est regrettable qu'aucun document ne présente ni les liens entre ces parcours et mentions, ni l'intérêt de ces mutualisations en dehors de la raison probable de la gestion des effectifs. Cela représente malgré tout un atout pour permettre à un public de formation continue de partager une culture commune sur les métiers de l'Education et de la formation.

Une attention est portée à la prise en compte des acquis professionnels et des certifications des enseignants (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive- CAPPEI, Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur- CAFIPEMF, Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique- CAFFA) qui sont examinés par une commission pédagogique dans le cadre des validations des acquis professionnels (VAP) et de l'expérience (VAE).

Les modalités de cours, en soirée de 17 heures à 20 heures et le samedi matin, sont adaptées à des publics qui conservent une activité professionnelle à plein temps. Cependant, aucune mention n'est faite d'une utilisation d'une plateforme numérique, type *Moodle*, ce qui permettrait de renforcer l'accessibilité des enseignements et le travail personnel des étudiants.

En ce qui concerne les contenus d'enseignement, on déplore qu'aucun enseignement de langue vivante ne soit dispensé, ce qui n'est pas conforme aux textes réglementaires et qui interroge dans un contexte où l'internationalisation des formations et les besoins en langue s'accroissent, d'autant plus en contexte insulaire. En revanche, une attention est portée au lien entre professionnalisation, stage et mémoire, qui sont mis en perspective lors d'entretiens conduits avec chaque étudiant par un directeur de mémoire et un accompagnateur de stage. Il conviendrait de formaliser cette pratique dans un document qui soutiendrait le projet personnel de formation de l'étudiant.

Concernant la professionnalisation de la formation, un point mériterait d'être éclairci : le parcours *FdF* ne rend pas le stage obligatoire pour éviter aux stagiaires de communiquer leur démarche de formation auprès de leur employeur mais demande qu'un terrain d'étude soit choisi. On perçoit mal la différence entre les deux options et on peut s'interroger sur la pertinence de ce choix.

Pilotage

L'équipe pédagogique du master est cohérente avec les contenus d'enseignement. Elle est pluri-catégorielle, pluridisciplinaire et inclut des professionnels du champ. Il est à noter, pour le parcours *Formation de formateurs*, que l'équipe enseignante est renforcée par des conférenciers n'appartenant pas à l'Université de La Réunion, qui interviennent une vingtaine d'heures, venant enrichir la formation par leur regard extérieur.

Du point de vue du pilotage administratif, un responsable de mention et un responsable pédagogique pour chaque parcours, tous trois enseignants-chercheurs, sont clairement identifiés. Cependant, si un pilotage des enseignements est concrètement mis en œuvre, celui de la formation gagnerait à être davantage finalisé à travers la constitution d'un conseil de perfectionnement (réglementaire) réunissant l'équipe pédagogique, des représentants des étudiants et des membres extérieurs afin de faire évoluer et d'évaluer les formations. Le parcours *AIBEP* a comme interlocuteur un délégué du M1 pour faire un bilan du vécu des étudiants de la formation et assurer un meilleur suivi.

Un processus de guidage de l'orientation professionnelle est mis en place dans le parcours *FdF* à travers un entretien personnalisé réalisé par le responsable pédagogique de la formation afin d'identifier le parcours professionnel et les objectifs du stage.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention ont doublé sur la période du contrat 2014-2018 (passant de 14 inscrits en M1 à 29, et de 26 inscrits en M2 à 32 en 2016-2017 et 20 en 2017-2018).

Cependant, le taux de réussite au diplôme est beaucoup trop faible : 9 étudiants sur 26 en 2014-2015, 16 sur 32 en 2016-2017. Il manque dans le dossier d'autoévaluation des informations sur le taux de réussite calculé par parcours, l'origine des étudiants et leur devenir. Si la question de l'insertion professionnelle n'est pas capitale pour l'ensemble du public de la mention, puisqu'il s'agit de candidats déjà en activité, il conviendrait cependant que des indicateurs spécifiques puissent être déterminés pour permettre de conforter l'analyse des besoins de formation et de favoriser la réussite de chaque étudiant. De même, il serait bon de pouvoir déterminer si la formation a permis aux étudiants de progresser dans leur carrière, comme le spécifiaient les finalités de la formation.

La poursuite d'études est possible, même si non prioritaire dans cette formation professionnalisante et encore limitée. Trois doctorants se sont inscrits à l'issue du parcours *Formation de formateurs*. En revanche, il est vraiment regrettable que, pour le parcours *AIBEP*, qui mentionne clairement une préparation en vue de l'inscription en thèse de Sciences de l'éducation, aucune donnée ne soit fournie quant au nombre de doctorants à l'issue de ce parcours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Mutualisation d'enseignements avec la mention *MEEF, encadrement éducatif*.
- Bonne articulation situation professionnelle / stage / terrain de recherche.

Principaux points faibles :

- Manque de pilotage.
- Manque d'ouverture sur l'environnement socio-économique et à l'international.
- Usages du numérique quasi inexistant.
- Absence d'un enseignement de langue vivante.
- Absence de suivi des étudiants en poursuite d'études (doctorants après le parcours *AIBEP*).
- Adossement à la recherche très limité pour le parcours *FdF*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation, très lacunaire, révèle un manque de pilotage et n'a pas permis d'évaluer correctement l'ensemble des points. Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF) de l'ESPE de La Réunion a mis en place une offre de formation restreinte à deux champs de métiers, la formation de formateurs et l'intervention auprès de public à besoins éducatifs particuliers. Il apparaît nécessaire de renforcer l'ouverture de la formation sur le monde socio-économique, universitaire et international, notamment par l'enseignement obligatoire d'une langue vivante, ce qui est demandé dans les textes réglementaires. Le développement des usages du numérique serait également un atout dans cette perspective.

Une réflexion est à mener sur le pilotage de la formation qui ne doit pas se concentrer uniquement sur la gestion des enseignements mais également, d'un point de vue stratégique, sur l'évolution et le développement de la formation. Pour ce faire, il est également nécessaire de disposer d'indicateurs suffisamment fiables qui sont encore à mettre en place.

Enfin, le suivi des formations pourrait être complété, au-delà d'un bilan de la formation avec les étudiants, dont la forme et l'impact ne sont pas précisés, par une enquête longitudinale sur le devenir des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PREMIER DEGRÉ

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré* (MEEF 1^{er} degré) est dispensé par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de La Réunion, intégrée à l'Université de La Réunion. La formation se déroule sur deux ans et est déclinée en deux parcours : un parcours *Professorat des écoles* (PE) et un parcours *Recherche en éducation*. Le parcours PE s'adresse en priorité aux étudiants souhaitant devenir professeur des écoles. Le parcours *Recherche en éducation* prépare à différents métiers de la Formation et de l'éducation et s'inscrit dans la poursuite d'études en doctorat. Bien qu'adossé à cette mention, il est transversal aux quatre mentions MEEF. La formation est dispensée sur deux sites : Bellepierre et Le Tampon. Le parcours PE est également dispensé à Mayotte depuis la rentrée 2017.

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la mention MEEF, 1^{er} degré, tant pour le parcours PE que pour le parcours Recherche en éducation, sont très clairement exposées. Les enjeux, les contenus et les débouchés sont définis avec précision. Pour les deux parcours, l'accent est mis sur la formation à et par la recherche. Le principe de la formation est celui de l'alternance intégrative qui allie cours théoriques sur les lieux de formations et stages d'observation et de pratiques accompagnées en école maternelle et élémentaire. Ce dispositif cohérent, qui vise à l'articulation de la théorie et de la pratique, est clairement exposé.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention MEEF, 1^{er} degré, et en particulier le parcours PE, contribue grandement à l'identité de l'ESPE : 172 inscrits en première année de master (M1) en 2017 contre 135 pour le 2nd degré et 26 pour le parcours CPE de la mention Encadrement éducatif. Les particularités de La Réunion (insularité et très grand éloignement de la métropole) font que beaucoup d'étudiants qui se destinent aux métiers du Professorat préfèrent le 1^{er} degré au 2nd degré, compte tenu des modalités de recrutement et d'affectation. Le 1^{er} degré garantit en effet une affectation sur l'île.</p> <p>La formation est proche des autres formations dispensées dans les ESPE de la métropole. L'ESPE de La Réunion compense un éloignement géographique par un dynamisme dans l'organisation d'événements liés à la</p>

recherche en invitant des spécialistes de la Formation, de l'Education et de la Pédagogie : 28 conférences en cinq ans.

La formation est ainsi très clairement liée à la recherche, en étant adossée au laboratoire Institut coopératif austral de recherche en éducation (ICARE, EA 7389), et à deux centres de recherche disciplinaire. La plupart des enseignants-chercheurs de l'ESPE en sont membres. Des collaborations avec d'autres laboratoires sont mentionnées pour un renforcement sur des savoirs plus disciplinaires (Mathématiques, Informatique). L'articulation entre formation et recherche est également clairement mise en avant dans une unité d'enseignement (UE) intitulée « Séminaire de recherche inter-laboratoires », à laquelle contribuent différentes équipes de l'île.

Les partenariats institutionnels (la Direction des affaires culturelles Océan indien- DICOI, la Délégation académique aux arts et à la culture-du rectorat- DAAC de La Réunion, le Service universitaire de l'action culturelle- SUAC de l'université), culturels (musées, salles de spectacles, associations culturelles et compagnies artistiques) et locaux (collectivités territoriales) sont également privilégiés.

L'ouverture à l'international est une préoccupation de la mention. Le dossier d'autoévaluation fait état des difficultés à obtenir des financements, hors Erasmus +, du fait de l'éloignement. On constate un nombre de mobilités entrantes trop modeste (depuis 2014, le parcours *PE* a accueilli 14 étudiants ERASMUS et le parcours *Recherche en éducation* en a reçu six). Cependant, 30 étudiants du parcours *PE* ont pu pratiquer un stage de Français langue étrangère en Australie entre 2012 et 2014. Aucune autre mobilité sortante n'est mentionnée.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très clairement décrite, en termes de contenus et de volume horaire. Ce master *MEEF* a privilégié l'entrée par compétences. L'articulation entre les deux parcours repose sur un tronc commun composé de plusieurs UE, précisément détaillées, transversal aux mentions *MEEF*, *1^{er} degré*, *2nd degré*, et *encadrement éducatif* pour un total de 15 crédits ECTS sur les quatre semestres. Ce tronc commun permet également d'établir une passerelle pour les étudiants désirant changer de parcours entre *PE* et *Recherche en éducation*. Cette passerelle devrait être renforcée par la mise en place, à la rentrée 2018, de binômes d'étudiants dans le cadre du mémoire de master (un étudiant du parcours *PE*/ un étudiant du parcours *Recherche en éducation*). Dans le cadre de ce tronc commun, un volet intitulé « Contextualisation » propose une réflexion articulée entre discours théorique et analyse des problèmes rencontrés sur le terrain, problématique qui semble être au cœur des préoccupations de l'ESPE. Des co-interventions entre praticiens de terrain et formateurs ESPE (professeur des écoles maître formateur- PEMF, mise à disposition- MAD de l'ESPE), sont mises en place.

La formation se soucie également d'articuler formation académique, pratique de terrain et recherche. Une véritable réflexion a été engagée au sein de l'équipe pédagogique suite à l'enquête menée auprès des étudiants sur la finalité et la recherche de la qualité des mémoires de recherche (par la mise en place d'ateliers d'aide à la rédaction du mémoire, disponibles pour le moment pour le parcours *Recherche en éducation* mais pas pour le parcours *PE*, et de créneaux spécifiques de rencontre entre directeurs de mémoire et étudiants dans l'emploi du temps).

La formation à l'innovation, à l'Anglais et au Numérique fait également partie des contenus.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre les différents statuts. Elle se compose de 15 enseignants-chercheurs (4 professeurs des universités- PU et 11 maîtres de conférences- MCF) et deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche- ATER, intervenant en grande majorité dans le parcours *Recherche en éducation*. Six professeurs agrégés, sept professeurs certifiés et trois professeurs des écoles sont également rattachés à la formation. Cette catégorie d'enseignants constitue les titulaires de l'ESPE, auxquels s'ajoutent des formateurs de terrain : 14 enseignants mis à disposition par le rectorat, 18 contractuels, ainsi qu'une intervenante du CANOPE/Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information(CLEMI). En revanche, les sections pourraient être davantage diversifiées. En effet, les enseignants-chercheurs proviennent uniquement des sections 7 (Sciences du langage) ,11 (Anglais), 16 (Psychologie), 27 (Informatique) et 70 (Sciences de l'éducation) du conseil national des universités (CNU). Il manque donc les sections Lettres, Mathématiques, Sciences, Arts, et Education physique et sportive (EPS).

L'encadrement des étudiants est très présent avec un accueil dès le début de la formation par le directeur adjoint en charge du premier degré, le coordonnateur du premier degré et la gestionnaire du parcours, ainsi qu'une proximité enseignants-étudiants forte. Des syllabus en ligne rappellent les différentes modalités de la

formation : contenus, évaluations, cadrage du mémoire, compétences visées, bibliographies, éthique de l'évaluation (anti-plagiat).

Des commissions pédagogiques de parcours (et non des conseils de perfectionnement), réunissant formateurs de l'ESPE, représentants des étudiants, responsable administrative, gestionnaire du parcours, corps d'inspection, partenaires et représentants de la direction de l'ESPE se tiennent deux fois dans l'année et s'appuient sur les résultats de l'enquête qualitative renseignée en ligne et de façon anonyme par les étudiants.

Le dossier d'autoévaluation soulève des difficultés quant au suivi des mémoires, du fait d'un encadrement insuffisant. Cependant, l'ESPE tente de pallier cette faiblesse par la mise en place de binômes mixtes (parcours PE/parcours *Recherche en éducation*). Si ceci peut être vu comme un atout pour développer des compétences transversales, on peut s'interroger sur la non prise en compte de l'individuation du parcours.

Résultats constatés

La mention *MEEF, 1^{er} degré* accueille cette année 184 étudiants de M1 (172 pour le parcours PE/12 pour le parcours *Recherche en éducation*), 138 étudiants de M2 (124 pour le parcours PE/14 pour le parcours *Recherche en éducation*). Ces chiffres sont en baisse par rapport aux années précédentes. À cela s'ajoutent 404 étudiants et stagiaires en diplôme universitaire (trois types de DU), sur le parcours PE : 224 en DU Parcours adapté pour ceux qui possèdent déjà un master *MEEF* ou un autre diplôme, 100 en DU Préprofessionnalisation (L2 et L3) et 80 en DU Voie parallèle au M2 en vue d'une nouvelle préparation au concours, avec seulement 140 heures annuelles, sans stage et sans mémoire.

Le taux de réussite au parcours PE est très élevé : plus de 90 % en M1 et entre 83,5 et 84,5 % en M2 sur les trois dernières années. De même, le parcours *Recherche en éducation* affiche un taux de 100 % de réussite en M1 et en M2 sur les deux dernières années (alors qu'il était de 81,8 % en M1 et 62,5 % en M2 pour 2014-2015), taux que le dossier d'autoévaluation explique par l'implication de l'équipe pédagogique ainsi que la formation méthodologique.

Environ 60 % des étudiants admis à la session du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) de 2017 ont été formés à l'ESPE. Ce résultat est constant sur les années précédentes. Enfin, on ne peut que déplorer l'absence de données quant au nombre précis des lauréats du concours titularisés, quant au suivi de l'insertion professionnelle des non-lauréats du concours ainsi qu'au nombre d'étudiants poursuivant en doctorat à l'issue du parcours *Recherche en éducation*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Articulation pertinente entre formation théorique, pratique et recherche.
- Bonne prise en compte de la spécificité de l'environnement insulaire avec le positionnement au centre de la vie culturelle de l'île par le biais de multiples partenariats.
- Passerelles permettant une individualisation des parcours.
- Entrée par compétence pertinente pour les objectifs de la formation.
- Mise en place de binômes pour les mémoires permettant de développer des compétences transversales aux deux parcours.
- Attention toute particulière portée à la recherche de la qualité des mémoires.

Principaux points faibles :

- Absence de données quant à la poursuite du parcours *Recherche en éducation* en doctorat.
- Insuffisance de représentation de certaines sections du CNU.
- Absence de données et de suivi des étudiants inscrits.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré* donne de bons résultats dans les deux parcours. Du fait de l'éloignement de l'île, la formation mise sur la dynamisation de la recherche. On peut cependant déplorer l'absence de représentation de certaines sections du CNU dans l'équipe pédagogique. L'ouverture à l'international doit être également une priorité de la formation pour promouvoir le désenclavement de l'île. La démarche qualité récemment mise en place doit être soutenue. Une réflexion sur l'évaluation des mémoires doit être formalisée ainsi qu'un meilleur suivi des non-lauréats au concours de Professeur des écoles. En revanche, le parcours *Recherche en éducation* devrait être consolidé afin d'assurer une meilleure poursuite des étudiants en doctorat.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), SECOND DEGRÉ

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré* (MEEF 2nd degré) de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), intégrée à l'Université de La Réunion, est une formation qui a pour but de préparer au concours de recrutement des enseignants du second degré (visant à exercer en collège, en lycée général, technique et professionnel, en classes préparatoires, à l'université). Il se décline en 10 parcours : *Allemand, Anglais, Espagnol, Créole, Éducation physique et sportive et ingénierie de l'intervention, Histoire-géographie, Lettres/Histoire-géographie, Lettres modernes, Mathématiques, et Mathématiques/Physique-chimie.*

La formation est donnée sur deux sites : Saint-Denis et Le Tampon.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la formation est analysée avec pertinence dans le dossier d'autoévaluation, qui a su mettre en avant les points forts de la mention : prise en compte de l'insertion professionnelle des étudiants, formation à et par la recherche, alternance intégrative, qualité de la communication. Les objectifs annoncés sont clairement explicites pour les candidats aux concours de recrutement des professeurs de l'Éducation nationale. En revanche, les étudiants non lauréats des concours, ou qui décident d'une réorientation en cours de parcours (en deuxième année de master- M2) manquent d'information sur les débouchés.
Positionnement dans l'environnement
Du fait de la particularité de l'Académie de La Réunion, son insularité et son éloignement de la métropole, l'accent est mis très clairement sur la nécessité de compenser des faiblesses dues à l'isolement. La formation a su créer un véritable écosystème au niveau académique par une double tutelle académique et universitaire, en renforçant les liens à la fois avec le rectorat, les directeurs de composantes et les corps d'inspection. La réflexion sur l'intégration professionnelle des titulaires du master est précisément analysée, tant au niveau national qu'au niveau local. La collaboration avec les unités de formation et de recherche (UFR) et laboratoires locaux contribue au renforcement de cet écosystème de formation et de recherche. La mention <i>Second degré</i> est adossée au

laboratoire Institut coopératif austral de recherche en éducation- ICARE – EA 7389), dirigé par le directeur de l'ESPE : ce qui prouve l'étroitesse des liens entre la recherche et la formation. La formation a également cherché à impliquer divers laboratoires disciplinaires dans les différents parcours, mais le travail de recherche sur des thématiques de didactique disciplinaire reste malheureusement insuffisant.

Le partenariat avec des professionnels de l'orientation (l'Office national d'information sur les enseignements et les professions- ONISEP, le Service académique d'information et d'orientation- SAIO) pourrait être davantage développé.

La création d'un pôle Relations internationales est un atout de la politique d'ouverture, mais les mobilités étudiantes et enseignantes restent trop rares. En revanche, étant donné la mobilité géographique réduite sur l'île de La Réunion, la formation cherche à établir des partenariats culturels et artistiques avec l'ensemble de l'académie, ce qui permet d'enrichir les contenus des différents parcours.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est clairement décrite et analysée. La formation se présente comme inédite par la mise en relation des enseignements génériques de tronc commun avec les préoccupations pratiques du stage, ce qui semble très pertinent. Or, l'enquête auprès des étudiants révèle un manque de lien entre théorie et pratique. De même, l'articulation avec les didactiques disciplinaires semble insuffisante. La mutualisation d'un grand nombre d'unités d'enseignement peut expliquer peut-être cette distance, ressentie par les étudiants, avec les champs disciplinaires et la pratique de terrain ou le stage. De plus, on regrette l'absence de parcours adaptés pour les étudiants de M2 non lauréats du concours.

Même si l'intégration de la recherche, par la rédaction du mémoire, est une priorité affichée, les étudiants soulignent un déficit d'heures de préparation pour le mémoire, de temps de rencontre avec les directeurs de mémoire et la difficulté à trouver des problématiques reliant la formation initiale et la pratique de terrain.

Enfin, le dossier d'autoévaluation mentionne deux autres points essentiels : le développement du numérique qui peut venir pallier l'isolement de l'île ainsi que la mise en place d'un dispositif spécifique dédié aux stagiaires en situation de fragilité professionnelle.

Pilotage

Les équipes d'enseignants sont parfaitement équilibrées entre les différents statuts et disciplines : la moitié des enseignements (49,5 %) est assurée par des enseignants-chercheurs (professeurs des universités- PU, maîtres de conférences- MCF, attachés temporaires d'enseignement et de recherche- ATER) et l'autre moitié par des enseignants du secondaire détachés à l'ESPE et des formateurs de terrain. Les commissions pédagogiques de parcours, qui font office de conseil de perfectionnement (mais qui ne comprennent aucun étudiant), se tiennent régulièrement et jouent leur rôle, qui est d'analyser les résultats de l'enquête qualitative diffusée en ligne auprès des étudiants. Les modalités d'évaluation sont très bien expliquées aux étudiants.

En revanche, le dossier d'autoévaluation mentionne très clairement des problématiques de calendrier qui peuvent nuire à la réussite des étudiants.

Résultats constatés

L'année 2017-2018 affiche une baisse des effectifs sur l'ensemble de la mention en première année de master (M1) et en M2 (183 inscrits en 2014-2015, 135 en 2017-2018 pour le M1 ; 154 inscrits en 2014-2015, 144 en 2017-2018 pour le M2). En revanche, le nombre d'étudiants ayant validé le diplôme n'est pas indiqué sur l'ensemble des quatre dernières années, ce qui est dommage. Les informations se trouvent parcours par parcours. Certains parcours ont un excellent taux de réussite au diplôme (le parcours *Anglais* : 21 reçus sur 24 inscrits en M1 pour 2016-2017, *Allemand* six reçus sur sept inscrits) alors que d'autres parcours affichent un taux de réussite moindre (*Histoire-géographie* : 9 reçus sur 17 inscrits, *Lettres* avec 10 reçus sur 21 inscrits ou *Créole* qui n'a aucun reçu au diplôme sur cinq inscrits en M1 et cinq inscrits en M2 pour 2017-2018).

Le taux de réussite aux concours (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré- CAPES, certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive- CAPEPS, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé sous contrat- CAFEP, professeur de lycée professionnel- PLP, professeur des écoles- PE) dépend quant à lui fortement des parcours. Certains sont largement supérieurs à la moyenne nationale (28,9 %) : 67 % des M2 *Anglais*, 61 % des M1 de *Mathématiques*, 60 % des M1 *Lettres-histoire*. A contrario, certains parcours ne voient aucun admis aux concours : le M1 et le M2 *Histoire-géographie*, et le M2

Lettres-histoire (malgré l'excellent taux en M1). On constate que beaucoup d'étudiants, par crainte de participer au mouvement national des enseignants du secondaire, se détournent des concours et privilégient le parcours *Premier degré*.

Les parcours à faible effectif sont *Allemand*, *Créole* et *Lettres-histoire*.

La réflexion sur le devenir des étudiants a été engagée par la création du suivi qualitatif des formations. Les modalités de ce suivi restent à définir. De toute évidence, et compte tenu de la spécificité du territoire, les équipes pédagogiques s'engagent à une réflexion sur l'articulation des formations avec la réalité du tissu social et économique du territoire. L'employabilité des étudiants sur le territoire est une attente très forte à laquelle l'ESPE doit pouvoir répondre. En revanche, il est regrettable qu'aucune donnée concernant la poursuite d'études ou l'intégration dans le milieu du travail des étudiants non lauréats du concours ou non diplômés ne soit fournie.

Par contre, les données sur l'insertion professionnelle des diplômés sont affichées de manière très détaillée : en 2015, 66 % de diplômés du master *MEEF CAPLP Maths-sciences* et entre 83 % et 100 % pour les autres parcours étaient entrés dans la vie active après 18 à 30 mois. Seuls les parcours *Histoire-géographie* et *PLP Lettres/Histoire-géographie* se distinguent avec un taux de 0 % d'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation dynamique avec des effectifs conséquents dans certains parcours.
- Excellent taux de réussite au master comme au concours dans certains parcours (*Anglais*, *Allemand*).
- Formation reposant sur une entrée par compétences qui permet, à travers un tronc commun de formation, de préparer les étudiants aux réalités théoriques et pratiques du métier d'enseignant.
- Très bonne réflexion et mise en place d'un écosystème de formation au niveau territorial en lien avec différents partenaires.

Principaux points faibles :

- Absence de prise en compte de la spécificité des didactiques disciplinaires.
- Taux d'échec conséquent dans certains parcours dont le parcours *Créole*.
- Manque d'information sur les débouchés pour les étudiants non lauréats des concours, ou qui décident d'une réorientation en cours de parcours (en M2).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré* de l'ESPE de La Réunion présente des résultats contrastés du fait de la disparité entre les différents parcours. D'une manière générale, cette mention est confrontée au problème de l'employabilité sur le territoire. Les mesures d'ouverture à d'autres domaines de la formation doivent être consolidées. De même, la réflexion sur le suivi des mémoires doit être optimisée afin de sécuriser les étudiants dès le début de la rédaction de la problématique, en tenant davantage compte des spécificités des didactiques disciplinaires. L'entrée par compétences, qui est un atout de la formation, doit cependant éviter une uniformisation des parcours au détriment des caractéristiques propres à chaque discipline. Les efforts d'ouverture, à l'international et en lien avec la métropole via le réseau des ESPE, doivent être poursuivis et accentués pour renforcer la formation dans des disciplines sous-représentées. De même, les stratégies de développement en direction de Mayotte et de l'Océan indien doivent être confortées.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Dispensé sur le Campus du Moufia, le master *Sciences du langage* de l'Université de La Réunion est porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH). Il propose des enseignements fondamentaux en Linguistique, articulés à une forte dimension Créoliste appliquée au terrain réunionnais. Cette formation, ouverte aux titulaires de la licence *Lettres* ou de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) parcours *Créole*, est également accessible par validation des acquis. Cette formation destine ses diplômés à la poursuite d'études en doctorat, ou à une insertion professionnelle dans les métiers de l'Enseignement et de la formation, de la Culture et du patrimoine, ainsi que dans les métiers de la Politique linguistique locale.

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier d'autoévaluation expose clairement l'objectif principal de la formation, prioritairement tournée vers la poursuite d'études en Sciences du langage et/ou Cultures et langues régionales, et forme principalement ses étudiants aux métiers de l'Enseignement et de la formation. La formation dispense à cet effet des enseignements cohérents, relatifs aux fondamentaux de différentes branches des Sciences du langage (sociolinguistique, linguistique variationnelle, acquisition) et des Cultures et langues régionales.</p> <p>La formation présente également pour débouchés les métiers de la Politique linguistique locale et ceux de la Culture et du patrimoine, mais n'intègre cependant pas dans son architecture des enseignements spécialisés en Médiation. Les éventuelles poursuites d'études permettant l'acquisition de ces compétences spécialisées exigées dans ces secteurs d'activité ne sont pas explicitées dans le dossier d'autoévaluation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Rattaché à l'école doctorale Sciences humaines et sociales (ED 541), le master est adossé à l'équipe d'accueil 7390 du Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF), structure interdisciplinaire dont sont issus les intervenants de la formation. Cet adossement scientifique est cohérent sur la base des thèmes de recherche développés par le laboratoire.</p>

La formation entretient des mutualisations avec les masters *Lettres et Information, communication*.

Alors que l'Université de La Réunion propose une mention de master relevant des Sciences du langage dispensée sous la forme d'une formation intégralement dispensée à distance (FOAD) et spécialisée en Français langue étrangère (FLE), le dossier d'autoévaluation n'évoque pas cette formation et ne donne aucun élément d'information sur l'intérêt d'éventuelles coopérations ou mutualisations entre les deux formations.

Les partenariats avec les acteurs socio-économiques et culturels sont insuffisants, ce que le dossier d'autoévaluation justifie, de façon pertinente, par la faible dotation de l'équipe pédagogique. Le dossier d'autoévaluation indique l'existence de deux collaborations des instances locales autour de projets liés aux questions de graphie du Créole réunionnais et d'illettrisme. Le dossier d'autoévaluation n'explicite cependant pas le statut institutionnel de ces partenariats.

La mobilité internationale, que l'équipe reconnaît être une nécessité en contexte insulaire et qu'elle encourage, est à renforcer.

Organisation pédagogique

L'architecture de la formation est lisible. Les différentes unités d'enseignement sont bien équilibrées en termes de crédits ECTS sur quatre semestres. La progression entre ces semestres est effective.

La place de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle est insuffisante. La formation intègre un stage obligatoire de 70 heures en deuxième année de master (M2), encadré selon des modalités satisfaisantes : cette durée est très en-deçà des exigences d'autres formations de ce type. Le dossier d'autoévaluation évoque par ailleurs, la difficulté, pour les étudiants, de trouver un terrain de stage pertinent, en dépit du soutien apporté par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et du Service universitaire de formation permanente. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible.

La place de la recherche est globalement satisfaisante : elle s'opère très classiquement par une forte présence d'enseignants-chercheurs dans la formation (assurant 120 heures pour les CM et 160 heures pour les TD), par la place importante accordée à la méthodologie de la recherche dès la première année de master (M1) et par une activité de recherche donnant lieu à un mémoire. Les étudiants sont informés concernant les thèmes et activités de recherche locales et nationales et invités aux journées de diffusion des résultats de la recherche.

L'utilisation du numérique est classique pour ce type de formation : hormis l'utilisation de la plateforme pédagogique *Moodle*, le dossier d'autoévaluation indique que les étudiants sont formés aux outils de traitement de corpus (écrits et oraux) dans certaines unités d'enseignement. Le volume de la formation consacré à cette formation aux outils numériques devenus incontournables pour le traitement de données Sciences du langage n'est pas précisé. Le numérique est utilisé pour renforcer la compétence en orthographe au moyen d'une plateforme d'autoformation liée à une certification assurée par une entreprise privée. En complément de ce premier levier, un projet destiné à renforcer l'expression en langue française des étudiants a été déposé dans le cadre de l'appel nouveau cursus à l'université (NCU), auprès de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Les langues vivantes proposées sont les langues européennes généralement offertes en master quand l'Anglais n'est pas priorisé (Anglais, Espagnol, Portugais, Allemand), mais le Créole réunionnais et le Malgache s'y ajoutent, dotant cette sélection d'un caractère original et particulièrement adapté à son environnement. Le dossier d'autoévaluation fait état d'une mobilité sortante concernant en moyenne deux étudiants par an. La mobilité entrante concerne 10 étudiants qui suivent, dans le cadre de leur programme d'échange, des unités d'enseignement en lien avec les problématiques Indianocéaniques.

Pilotage

Depuis 2017, l'équipe pédagogique est constituée de quatre statutaires (deux maîtres de conférences- MCF et deux professeurs des universités- PU) et d'un chargé d'enseignement vacataire. Faiblement dotée, cette équipe pédagogique n'intègre aucun professeur en Cultures et langues régionales, Créolistique (73^e section) : cette situation problématique compromet toute capacité d'encadrement doctoral dans ce domaine. L'équipe se réunit à un rythme régulier. Les responsabilités précises de ses membres ne sont pas explicitées dans le dossier d'autoévaluation.

Un conseil de perfectionnement, à la composition réglementaire, existe depuis 2014 et se réunit deux fois par an depuis 2015. L'exploitation des résultats de ce conseil de perfectionnement est facilitée grâce au soutien d'un chargé de mission de l'UFR LSH. Le dossier d'autoévaluation n'expose ni les modalités de contrôle des

connaissances mises en place, ni la composition et les modalités de réunion des jurys d'examen.

L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est malheureusement pas plus évoquée.

L'approche par compétences est à mettre en place.

Des coquilles rédactionnelles gênent malheureusement la lecture du dossier d'autoévaluation fourni par l'équipe pédagogique. Par ailleurs, ce document ne contient pas d'éléments de réflexion quant aux perspectives de la formation et n'explique pas l'évolution des intitulés du diplôme depuis 2013.

Résultats constatés

L'effectif de la formation a sensiblement augmenté depuis 2013 : de 6 inscrits, en moyenne de 2013 à 2015, l'effectif du M1 est passé à 22 inscrits en 2015-2016 et 24 inscrits en 2016-2017. Cette hausse sensible du nombre d'étudiants permet à la formation de présenter un effectif satisfaisant. Les effectifs du M2 apparaissent en revanche très fluctuants (11 en 2013-2014 ; 13 en 2014-2015 ; 6 en 2015-2016 ; 18 en 2016-2017). En M1, les taux de réussite sont relativement bons mais leur fluctuation extrêmement importante (86,4 % en 2015-2016 ; 50 % en 2016-2017). En M2, les taux, plus stables, sont faibles pour une formation de ce type (50 % en 2015-2016 ; 44 % en 2016-2017). Le dossier d'autoévaluation ne livre malheureusement aucune analyse de ses résultats et n'indique pas si les étudiants en situation d'échec se réinscrivent et valident leur année en deux ans. L'absence d'informations aussi essentielles interroge sur la capacité de l'équipe de pilotage à autoévaluer la formation.

L'attractivité du master est effective : 90 candidatures annuelles en moyenne sont reçues de la part d'étudiants de licences de *Lettres*, de *Sciences sociales* et d'*Anthropologie*, de *LLCER* parcours *Anglais*, *Allemand*, *Espagnol* et *Créole* ; la plupart de ces demandes sont liées au dispositif Campus France et n'aboutissent pas, soit parce que rejetées par la commission pédagogique, soit parce qu'abandonnées par les candidats en raison de contraintes matérielles (visa, financement).

Il n'existe ni suivi de cohorte ni enquête systématique organisés par les services centraux de l'université. Le dossier d'autoévaluation se limite ainsi à reproduire des données indiquant, pour les promotions 2012 et 2013, un insuffisant taux d'insertion professionnelle à deux ans de 50 %, dont 100 % à la Réunion, avec 67 % dans l'Enseignement et 33 % à l'université. Ces données, basées sur un échantillon très restreint et construites à partir d'indicateurs manquant de finesse, ne permettent pas de vérifier si les emplois occupés au sortir de la formation correspondent à ces objectifs. Le dossier d'autoévaluation ne communique aucune donnée précise relative à la poursuite d'études en doctorat.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Formation originale, adaptée au contexte indianocéanique.

Principaux points faibles :

- Absence du suivi des diplômés.
- Place insuffisante de professionnalisation.
- Faible capacité d'encadrement en Cultures et langues régionales, Créolistique.
- Faible réussite en M2.
- Dossier d'autoévaluation peu documenté.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences du langage* de l'Université de La Réunion est une formation originale, pouvant tirer bénéfice de sa situation géographique dans l'Océan indien, une zone de forts contacts de langues. Fragilisée par l'absence d'un professeur en Cultures et langues régionales, Créolistique depuis 2018, la formation ne présente aucune capacité d'encadrement doctoral dans une spécialité pourtant stratégique et essentielle en termes de positionnement et d'attractivité.

L'équipe de pilotage aurait tout intérêt à engager une réflexion sur l'avenir de cette formation et à affiner les débouchés professionnels visés.

Engager cette réflexion implique naturellement de pouvoir exploiter les résultats d'un suivi de cohorte à ce jour inexistant : dans l'attente, une exploitation plus systématique des retours des étudiants sur la formation s'impose, notamment en vue d'améliorer le faible taux de réussite en M2, qu'il s'agit d'analyser.

Par ailleurs, un dialogue resserré avec les acteurs socio-économiques est à engager pour développer des partenariats formalisés sur le plan institutionnel, qui présenteraient l'avantage de renforcer la professionnalisation de la formation, de faciliter la recherche d'un stage pour les étudiants et d'ouvrir sur une opportunité d'insertion professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement : Université de La Réunion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : management du sport* de l'Université de La Réunion est une formation en deux ans, après une licence, comprenant un parcours unique intitulé *Management du sport durable : le sport dans la transition écologique et solidaire*, avec pour objectif principal la réponse aux besoins du territoire en matière de politique sportive durable en formant des cadres en Gestion sportive associant expertise sociologique, expertise en gestion positive et mise en œuvre d'outils de management. Délivré en présentiel au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de l'homme et de l'environnement, elle comprend 206 et 132 heures de cours, avec un stage filé pour 80 heures en fin de première année de master (M1) puis massé pour 280 heures entre celle-ci et la deuxième année de master (M2). Les enseignements sont dispensés sur le Campus du Tampon.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences attendues pour les emplois visés sont clairement indiquées, en particulier dans le libellé même des unités d'enseignement (UE) et effectivement fournies, même si la formation prévoit de créer un diplôme d'université (DU) pour préparer en parallèle ses étudiants à l'entrepreneuriat, de façon plus approfondie que ce qui existe déjà avec un enseignement obligatoire en ce sens. Les modifications des objectifs, contenus et nom d'usage (pour plus de lisibilité), sont allées de pair. Les débouchés visés sont réalistes, encore que le premier indiqué sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), « directeur général » gagnerait à être indiqué en fin de parcours, après des positions plus directement accessibles. La formation se donne en tout cas les moyens de former des cadres en Gestion des organisations sportives, aptes à traiter des questions de Développement durable et de transition écologique, y compris dans des environnements fragiles.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est originale et bénéficierait de toute façon d'une unicité liée à sa position géographique. Elle s'appuie sur l'un des deux axes, « Bien-être, éducation et environnement », du laboratoire Ingénierie, recherche, sport, santé, environnement- IRISSE, équipe d'accueil 4075, mais un basculement était annoncé pour la rentrée 2018 vers le laboratoire Espace-dev, unité mixte de recherche- UMR 208, associant l'université et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), plus précisément à l'équipe Approches intégrées des milieux et des sociétés (AIMS). Cela permettra de renforcer les collaborations en cours (financement par l'agence nationale de la recherche- ANR, d'un programme appelé EFFIJE avec les universités de Bordeaux et Aix-</p>

Marseille, programmes de recherches des enseignants-chercheurs) et bénéficiera aux étudiants à travers des formations techniques et en général la formation par la recherche. Du point de vue des liens avec des partenaires socio-économiques, rien de précis n'est indiqué, mais la formation participe à un réseau Humanités environnementales à La Réunion avec une soixantaine de partenaires publics, privés et associatifs, et a aussi lancé un projet visant la féminisation des débouchés, obtenant le financement de deux stagiaires pendant six mois pour identifier des partenaires potentiels. Il n'est pas indiqué de coopération internationale, mais les distances tendent à faire glisser dans cette rubrique celles avec « la France hexagonale ». On peut regretter l'absence de collaboration avec les pays les plus voisins (Afrique du Sud par exemple) mais ce peut être faute de possibilités réelles.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est simple puisque tout est en tronc commun. La lisibilité est grande, malgré un foisonnement actuel d'unités d'enseignement (UE) parfois de quelques heures mais vouées à de prochains regroupements. L'enseignement se fait en présentiel, mais avec la volonté de développer plateformes d'*e-learning* et *podcasts*. La formation s'est adaptée aux contraintes des étudiants salariés en M2 en étant dispensée sur deux jours et en compensant d'inévitables absences par des rendez-vous individuels. Les autres contraintes particulières ne sont pas évoquées, faute peut-être d'avoir été rencontrées, de même qu'il n'est pas fait mention de validation des acquis de l'expérience (VAE). Outre la formation initiale, la formation peut être ouverte à la formation continue et à l'apprentissage.

La professionnalisation passe en particulier par l'intervention de certains des huit, et bientôt ou déjà neuf intervenants extérieurs dont des professionnels. La fiche RNCP est fort lisible. L'annexe descriptive au diplôme est, elle, en cours de mise à jour. La professionnalisation passe aussi par les stages, avec l'appui des services centraux de l'université même si celle-ci n'a pas à proprement parler de Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Ces stages sont très valorisés en termes de crédits ECTS, solidement préparés en travaux dirigés (TD), mais pas suivis *in situ* faute de moyens humains (la référence au trop grand nombre d'étudiants étonnerait si elle ne renvoyait aussi aux stages en licence, et si un encadrement « hors maquette », formule pudique pour le bénévolat, n'était prévu à travers, là encore, des rendez-vous individuels). Ils débouchent sur un bilan et une présentation publics, « mon stage en 180 secondes », faisant travailler un autre type de compétences, y compris avec un professionnel du théâtre. Ces stages relèvent directement de la recherche-action et la recherche est aussi évidemment présente à travers les enseignant-chercheurs (EC). S'y ajoutent une semaine d'école de terrain consacrée à la recherche, à l'articulation très détaillée, et l'organisation d'un colloque ou la participation à celle-ci, en M1, qui relève de la pédagogie par projet, comme les restitutions après les stages. Les outils numériques font l'objet d'un enseignement obligatoire, et leur usage est classique : plateforme, UE spécifiques, initiation au montage vidéo.

La mobilité des étudiants n'est pas renseignée et on peut s'interroger sur la faible place des langues au cœur du gigantesque carrefour qu'est l'Océan indien, même si le cours (15 heures d'Anglais en M1) est pensé en fonction des besoins des étudiants en matière de présentation de leurs travaux.

Pilotage

L'équipe pédagogique est clairement décrite, variée et diversifiée quant aux statuts : cinq enseignants-chercheurs (un professeur des universités- PU et quatre maîtres de conférences- MCF), un professeur agrégé (PRAG), un doctorant vacataire et huit vacataires. Les fonctions professionnelles de quatre de ces derniers sont indiquées et correspondent directement à leurs enseignements. À huit ou neuf, ils assurent près de 200 heures de formation (253 pour les titulaires), ce qui est beaucoup et milite dans le sens de la demande d'une création de poste d'EC en Management, qui permettrait aussi de mieux répartir les responsabilités administratives, concentrées sur une MCF qui assure de plus nombre d'heures de cours (130). La formation repose très largement sur l'enseignante-chercheuse avec un impact visible en termes d'engagement personnel : fatigue et sentiment d'une non-reconnaissance matérielle (malgré une amélioration). L'éventualité d'un regroupement des UE, avec responsables d'UE, pourrait être un soulagement.

Des réunions de l'équipe ont lieu en fin de semestre. L'intervention des étudiants se fait beaucoup par voie électronique. Un conseil de perfectionnement est en place avec cinq étudiants mais sans professionnels extérieurs, ce qui n'est pas conforme aux textes et peu favorable à la professionnalisation. Il est difficile d'en apprécier les effets faute de précisions, quoiqu'il soit indiqué que la transformation même de la formation a procédé de demandes explicites. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas mise en place, des questionnaires seraient utilisés, mais aucun renseignement n'est donné en dehors de la constitution d'un groupe de travail au niveau de l'UFR.

Les crédits ECTS sont clairement présentés, mais on peut s'étonner que des UE de huit heures en TD en valent un ou deux selon le cas, et d'autres de 10 à 23 heures, uniformément trois. Les modalités d'évaluation des étudiants, les constitutions, rôle et modalités de réunion des jurys ne sont pas précisées dans le dossier d'autoévaluation mais affichés pour les étudiants. Le système des blocs de compétences existe en M1, ce qui devrait revenir à une formalisation via l'annexe descriptive au diplôme, même si celle-ci, reprise d'un modèle européen, ne parle ni de métiers ni de ces compétences : les noms des UE, choisis dans cette optique, doivent y suppléer.

Même si les modalités de recrutement ne sont pas renseignées, l'équipe pédagogique est attentive à la diversité des parcours et met en œuvre un suivi individualisé notamment dans son « école de terrain », instrument de mise à niveau vis-à-vis de la recherche.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont encore réduits et instables, avec 12, 19, 13 et 23 étudiants ces quatre dernières années, et un taux d'inscription en M2 par rapport au M1 étrangement faible, de l'ordre du quart. Il faudra les chiffres des prochaines années pour voir si se confirme le redressement que l'on peut supposer avec six accès au M2 en 2018 sur sept étudiants inscrits en M1 l'année précédente. Par ailleurs, il s'agit d'une formation jeune, ayant muté récemment, victime aussi des incertitudes quant à son avenir, d'où des abandons massifs avec fuite vers la « France hexagonale » en 2016-2017. Mais sur 17 inscrits en M1 à la rentrée 2018, 6 viennent de cette « France hexagonale » et un de l'étranger, ce qui laisse supposer une réelle attractivité, et depuis son ouverture, la formation commence à trouver sa place.

Le caractère récent de la formation, ouverte en 2015, et ses vicissitudes antérieures font qu'il ne peut pas vraiment y avoir de suivi, d'enquête d'insertion, de données sur les poursuites d'études, sans qu'on puisse en faire grief à qui que ce soit.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement original sur les questions de Développement durable et d'écologie.
- Liens forts avec le tissu local sur des problématiques partagées.
- Équipe pédagogique dynamique, avec des projets d'amélioration de la formation.

Principaux points faibles :

- Effectifs étudiants encore très faibles.
- Effectifs enseignants à renforcer avec au moins un titulaire spécialiste de Management.
- Place des langues étrangères insuffisante.
- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants et conseil de perfectionnement sans professionnels extérieurs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

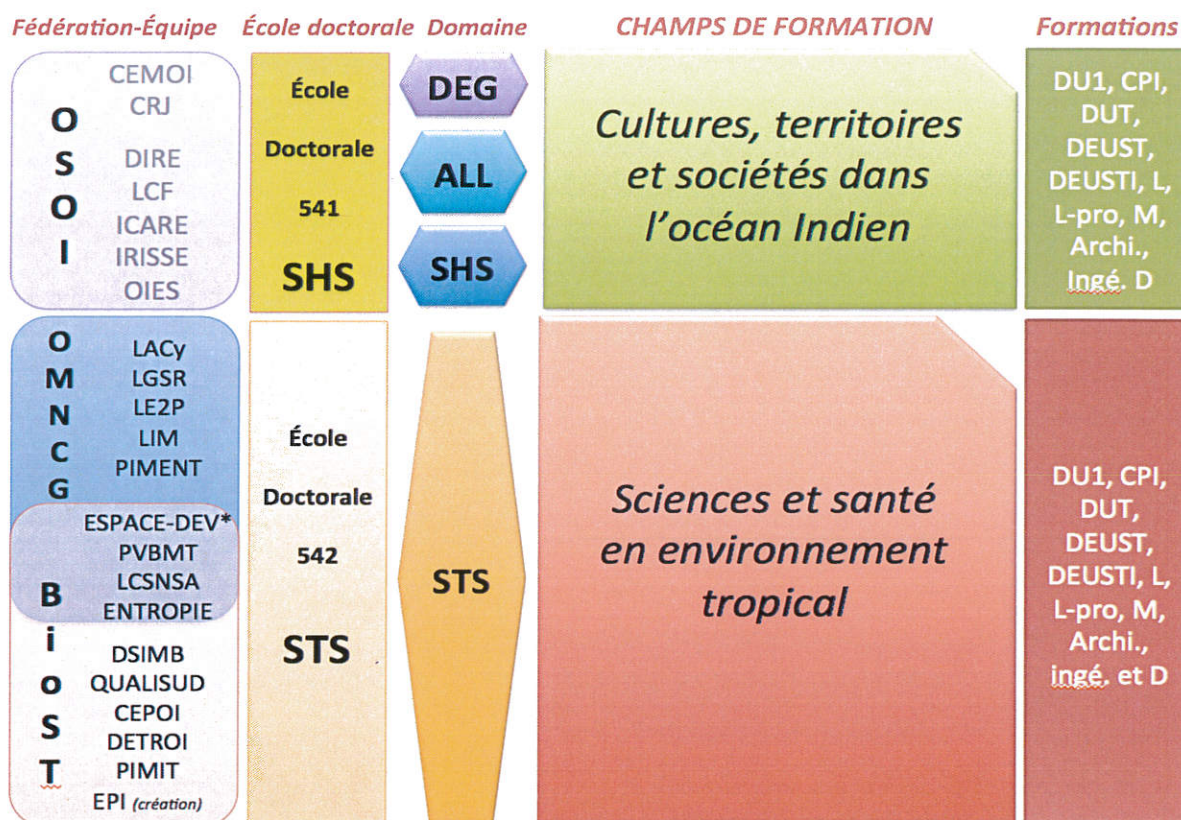
Le master *STAPS : management du sport* est une toute jeune formation qui a des atouts indéniables du fait de son approche innovante sur les questions de Développement durable. Elle est cohérente avec un territoire, La Réunion, qui y est particulièrement sensible. Pour se renforcer, elle pourrait envisager un développement à l'échelle de l'Océan indien si les pays voisins s'y prêtent, renforcer encore ses liens avec le tissu socioprofessionnel en rendant son conseil de perfectionnement conforme aux textes en vigueur, se renforcer en obtenant un nouveau poste d'EC en Management, se doter pour l'avenir très proche d'indicateurs pour le suivi des étudiants sortants, poursuites d'études y compris.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations générales relatives au rapport d'évaluation du domaine de formation Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales.

1- Préambule

Par courrier daté du 03/10/2018 (cf. annexe 1), notre établissement confirmait son souhait d'une évaluation de son offre de formation par domaine et non par champ de formation. En effet, si notre réflexion avait débuté à propos de la nécessaire restructuration d'une offre organisée en champs de formation, celle-ci n'était pas suffisamment aboutie pour servir de cadre à une évaluation de la période passée. De surcroît, une évaluation par champ alors même que l'accréditation précédente avait été accordée pour des domaines posait de multiples questions de fond et organisationnelles. Pour autant, notre établissement précisait dans le même courrier que les mois nous séparant du dépôt de la Nouvelle Offre de Formation (NOF) en juin 2019 permettraient de réfléchir en ce sens, ce qui a été le cas puisque nous proposerons deux grands champs de formation dans le cadre de la NOF 2020-2024, à savoir : "cultures, territoires et sociétés dans l'océan Indien" et "Sciences et santé en environnement tropical" comme l'explique la figure ci-dessous.



Dans ce contexte, l'avis global relatif au domaine de formation Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales nous paraît décalé au regard de nos préoccupations/réflexions actuelles. En effet, si nous avons travaillé ces derniers mois à l'élaboration d'une NOF 2020-2024 structurée en deux grands champs de formation, c'est bien pour améliorer l'actuelle organisation en quatre domaines qui renvoient à des composantes distinctes déclinant une offre de formation particulière.

Aussi, pour reprendre les termes de l'avis global, l'absence de document « politique » pour chaque domaine ne révèle pas « le manque d'appropriation par l'établissement du concept même de champ de formation » mais son exact contraire. C'est justement « l'absence de pilotage intégré » au niveau des domaines qui nous a amené à repenser profondément l'architecture de la NOF dans l'esprit des nouvelles réglementations (arrêté national de Licence ; cadre national des diplômes, nouvelles fiches RNCP déclinées en blocs de compétence, loi ORE...). Aussi pouvons-nous être en accord avec les experts qui estiment que « l'ensemble donne plutôt l'image de formations fonctionnant indépendamment les unes des autres ». Mais pour autant, il convient de rappeler ici que la temporalité des évaluations qui ignore celle des mandats des équipes de gouvernance n'est pas sans poser des questions de fond, notamment dans le champ de la formation.

2- Temporalité des évaluations et conduite du changement

Pour rappel, le dernier rapport d'évaluation de l'AERES de décembre 2014, diffusé en 2015 au sein de l'établissement intervient un an avant l'arrivée de l'actuelle gouvernance (2016) et précise que « **les difficultés politiques récurrentes, favorisant les logiques facultaires, ont conduit l'UR à prendre du retard dans la restructuration de son offre de formation**, comme dans la mise en place des évolutions pédagogiques nécessaires dans le cadre du LMD, que ce soit en matière d'intégration d'une approche compétences, de prise en compte des taux d'insertion, de démarche qualité ou, plus largement, de pilotage de l'offre de formation. Les tensions déjà évoquées empêchent la communauté universitaire de se réunir efficacement autour d'un projet commun, au service d'une population étudiante qui en aurait bien besoin. [...] **Un pilotage efficient de l'offre de formation est un impératif incontournable, auquel l'UR peine à faire face. Les dossiers rendus témoignent de carences graves en ce domaine, et l'équipe présidentielle est consciente de la nécessité de prendre le problème à bras le corps. Cependant, dans le même temps, les directeurs de composante manifestent de fortes réticences à soutenir et mettre en œuvre les orientations récemment décidées, relayant en cela des inquiétudes du corps enseignant.** Il en découle un décalage en matière de pilotage de l'offre de formation : les taux d'insertion ne sont que rarement affichés et transmis en réponse aux enquêtes nationales ; les enquêtes d'évaluation, des enseignements comme des formations, ne sont ni généralisées ni exploitées ; l'approche par les compétences, avec l'attention nécessaire apportées aux fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quasi inexistantes en dehors de quelques secteurs ; hormis des taux d'encadrement par composante, il n'existe pas d'indicateurs partagés pour éclairer les conseils, qu'il s'agisse du P/B (potentiel/besoins) pour les disciplines ou du H/E (heures d'enseignement/nombre d'étudiants) pour les mentions. **En conclusion il est indispensable de reconfigurer l'offre de formation de l'UR en faisant des choix, en développant des formations courtes adaptées au public spécifique (fort pourcentage de bacheliers des filières professionnelles ou technologiques) et aux débouchés potentiels sur l'île, en fermant des diplômes ne rencontrant pas leur public ou ne présentant pas de débouchés dans la zone de l'océan Indien.** Pour les diplômes de master, le comité pense que l'UR ne peut mettre en avant et soutenir que les mentions en liens forts avec les spécificités de recherche adossées à l'environnement local. Il est nécessaire d'inscrire tous les points structurants du processus de Bologne dans la nouvelle offre de formation ».

Diagnostiquée en décembre 2014, cette situation n'ouvrit pas sur des changements structurels profonds pourtant souhaités par l'AERES mais au contraire par la signature en 2015 de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens 2015-2019 entre la précédente gouvernance et les composantes pour asseoir une offre de formation et ses modalités de mise en œuvre actuelles.

Pourtant, le constat était connu et rappelé utilement par l'AERES en ces termes : « le niveau licence regroupe 77 % des étudiants, presque exclusivement insulaires, dont 7 % en IUT. **C'est donc à ce niveau que la structuration de l'offre de formation est cruciale, en tenant compte d'une part de l'insularité et d'autre part de la soutenabilité. Cette dernière doit être vue à la fois sous l'angle stratégique, pédagogique et budgétaire, notamment en matière d'ouverture et fermeture de filières, de proposition de formations cohérentes et progressives, adaptées au public visé, orientées vers une**

insertion professionnelle, de suppression des doublons entre nord et sud, d'atteinte systématique de 1 500 h pour les licences proposées, d'obtention d'un équilibre raisonnable entre cours magistraux et travaux dirigés etc. Il est clair en effet que l'UR ne peut pas proposer l'ensemble des mentions et spécialités, qu'elle doit être capable de faire des choix à partir de critères partagés, et qu'il est inéluctable qu'un certain nombre de formations soient recherchées en métropole ou ailleurs. La remarque est d'autant plus pertinente en master, en tenant compte de l'adossement recherche, beaucoup moins solide en lettres et sciences humaines qu'en sciences et technologies. Les formations courtes, avec ou sans alternance, sont peu nombreuses et trop orientées vers la formation continue, avec une place encore trop faible du CFA. Pour répondre à la demande des étudiants et du tissu socioéconomique, il pourrait y avoir davantage de filières d'IUT, de licences professionnelles ouvertes à la formation initiale, ou bien encore une filière en langues étrangères appliquées (LEA) appuyée sur les langues majoritaires de l'océan Indien. Les conseils de perfectionnement, dont il est souvent fait mention, n'ont pas d'action visible pour l'instant ».

A l'aune de tels constat, l'actuelle équipe présidentielle installée fin 2016 lança toute au long de l'année 2017 une démarche d'autoévaluation globale à mi-parcours du contrat quinquennal 2015-2019 aboutissant à l'adoption du Schéma Opérationnel de l'Université de la Réunion adossé au Contrat d'Etablissement (SOURCE). Dessinant en filigrane une nouvelle stratégie avec pour objectif premier la lutte contre l'échec massif en L1, cette démarche se traduit notamment dans le champ de la formation par l'adoption d'une démarche qualité et un pilotage renforcé (conseils de perfectionnement généralisés, suivi des diplômés amélioré) ainsi que par le déploiement de nouveaux parcours adaptés pour mieux répondre à la diversité des profils des néobacheliers.

Pour autant, force est de constater que la conduite du changement s'inscrit dans le temps et que l'année 2017 et le premier semestre de l'année 2018 –celle de l'autoévaluation de l'offre de formation accréditée pour la période 2015-2019- n'ont évidemment pas suffi à transformer profondément la structuration de notre offre de formation et son pilotage.

Perspectives de la NOF 2020-2024

Le constat est posé : l'organisation en domaine (DEG-STG-SGH/ALL) portée par les composantes souffre d'une segmentation qui rend hypothétique un réel pilotage au sein de chaque domaine. L'offre de formation est en réalité organisée/déclinée par composante, son pilotage lui revenant pour l'essentiel. **C'est précisément cette situation qui n'a pas changé depuis la création de l'université en 1982 que nous ambitionnons de corriger grâce à notre projet de structuration en deux champs de formation dans le cadre de la NOF 2020-2024.** Parfaitement adossés à deux écoles doctorales et à deux champs de recherche regroupant trois fédérations (OSOI-Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien ; OMNCG-Observatoire des Milieux Naturels et des Changements Globaux et BioST-Biosécurité en milieu tropical), nos deux champs de formation "**Cultures, territoires et sociétés dans l'océan Indien**" et "**Sciences et santé en environnement tropical**" sont le lieu central du pilotage stratégique d'une NOF 2020-2024 déclinée au sein des composantes de l'établissement. **Dans cette perspective, un Comité de pilotage (COFIL)** a été mis en place et rassemble les responsables des composantes concernées, avec pour objectif premier de **déployer des formations profondément repensées en termes de structuration, d'ouverture et de professionnalisation, notamment grâce à des parcours différenciés** (disciplinaires, bi-disciplinaires, métiers) intégrant majeures/mineures, enseignements d'ouverture, renforcement des compétences pré-professionnelles et professionnelles. Par ailleurs, **un Comité technique (COTECH)** pour chacun des deux champs sera mis en place dans un second temps et rassemblera l'ensemble des responsables pédagogiques des formations délivrées et des services associés aux compétences transversales ainsi que nos partenaires institutionnels et du monde socio-économique. Son rôle sera de penser la transversalité en renforçant nos capacités de coordination et de mutualisation au sein des formations du champ. Dans la perspective d'une politique de la qualité, il proposera notamment au COFIL l'amélioration continue des outils de pilotage propres aux formations (renforcement des conseils de perfectionnement, du suivi des diplômés, de l'aide à l'insertion professionnelle...).

Domaine de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Observations par formation relatives au rapport d'évaluation du HCERES

Campagne d'évaluation 2018-2019 - Vague E

I/ Composante : UFR Lettres Sciences humaines (LSH)

• Observations émises pour les formations suivantes :

1. Licence Langues littératures et civilisations étrangères (LLCER –parcours anglais)
2. Master Sciences du langage
3. Master Lettres
4. Master Information communication
5. Master Géographie, aménagement, environnement
6. Master Histoire
7. Master Langues littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) – monde anglophone

• Pas d'observation émise pour les formations suivantes :

1. Licence LLCER – (parcours allemand, espagnol, créole)
2. Licence Lettres
3. Licence Géographie et environnement
4. Licence Histoire
5. Licence information et communication
6. Licence Sciences sociales
7. Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
8. Licence professionnelle Métiers de la médiation par les approches artistiques et culturelles

II/ Composante : UFR Sciences de l'homme et de l'environnement (SHE)

• Observation émise pour la formation suivante:

1. Licence LLCER – parcours FLE
2. Master FLE

● **Pas d'observation émise pour les formations suivantes :**

1. Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives :
 - parcours Activités physiques adaptées et santé
 - parcours Education et motricité
 - parcours Management du sport

Note : cette formation a été évaluée dans le domaine SHS conformément à l'arrêté d'accréditation de l'université de La Réunion

2. Master STAPS : Management du sport

III/ Composante : Ecole supérieur du professorat et de l'éducation (ESPE)

● **Pas d'observation émise pour les formations suivantes de l'ESPE:**

1. Master MEEF 1^{er} degré
2. Master MEEF 2nd degré
3. Master MEEF Encadrement éducatif
4. Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation

I/ Composante : UFR Lettres Sciences humaines (LSH)

La vice-doyenne pédagogie tient à préciser que l'UFR LSH a pris connaissance des remarques du HCERES et remercie l'équipe qui a réalisé l'évaluation des formations licences.

Toutes les recommandations seront prises en compte lors de la nouvelle offre de formation.

Pour le doyen, Jean-Michel Jauze - La Responsable administrative, Huguette Dorseuil

• Observations spécifiques émises pour les formations suivantes :

1. Licence LLCER –parcours Anglais

Réponse au Rapport HCERES

p.2 du rapport

Positionnement dans l'environnement

Extrait rapport HCERES (paragraphe 3) : « Au niveau européen et international, ces collaborations se limitent à des échanges avec des universités allemandes avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). »

Réponse du Département d'anglais

Pour les étudiants anglicistes, il existe de nombreux partenariats avec des universités étrangères offrant la possibilité aux étudiants de faire un séjour d'études en mobilité internationale, notamment :

- ERASMUS au Royaume-Uni : University of Sheffield, University of Aberdeen, University of Nottingham, University of Reading, University of East Anglia, University of Royal Holloway London.
- ERASMUS en Irlande : University College Cork, University of Limerick, Technological University Dublin.
- BCI-CREPUQ au Québec, Canada : avec plusieurs universités partenaires.
- ISEP : avec de nombreuses universités du réseau, notamment aux Etats-Unis.
- Accord d'échanges d'étudiants entre l'UR et Université d'Inha en Corée du Sud.

2. Master Sciences du langage

Observations après réception et lecture du rapport du HCERES

Nous sommes dans l'ensemble d'accord avec les observations contenues dans le rapport d'évaluation. Nous souhaitons cependant apporter quelques précisions et clarifications.

On lit dans le rapport :

« Les partenariats avec les acteurs socio-économiques et culturels sont insuffisants ».

Observation :

Le dossier d'autoévaluation mentionnait : trois projets de partenariat avec l'Académie de La Réunion ; deux projets avec des universités françaises ; deux projets avec des universités étrangères ; un nombre conséquent de projets

avec des associations culturelles et des collectivités. Au vu de cette liste, le qualificatif d'insuffisant semble contestable.

On lit dans le rapport, concernant l'organisation pédagogique :

« Le volume horaire des unités, la répartition entre cours magistral (CM) et travaux dirigés (TD), le volume total de la formation ne sont pas renseignés dans le dossier d'autoévaluation ».

Observation :

Tout cela était renseigné exhaustivement en annexe. Le reproche est donc injustifié.

On lit dans le rapport, concernant le pilotage, et en conclusion :

« [...] cette équipe pédagogique n'intègre aucun professeur en Cultures et langues régionales, Créolistique (73e section) : cette situation problématique compromet toute capacité d'encadrement doctoral dans ce domaine ».

« Fragilisée par l'absence d'un professeur en Cultures et langues régionales, Créolistique depuis 2018, la formation ne présente aucune capacité d'encadrement doctoral dans une spécialité pourtant stratégique et essentielle en termes de positionnement et d'attractivité. »

Observation :

La formation comprenait au moment de l'auto-évaluation un professeur et deux maîtres de conférences dont une HDR en 7ème section, parfaitement qualifiés en créolistique, discipline qui peut entrer dans les spécialités dans la section en question. Il s'avère que les trois enseignants chercheurs mentionnés sont spécialistes de ce champ (créolistique) dans lequel deux d'entre eux publient abondamment, qu'ils enseignent tous trois la créolistique, et dirigent une majorité de mémoires dans cette discipline. Le professeur et la MCF HDR dirigent également des thèses dans ce domaine. Les remarques des évaluateurs à cet égard sont donc infondées.

On lit dans le rapport :

« Des coquilles rédactionnelles gênent malheureusement la lecture du dossier d'autoévaluation fourni par l'équipe pédagogique ».

Observation :

On constate effectivement quelques coquilles (en faible nombre), mais on ne comprend pas bien la remarque formulée (« gênent la lecture du dossier »).

On lit dans le rapport dans la rubrique « Résultats constatés » :

« L'effectif de la formation a sensiblement augmenté depuis 2013 [...]. Le dossier d'autoévaluation ne livre malheureusement aucune analyse de ses résultats et n'indique pas si les étudiants en situation d'échec se réinscrivent et valident leur année en deux ans. L'absence d'informations aussi essentielles interroge sur la capacité de l'équipe de pilotage à autoévaluer la formation. »

Observation :

La remarque est exacte car comme indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, l'équipe pédagogique ne dispose pas de ces indicateurs, car le service central de l'université chargé du suivi des étudiants est en sous-effectif. Toutefois, le commentaire (dernière phrase ci-dessus) manque de mesure et la remise en question aussi forte des compétences d'auto-évaluation de l'équipe de pilotage n'est pas justifiée, d'autant plus que beaucoup de remarques et informations fournies dans le dossier sont considérées comme pertinentes.

Dans l'actuelle préparation de la nouvelle offre de formation, nous reprenons les recommandations concernant l'importance accrue à accorder à la mise en situation professionnelle, concernant la réussite des étudiants qu'il s'agit d'améliorer tout comme le suivi des diplômés. Nous vous remercions pour vos précieux conseils.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean-Philippe Watbled, Mylène Lebon-Eyquem - Responsables master Sciences du langage - UFR LSH

3. Master Lettres

Nous sommes dans l'ensemble d'accord avec les observations contenues dans le rapport d'évaluation. Nous souhaitons cependant apporter quelques précisions et clarifications.

N.B. Les remarques de l'HCERES sont en gras.

Domaine à fort ancrage local.

L'ancrage OI est certes un point fort mais n'exclut aucunement des enseignements plus classiques. Ainsi Les UE de littérature française sont en nombre plus important que ceux de littératures francophones ou de littérature comparée. L'une des UE de littératures francophones de l'actuelle maquette est centrée sur la littérature du Québec et va s'ouvrir au cinéma dans la future maquette, l'autre sur la problématique des genres et ne se limite pas à l'étude des textes de l'OI. Les UE de littérature comparée ne sont pas centrées sur l'OI.

Pas d'ouverture réellement professionnalisante vers les métiers de la Culture et du patrimoine.

Cette remarque est prise en compte dans l'élaboration de la nouvelle maquette, en particulier avec l'UE «transmédialité» de M1.

Métiers de l'enseignement : les choix pédagogiques ne correspondent pas aux exigences des métiers de l'enseignement.

La réforme des concours rend désormais plus compliquée la prise en compte des métiers de l'enseignement comme objectif du master recherche. Néanmoins le renforcement des compétences disciplinaires en littérature a jusqu'à présent permis aux étudiants du Master Lettres de réussir au concours du CAPES externe lettres dès leur première tentative. La nouvelle maquette propose des UE de littérature française qui vont du XVIe siècle à aujourd'hui. Certaines œuvres du programme de l'agrégation sont parfois intégrées au programme.

Absence de partenariats avec d'autres établissements.

Cette remarque est justifiée. L'absence sera cependant comblée dans la nouvelle offre de formation. Des contacts sont en cours avec les universités de Pondichéry et de Chennai en Inde du Sud ainsi qu'avec celles de Tianjin et de Canton. Des bourses d'excellence pour le master sont, par ailleurs, fléchées à destination des étudiants de ces universités. L'un des projets avec ces universités est la mise en place d'une « année tampon » entre la licence et le master, sous forme de DU pour permettre l'intégration progressive des étudiants indiens et chinois en master.

Nous avons aussi des demandes de la part des universités de Jaipur et de Calcutta et nous allons prendre attache avec Hyderabad et Bangalore.

Liens avec d'autres masters de l'UFR.

L'amélioration des liens avec les autres masters de l'UFR se fera avec l'instauration des « mineures » offertes par les autres masters au master lettres et celle que le master Lettres proposera aux étudiant.e.s des autres masters.

Absence de cours au S4

Le choix avait été fait de ne pas mettre de cours au S4 pour permettre aux étudiants de se consacrer entièrement à la rédaction de leur mémoire. Mais il est vrai que cet éloignement de l'université peut être préjudiciable. Dans la nouvelle offre de formation, une UE (littératures francophones 3) est déplacée du S3 au S4.

Absence de pédagogie innovante.

L'UE « Littérature et utopie » de l'actuelle offre de formation fait intervenir la méthodologie innovante des *creation studies*. Selon les années, il y a soit deux travaux dont l'un de création littéraire, soit un travail académique ou de création au choix. Le travail de création doit faire montre d'une connaissance du corpus des utopies, se situer dans le prolongement d'une oeuvre et la revisiter, intégrer la dimension théorique et critique sur les utopies.

La nouvelle offre de formation s'efforce de mettre en place d'autres stratégies innovantes : Transmédialité : pratiques créatives et théorie ; co-écriture des travaux de recherche ; pédagogie inversée ; blog littérature comparée ; blog littératures francophones.

Demande de création de 3 parcours (française, comparée, francophone) autour d'un tronc commun

Même s'il n'y a pas trois parcours réellement différenciés, la maquette proposée est interdisciplinaire. Une enquête menée auprès des étudiants montre que cette interdisciplinarité leur paraît très pertinente.

Suivi individualisé des étudiants à préciser.

Le suivi individualisé se fait essentiellement par l'intermédiaire des rencontres régulières avec les directrices et directeurs de mémoire.

Faible place des UE de langue et/ou des cours en langue étrangère

Ce problème est traité dans la Nouvelle offre de formation :

Une UE de littérature comparée en langue anglaise

Une UE optionnelle de littérature créole en langue créole

Stages à l'étranger (Inde/Chine)

Erasmus et Erasmus + sortant

UE classiques de LVE

Le master ne débouche pas sur des doctorats

Chaque année plusieurs étudiant.e.s issu.e.s du Master s'inscrivent en doctorat à DIRE ou au LCF. Actuellement Cinq étudiantes issues de ce master sont inscrites en thèse. Deux d'entre elles sont à DIRE : Mérielyne Payet (sous la direction de Bernard Terramorsi), Sarah Hoareau-Dijoux (sous la direction de Guilhem Armand). Trois sont inscrites au LCF sous la direction de Carpanin Marimoutou : Cécile Do-Hu (en co direction avec Bordeaux 3), Elisa Huet, Emmanuelle Hess. Ces trois étudiantes bénéficient d'un contrat doctoral. Enfin, deux étudiantes de M2 ont exprimé clairement leur volonté de s'inscrire en thèse à l'issue de cette année universitaire.

Pour et au nom de l'équipe pédagogique, Carpanin Marimoutou - Responsable du Master Lettres UFR LSH

4. Master Information- communication

Nous vous remercions pour le travail d'évaluation que vous avez mené concernant notre offre de formation en Master mention Information et Communication à l'Université de la Réunion.

Sa prise en compte va nous permettre d'adapter notre nouvelle offre de formation pour la période 2020-2024, selon des perspectives que nous vous précisons. Votre évaluation est basée sur un dossier d'autoévaluation qui vous a été transmis en mai 2018 et qui comme vous le soulignez comporte « beaucoup de lacunes qui nuisent à l'évaluation ». Nous vous prions de nous en excuser.

Nous n'avions en effet pas intégré les ajustements effectués en cours d'exercice et qui permettent en partie de répondre à certaines de vos interrogations.

Nous vous proposons d'apporter en premier lieu des clarifications sur ces points :

1) Sur les liens avec les acteurs du tissu socio-professionnel et leur formalisation

Notre dossier n'est en effet pas assez explicite sur ce point. Voici quelques précisions.

Mission du ½ PAST en Journalisme

Ce poste est occupé par un journaliste professionnel, correspondant de *Libération* depuis 2003, à La Réunion et dans l'océan Indien. Il collabore également avec d'autres titres nationaux (*Express*, *Marianne*, *Géo*...) Ancien journaliste du *Jir* et du *Quotidien*, les deux journaux de La Réunion, il supervise l'ensemble de l'offre pédagogique professionnalisante en journalisme au sein d'Infocom.

Ses missions se décomposent ainsi :

- Il détermine le contenu des cours pro, en fonction des attentes des médias en place et des évolutions du métier : presse écrite, radio, télévision, internet...
- Il recrute des intervenants professionnels, parmi les médias locaux. Ces derniers, chargés d'enseignement vacataires, doivent être expérimentés dans leur pratique professionnelle et savoir faire preuve de pédagogie. (Cf liste¹)
- Il assure lui-même une partie des enseignements (96 HETD contractuelles), notamment en déontologie de la presse, en techniques rédactionnelles, en reportage, en investigation... Il a notamment en charge le journal-école hebdomadaire, envoyé aux rédacteurs en chefs des médias locaux.
- Il assure le suivi des stages obligatoires, en L3, M1 et M2. C'est aux étudiants de trouver leur stage, dont le PAST doit valider le choix de l'entreprise de presse et la nature de la mission confiée. Les stages ont lieu à La Réunion, dans les pays de la zone océan Indien, en métropole et dans quelques pays d'Europe.
- Il est contact régulier avec les journalistes de La Réunion, notamment les rédacteurs en chef des différents médias. Ce réseau lui permet de répondre et de transmettre aux étudiants les demandes de piges et de stages.
- Il suit les cohortes des étudiants diplômés, avec qui il reste en contact régulier, via la page Facebook dédiée et des échanges de mails.
- Il peut les aider à s'insérer professionnellement, en utilisant son réseau local et régional, mais aussi national (anciens du Centre de Formation des Journalistes)

À ce jour, les contacts entre le PAST et les journalistes professionnels sont riches et nombreux (l'île de La Réunion est un petit territoire), si bien qu'il n'avait pas paru nécessaire de les formaliser. Les étudiants n'ont aucune difficulté à trouver les stages, à faire des piges (reportages payés à l'unité durant leurs études) et même à s'insérer professionnellement. Pour autant, nous comprenons la remarque de la HCERES et allons donc corriger cet état de fait. Une première convention a d'ores et déjà été signée avec Réunion la 1ère (radio et télévision, Groupe France Télévisions, Novembre 2018).

¹ La liste est souvent modifiée en fonction des disponibilités des journalistes professionnels. En 2018-2019, les intervenants étaient : Laurent Bouvier, *vidéaste* (cours L3 de webdoc) ; Jérôme Talpin, rédacteur en chef du *Journal de l'île* de La Réunion (cours L3 sur les faits divers) ; Laurent Février, *vidéaste* (cours L3 et Master de réalisation audiovisuelle) ; Antoine Forestier, journaliste reporter d'image et présentateur à *Antenne Réunion* (cours Master sur le reportage et la présentation en télé) ; Gaël Le Dantec, présentateur à *Radio 1ère* (cours Master sur le reportage et la présentation en radio).

Mission de la ½ PAST en communication (puis directrice des études en Communication)

Le poste de ½ PAST en communication rattaché initialement au Département Information et Communication a été perdu (2018) puis remplacé, à l'initiative de la Présidence de l'Université, en 2019 en poste de BIATSS (Directrice d'étude) affectée à l'UFR Lettre et Sciences Humaines.

Ce poste est occupé par une experte en communication de plus de 30 ans d'expérience : agences de communication internationales (DDB, Saatchi & Saatchi...), directrice d'une agence réunionnaise de conseil en communication externe et interne, relations presse et communication de crise en activité dans l'ensemble de l'océan Indien depuis 2005 –vente de son agence pour sa prise de poste BIATSS en janvier dernier).

Exerçant depuis 21 ans à La Réunion, elle est considérée comme l'un des piliers de la professionnalisation des métiers de la communication à La Réunion. Elle a formé depuis 2009 comme Past (et depuis 2002 comme CEV) de nombreux professionnels des métiers de la communication aujourd'hui en poste que ce soit dans les institutions, les collectivités territoriales, les annonceurs ou les agences de communication. Reconnue par ses pairs, elle a aussi réalisé à leur demande un guide des bonnes pratiques agences/annonceurs en concertation avec l'ensemble des acteurs.

Elle assure une double mission de communication pour le département Infocom et de coordination administrative et pédagogique des enseignements professionnels de la formation en communication.

Pour ce qui est de la coordination administrative et pédagogique des enseignements professionnels de la formation en communication : elle a en charge l'organisation, la gestion des emplois du temps, la transmission des notes à l'administration, gestion des CEV (en collaboration avec le ½ PAST journalisme), suivi des stages, permanences étudiants, liaison avec le SUFP pour la L Pro M3C et la procédure de VAE destinée aux professionnels.

Les missions pédagogiques de la Directrice des études :

- Elle détermine le contenu des cours professionnels, en fonction des évolutions des métiers de la communication et des attentes des acteurs locaux (communication à 360°, communication et développement durable, communication interne, relations presse, communication digitale, communication de crise)
- Elle recrute des intervenants professionnels, parmi les acteurs locaux et nationaux. Ces derniers, chargés d'enseignement vacataires, doivent être expérimentés dans leur pratique professionnelle et savoir faire preuve de pédagogie².
- Elle assure lui-même une partie des cours (192 heures contractuelles), notamment en communication interne et externe, les relations presse, la communication de crise, ... Elle a aussi en charge le tutorat de projets de communication émanant d'associations locales ou de services universitaires ayant des besoins spécifiques comme la Médecine Préventive.
- Elle assure le suivi des stages obligatoires, en L3, M1 et M2. C'est aux étudiants de trouver leur stage, dont la Directrice des études doit valider le choix de l'entreprise et la nature de la mission confiée. Les stages ont lieu à La Réunion, dans les pays de la zone océan Indien, en métropole et dans quelques pays d'Europe voire au Canada.
- Elle est en contact étroit avec l'ensemble des acteurs de la communication tant institutionnelle que commerciale offrant ainsi aux étudiants une vision large des besoins en emplois et en stages. Elle est aussi le contact privilégié des organisations locales en recherche de personnel dans le domaine de la communication que ce soit pour des

² La liste est variable en fonction des disponibilités des professionnels. En 2017, 2018 et 2019,

les intervenants CEV en communication étaient : Henri-Jacques RIQUEL – communication interne et externe (communication mairie de Saint-Denis), Agnès Rambaud – communication responsable (Directrice associée des Enjeux et des Hommes), Delphine DROUIN – communication événementielle (PDG agence Jour de Fête élue cheffe d'entreprise de l'année aux Tekoma Awards 2019), Ludovic MOREAU – PAO et web (PDG Nemetis web agence), Simon LARUE – communication digitale (Responsable digital de l'agence interdom Nautilus), Tony LURTON – communication à 360° (Directeur de clientèle de l'agence Facto Saatchi & Saatchi)

missions, des emplois pérennes ou des stages. Elle a aussi accès à des offres émanant de structures à l'étranger ou en métropole qu'elle relaie aux étudiants.

Les relations entre professionnels de la communication et département Infocom n'ont pas fait l'objet de formalisation sous forme de contrat ou de convention. Nous allons étudier les types d'accord qui pourraient correspondre à la petite taille des entreprises locales et aux institutions.

D'autres conventions ont été signées ou sont en cours de signature avec des organismes publics :

- convention avec l'Agence Régionale de Santé et la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien dans le cadre de l'opération de médiation artistique « Culture et santé à l'Hôpital » ;
- convention (en cours) avec l'Institut de Recherche pour le Développement dans le cadre de l'opération de médiation scientifique « ePop, Petites ondes participatives » (IRD, France Média Monde).

2) Sur l'intervention de professionnels dans les séminaires de recherche

Il est vrai que, même si cela est marginal et peut paraître « surprenant », nous invitons parfois des professionnels à intervenir dans les séminaires de recherche (par exemple sur la posture d'enquête de recherche versus journalistique, sur les études qualitatives en communication versus en recherche...). Il nous semble que cela participe de l'« articulation recherche/professionnalisation au cœur du projet pédagogique » que vous identifiez par ailleurs comme un point fort de notre formation.

3) Sur le manque de lisibilité de notre formation

Nous vous communiquons en pièce jointe la maquette actuelle qui comporte 30 ECTS à chaque semestre avec la répartition suivante des enseignements :

- S1, 200 HTD
- S2, 160 HTD + TER et rapport de stage
- S3, 225 HTD
- S4, 69 HTD + rapport de stage et Mémoire de recherche.

L'Anglais y est enseigné (2 UE de 20 HTD en S1 et S3).

Nous travaillons à une meilleure lisibilité de notre offre de formation, le site dédié est en cours de rénovation (sous la responsabilité de la directrice d'étude).

4) Concernant les stages en milieu professionnel et le mémoire de recherche

- le stage de M1 (S2) est obligatoire. Il est intégré dans l'UE 11 : rapport de stage et rapport d'étape (TER)
- en M2 (S4), il s'agit d'un problème d'affichage. Le Mémoire de recherche est obligatoire tout comme le stage en milieu professionnel. Cependant les étudiants qui veulent s'orienter vers la recherche en SIC (candidature à une allocation de recherche) ont la possibilité de réaliser leur stage professionnel au sein du laboratoire auquel est adossé le Master (conventionnement avec le LCF), que nous reconnaissons comme un milieu professionnel. Chaque année 2 à 3 étudiants sur une vingtaine choisissent cette possibilité.

5) Concernant le pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, incluant les enseignants chercheurs et les deux ½ PAST coordinateurs des enseignements professionnels se réunit une fois par mois. Nous prenons en compte la nécessité d'une évaluation des enseignements (voir *infra*).

L'accessibilité en M2 est, depuis 2017, de droit pour les étudiants de M1, ce qui fait que nous sommes désormais en conformité avec les textes en vigueur. Le rôle et la constitution des jurys, comme la procédure de recrutement, sont cadrés par l'administration centrale et nous nous y conformons. L'attractivité de la filière nous semble importante

puisque nous sélectionnons en moyenne 1 dossier de candidature sur 5 (candidatures issues pour la majorité des Licences 3 de l'UFR LSH, candidatures nationales, candidatures Campus France).

6) Concernant la **progression dans l'acquisition des compétences professionnelles**

Concernant la progression des compétences professionnelles dans le domaine du journalisme, qui vous semble « se répéter », elle est pourtant réelle, tout en étant effectivement mesurée. C'est un choix. En effet, les étudiants ne disposent en M1 S1 que de 60h de cours, divisés en presse écrite, télé et radio. Ces cours se répètent à l'identique en M1 S2, car nous estimons que 20h passées à apprendre à écrire un article en allant sur le terrain (journal-école), 20h passées à tourner, monter et écrire son commentaire en radio ou en télé ne peuvent suffire à maîtriser toutes les techniques. Ces jeunes étudiants, sans expérience, doivent enrichir leur pratique, ce que leur permettent les cours.

Au bout de 40h de cours (les deux semestres du M1), ils sont encore loin de réaliser des sujets publiables.

Pour autant, nous prévoyons une évolution dans les cours professionnels en M2. Nous reprenons l'ensemble des supports (presse écrite, télé et radio) en incluant à chaque fois la dimension internet (publication de contenus enrichis), et en augmentant la charge de travail. En presse écrite, les étudiants suivent des cours d'investigation et doivent réaliser une enquête, publiée dans le journal-école et éventuellement dans la presse locale. En radio et en télé, en plus des reportages sur le terrain, ils apprennent les techniques de présentation, le regard caméra, les plateaux de situation etc...

Pour ce qui concerne les enseignements en communication, la logique est la même.

Ainsi, à l'initiation de la stratégie marketing et de communication aux licences, succèdent des cours de communication externe permettant de réfléchir et mettre en œuvre la stratégie d'un projet de communication simple en master 1 puis de pouvoir développer ces éléments sur des projets complexes de communication. De nouvelles matières ont été mise au programme notamment au niveau de l'aspect digital de la communication.

Cependant, il est essentiel de pouvoir accroître à la fois le volume horaire et les possibilités de TD en petits groupes pour l'acquisition des connaissances technologiques nécessaires (PAO, digital...) afin de former des communicants aux compétences multiples parfaitement adaptés au marché de l'emploi local.

7) Sur les **résultats constatés**

L'érosion des effectifs en M2 est liée à une année 2017/2018 particulière, cette année 20 étudiants sont inscrits en M2.

Le taux de réussite en M2 est effectivement faible et doit être amélioré. Il est lié au fait que d'une part certains étudiants ne valident pas l'UE non compensable du Mémoire (mais nous tenons à garder un niveau d'exigence élevé sur ce point) et d'autre part qu'une partie des étudiants de M2 sont embauchés en cours de stage. Ainsi ils ne finissent pas la formation ou ils échouent en partie pour des raisons socioéconomiques parce qu'ils doivent travailler parallèlement à la formation. Nous sommes conscients de cette difficulté liée à la paupérisation d'une partie de nos étudiants.

L'une des causes possibles est aussi sans doute liée à notre capacité d'encadrement limitée étant donné le faible effectif de l'équipe pédagogique (4 enseignants-chercheurs, 1 ATER, 2 ½ PAST titulaires dont 1 perdu fin 2017).

Propositions de prise en compte des éléments d'évaluation de notre nouvelle offre de formation (2020-2025)

1) Sur la **dimension trop « généraliste » de notre formation et le déséquilibre entre les trois domaines de spécialisation** (Médiation culturelle sous dotée).

La volonté d'offrir aux étudiants réunionnais une formation généraliste en Information, Communication et Médiation culturelle répond à une contrainte pragmatique de notre contexte de formation (insularité, éloignement de la Métropole) qui explique la faible mobilité de nos étudiants mais aussi l'existence d'un bassin d'emploi réel dans ces trois domaines, alors même que les emplois qualifiés peuvent échapper aux étudiants réunionnais par manque de qualification. Il s'agit là d'une problématique territoriale essentielle à prendre en compte.

Par retour d'expérience (la filière va bientôt célébrer son 30e anniversaire), nous constatons que le bassin d'emplois de la zone géographique peut au contraire laisser penser que cet aspect généraliste permet aux étudiants de s'adapter à un environnement professionnel très diversifié et en mutation. L'hyperspécialisation technique dans ces métiers peut très vite s'avérer obsolète. Nous remarquons également que l'obligation de rédaction d'un mémoire de master (qui n'existait pas dans l'ancien parcours pro), liée à la dimension généraliste et aux directives nationales du diplôme, permet *in fine* aux étudiants d'acquérir de solides capacités rédactionnelles, réflexives, analytiques. Ce travail développe leur sens critique des métiers de l'information et de la communication ; ce qui constitue autant d'aptitudes qu'ils peuvent réinvestir dans les sphères professionnelles dans lesquelles ils évolueront par la suite. Nous considérons enfin que cette orientation correspond aux missions essentielles de l'Université.

Conscients des critiques que vous nous adressez, nous proposons dans notre nouvelle offre de formation :

- de nous **redéployer en Licence, notamment avec un parcours « métiers du multimédia et du numérique »**, (parcours demandé par l'établissement dans son cadrage de la NOF, concernant les L1, L2 et L3 alors que nous n'offrons actuellement qu'une L3 Information et communication), en renforçant les enseignements professionnels dans ces trois domaines avec au total 480 HTD d'enseignements professionnels (montée progressive en L2 et L3 particulièrement), contre 305 HTD actuellement, soit une **augmentation de 50% des enseignements professionnels** (plus des ¾ de nos étudiants de Master sont recrutés dans notre Licence 3 Information et Communication),
- d'aller vers une **spécialisation professionnelle plus forte** en Master, au choix des étudiants, en proposant aux étudiants chaque semestre de choisir 2 UE parmi 3 (Journalisme, Communication, Médiation culturelle), tout en restant soutenable sur le plan des moyens (mutualisation avec le Master Géographie),
- d'**équilibrer les trois domaines de spécialisation** en proposant dans les UE de formation par la recherche en Sciences de l'Information et de la Communication, plus d'UE dédiées à la Médiation culturelle,
- le **maintien de stages de longue durée en entreprise** (6 semaines en M1 et 12 semaines en M2) qui sont jugés « adaptés à la finalité professionnelle de la formation ».

Nous introduisons donc dans notre nouvelle offre un enseignement professionnel renforcé en médiation culturelle dont les débouchés même s'ils sont moindres que ceux des options Communication et Journalisme n'en restent pas moins à négliger. Les étudiants de la licence Pro MGPOI qui accèdent au Master, possèdent déjà, en outre, des bases professionnelles des métiers de la médiation culturelle. Le master doit leur servir à approfondir la dimension analytique de ce secteur.

2) Sur la **dimension internationale de notre formation**

Au-delà des accords European action scheme for the mobility of university students (Erasmus), nous avons aussi des accords de mobilité dans le cadre du programme CREPUQ.

Des étudiants en journalisme ont réalisé des stages à Maurice, en Afrique du sud, à Mayotte, en Belgique... Au cours de leur formation, les étudiants et le PAST partent en reportage une semaine dans un pays de la zone pour y réaliser des reportages, qui paraissent dans les médias du pays concerné et dans la presse réunionnaise.

Nous sommes en train de développer des accords avec des universités anglophones de la zone Océan Indien (Afrique du Sud, Maurice, et aussi Madagascar, - département STICOM de l'université d'Antananarivo) en montant des conventions de collaboration (sous la responsabilité de la nouvelle Directrice des études).

4) Sur le **recours au numérique dans les pratiques pédagogiques**

Nous travaillons dans notre nouvelle offre à expliciter dans les intitulés d'UE le recours au numérique (Usage du numérique, RAV légère, conception graphique, rédaction Web...)

Pour autant, le recours au numérique est déjà omniprésent, dans les enseignements professionnels comme dans les enseignements de SIC ; il s'agit à présent d'en améliorer l'affichage. Les étudiants apprennent notamment à se servir des logiciels de montage vidéo (mac et windows) ou de PAO (suite Adobe).

Cependant nous sommes confrontés à une diminution drastique des moyens (12 postes équipés vieillissants) et des volumes horaires réduits en PAO par exemple ainsi qu'à un refus de l'établissement de dédoubler les groupes de TD, ce qui est pourtant indispensable dans ce type d'enseignement.

Nous avons mis en œuvre dès janvier, via les actions menées par la Directrice des études en communication, une stratégie active autour développement des moyens du département Information et Communication (liens avec les entreprises partenaires, prospection campagne de la Taxe d'Apprentissage) pour pallier aux difficultés matérielles d'équipements techniques rencontrées.

5) Concernant l'évaluation des enseignements

Nous intégrerons une procédure d'évaluation de nos enseignements même si nous souhaiterions qu'une telle procédure émane d'une réflexion collective à l'échelle de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, ce qui, à notre connaissance n'est pas le cas.

6) Concernant le recrutement, les résultats et le devenir professionnel des étudiants

En journalisme, le PAST suit les cohortes des étudiants diplômés et leur devenir professionnel. Il est régulièrement en contact avec d'anciens élèves, qu'il rencontre à La Réunion ou en métropole. Les taux d'insertion en journalisme dépassent les 90%, en raison notamment d'un fort turn-over dans les entreprises de presse de La Réunion.

Il nous reste à améliorer, pour l'ensemble de la formation le suivi de l'insertion professionnelle de nos étudiants et les secteurs visés.

En communication, la Past/directrice des études suit également les étudiants diplômés et se trouve en contact régulier plus particulièrement avec ceux d'entre eux qui exercent dans la zone Océan Indien. L'insertion positive à 1 an est de l'ordre de 80 à 90 % en communication selon les années ce qui est très positif compte tenu de la situation difficile des entreprises réunionnaises de communication en dégradation constante depuis les 4 dernières années.

Par ailleurs, nous projetons de créer un club des anciens d'Infocom avec un annuaire (sous la responsabilité de la Directrice des études) à l'occasion de la célébration du 30^e anniversaire du département (opérations de communication sur l'année 2019-2020) dont nous espérons qu'elle va augmenter la visibilité et l'attractivité de notre filière.

5. Master Géographie, aménagement, environnement

Nous remercions sincèrement les évaluateurs de notre dossier pour ce retour complet et explicite sur notre Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement. A plusieurs reprises dans le rapport des précisions nous sont demandées et des suggestions nous sont formulées. Nous allons donc tenter de répondre à ces interrogations et suggestions et également de formuler des remarques afin d'éclaircir certains aspects.

Nous rappelons ici les 3 principaux points forts identifiés par les experts du Hceres que nous remercions pour leur appréciation positive :

- Ouverture sur le monde de l'océan Indien et sa spécialisation dans les enseignements sur cette aire
- Intégration dans un réseau dense d'organismes et de laboratoires de recherche
- Corpus de connaissances apportées sur ces thématiques des particularités locales

Les 3 principaux points faibles relevés par les experts sont les suivants :

- Faible ouverture vers le monde professionnel autre que vers les organismes publics.
- Faible mise en situation de réponse à des commandes concrètes pour les étudiants.

- Stage bien trop court pour permettre une expérience professionnelle suffisante pour les étudiants.

En ce qui concerne le **premier point**, celui d'une faible ouverture vers le monde professionnel, il faut bien entendu ici considérer le contexte socio-économique qui prévaut à La Réunion avec un fort taux de chômage, et notamment des jeunes, ainsi qu'un tissu entrepreneurial étroit en termes de PME et plus encore de PMI dans un territoire où les secteurs tertiaire et primaire dominent largement avec une hypertrophie des emplois publics et des transferts métropolitains et européens. Ces éléments structurels constituent autant de limites à l'ouverture vers le monde professionnel. Pour autant, bien entendu, le master se doit d'œuvrer, autant se faire se peut, vers la professionnalisation de nos étudiants. Il nous semble néanmoins que nombre des UE dispensées au cours des deux années de master sont de nature à être considérées comme pré-professionnalisantes comme par exemple toutes celles qui entrent dans le champ de la méthodologie, de l'épistémologie, des outils (dont le volume sera augmenté pour la prochaine NOF, 2020-25), du stage ou encore des langues vivantes. C'est bien tout cela, au-delà des UE disciplinaires, qui forment à la synthèse, à la critique, à l'écriture (qui fait l'objet d'atelier en cours de méthodologie de M1), à la réflexion et la maîtrise des concepts nos étudiants. Comment sans ces compétences pouvoir s'insérer professionnellement ?

Mais nous retenons bien sur la proposition des experts de renforcer la professionnalisation de notre master avec notamment le recrutement de professeurs associés issus du monde professionnel (PAST) pour assurer de façon satisfaisante les enseignements tournés vers l'apprentissage. Pour cela, nous espérons un accompagnement fort de notre établissement afin d'assurer et de pérenniser ce type d'emploi dans les années à venir.

Nous notons que les experts relèvent « La faiblesse des revenus liés à la seule taxe d'apprentissage (environ 1 600 euros par an) », nous tenons à préciser que nous considérons que la taxe d'apprentissage est un plus appréciable qui connaît les limites évoquées ci-avant sur les potentialités d'un nombre d'entreprises assez limitées qui pourraient contribuer à cette taxe.

La faible mise en situation des étudiants devant un projet émanant d'un organisme public ou privé est le **deuxième point** exprimé par les experts. C'est effectivement une suggestion intéressante que nous allons creuser afin de mettre en place des ateliers. Dans cette perspective et dans la mesure du possible, car notre maquette pour la nouvelle NOF est très contrainte (450 heures étudiant pour les 2 années de master) une UE intitulée « Atelier professionnel » devrait voir le jour pour 2020-25.

Pour autant, et pour répondre à la remarque des experts à propos de l'actuelle maquette qui « concentre un grand nombre de cours magistraux. Peu de place est laissée au travail autonome, à des ateliers » nous nous permettons de rappeler que sur les deux années les CM occupent 160 heures sur les 415 heures étudiants, soit environ 38%, le reste étant des TD durant lesquels les étudiants travaillent comme ils se doit en autonomie et sur des cas concrets. Au demeurant, comme spécifié dans les MCC du master, de nombreuses UE sont évaluées à partir d'un dossier que doivent réaliser les étudiants, souvent en binôme, et qui constituent un véritable travail en autonomie qui leur sera profitable lors de leur insertion professionnelle future. De la même façon, dans une des UE « Enjeux touristiques : économie, identités et territoires » en M1 les étudiants travaillent en groupes autour de projets qu'ils présentent ensuite aux enseignants sous la forme de jeu d'acteurs (forte autonomie) à l'oral. Pour aller dans le sens des évaluateurs, nous mettons en place dans la prochaine NOF deux UE mutualisées avec le département Info Com avec pour objet pédagogique la médiation scientifique. Ces deux UE seront résolument envisagées comme une mise en situation devant un projet (notamment grâce au suivi d'un MOOC accompagné d'un projet tutoré) et également comme une UE professionnalisante.

Enfin, la question de la durée du stage est effectivement un autre sujet de premier plan et un **troisième point** que discute les experts dans leur rapport. Actuellement la durée du stage de M2 est de 4 à 8 semaines. Cela est motivée par trois considérations. La première est la réelle difficulté pour nos étudiants à trouver des stages sur le territoire réunionnais pour les raisons déjà évoqués quant à la densité insuffisante de structures potentielles (entreprises,

associations, organisations, collectivités) pour tous les accueillir ; la concurrence est d'autant plus importante que toutes les formations de L3, master, BTS, IUT ... demandent à leurs étudiants d'effectuer un stage/des stages au cours de leur cursus. Par ailleurs, les étudiants réunionnais, souvent boursiers, sont relativement captifs sur le territoire eu égard à l'insularité et à la distance-coût des territoires voisins plus ou moins lointains. Enfin, au-delà de 8 semaines de stage, les entreprises sont dans l'obligation de gratifier les stagiaires : cela est au final une contrainte supplémentaire pour trouver un stage s'il dépasse les 8 semaines. Nous allons néanmoins pour la prochaine NOF demander aux étudiants de master de suivre un stage d'un minimum de 8 semaines avec possibilité de 12 ou 16 semaines s'ils le peuvent. Aller au-delà semble difficile car ils doivent ensuite rédiger le rapport de stage et également le mémoire de recherche de Master 2 qui est souvent une des premières causes de la non réussite du Master. Il faut donc laisser à nos étudiants le temps et l'espace de l'écriture.

Pour terminer, nous nous permettons de rectifier un point dans la rubrique « Pilotage » où il est dit que « Le master, dirigé par un professeur des universités (PU), mobilise la communauté des enseignants-chercheurs géographes placée sous la coordination d'un responsable pédagogique par année de master. ». Le master est bien dirigé par un PU mais il n'y a pas de responsable pédagogique par année, c'est le directeur du master qui assure la totalité de responsabilité des deux années.

Enfin, permettez-nous de porter à la connaissance des experts que nous avons reçu cette évaluation début avril 2019 alors qu'elle était fondée sur un dossier déposé au Hcéres en septembre 2018. Ce délai assez long de retour d'évaluation est assez préjudiciable à la mise en place de la NOF 2020/25 que nous devons déposer mi avril 2019 auprès de nos instances de gouvernance. Ainsi, nous avons eu beaucoup de difficulté, faute de temps, pour intégrer les remarques et suggestions du Hcéres dans la NOF.

Nous vous remercions à nouveau pour votre expertise à faire progresser notre master et nous vous prions d'accepter nos cordiales salutations.

Le responsable du Master 1 et 2 de Géographie, Aménagement, Environnement et Développement au nom de l'ensemble de l'équipe pédagogique

6. Master Histoire

Nous avons pris connaissance de l'évaluation du HCERES concernant notre master Histoire adossé à l'unité de recherches Océan indien Espaces et Sociétés.

Nous voulons exprimer dans cette réponse notre satisfaction et notre accord avec ce rapport qui exprime pour une très juste prise en compte de notre Master Histoire (finalités, positionnement dans l'environnement, organisation pédagogique, pilotage). Nous partageons également l'analyse présentée dans le paragraphe sur les résultats constatés.

Dans l'actuelle préparation de la nouvelle offre de formation nous reprenons deux de vos recommandations concernant le renforcement des cours de langue et la possibilité donnée aux étudiants d'aboutir à un mémoire en un an puis d'obliquer vers un Master MEEF.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'équipe pédagogique du Master, Yvan Combeau, Professeur d'histoire contemporaine

7. Master Langues littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) : parcours Monde anglophone

Nom de l'unité de rattachement : Déplacements, Identités, Regards, Ecritures (EA 7387 DIRE)

L'équipe enseignante et l'ensemble des membres de l'unité à laquelle est rattachée la formation (EA 7387 DIRE) ont pris connaissance du rapport d'évaluation du HCERES portant sur la formation de Master LLCER, parcours Monde Anglophone. Ils remercient les évaluateurs pour leurs remarques constructives et les recommandations faites.

L'équipe enseignante et l'ensemble des membres de l'unité se réjouissent de la teneur du rapport globalement positif, tout en étant conscients des points de faiblesse soulignés. Les efforts seront poursuivis concernant les points forts de la formation. Par ailleurs, l'équipe prend bonne note des recommandations faites et a d'ores et déjà intégré dans son projet de maquette pour le contrat 2020-2024 :

- une spécialisation en 2e année de Master : les étudiants pourront choisir de se spécialiser au S3 en optant soit pour un parcours littérature, soit pour un parcours civilisation ;
- l'attribution de 20h à l'UE « Manifestations scientifiques » ;
- un renforcement de la professionnalisation avec, outre le stage, l'ajout d'une 3e UE de traduction (au semestre 3) ;
- un renforcement de l'usage du numérique et l'intention de généraliser l'utilisation de la plateforme Moodle.

Florence Pellegrin - Responsable du Master Monde Anglophone

● Pas d'observation de l'UFR LSH émise pour les formations suivantes :

1. Licence LLCER – (parcours allemand, espagnol, créole)
2. Licence Lettres
3. Licence Géographie et environnement
4. Licence Histoire
5. Licence information et communication
6. Licence Sciences sociales
7. Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
8. Licence professionnelle Métiers de la médiation par les approches artistiques et culturelles

II/ Composante : UFR Sciences de l'homme et de l'environnement (SHE)

● Observation émise pour les formations suivantes:

1. Licence LLCER – Parcours Français langue étrangère

Note : Lors de la transmission du dossier d'évaluation ce parcours a été adossé à la licence mention lettres. Il s'agit d'une erreur au moment de la centralisation des dossiers. En effet le parcours FLE relève de la mention LLCER. (Cf : document relatif aux erreurs factuelles).

Parcours FLE de la Licence :

Dans la perspective de l'évaluation HCERES, l'équipe du département FLE avait fourni un rapport très complet de près de 40 pages, étayé par des statistiques précises, des retours d'évaluation détaillés sur les

enseignements et même les résultats d'une enquête approfondie sur les modalités d'évaluation intégralement à distance que nous (L3 FLE et Master FLE) sommes les premiers et les seuls à ce jour à avoir mis en place à l'UR. À la lecture du rapport d'évaluation pour le domaine de formations Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, nous nous demandons si les évaluateurs ont bien pris connaissance de l'ensemble des éléments de ce rapport, tant le retour qui est fait de la L3 FLE est évasif et, sur plusieurs points, erroné, ou pour le moins imprécis. Nous reprenons ci-dessous les principales inexactitudes ou imprécisions. Pour éviter toute confusion, les paginations indiquées se réfèrent aux pages du PDF dans sa globalité et non aux numéros indiqués en bas de page (qui reprennent à 1, pour chaque nouveau parcours).

p. 4 *Le master Français, langue étrangère-FLE parvient quant à lui à dépasser cette singularité en étant la seule formation de l'Université de La Réunion à être entièrement dispensée à distance. (Nous soulignons)*

Non, le master FLE n'est pas la **seule** formation de l'UR à être proposée à distance, puisque la L3 FLE l'est également, et historiquement elle l'a été avant le Master, dès 2011.

p. 6 *L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas ou n'est plus organisée à l'exception du master FLE et de la licence professionnelle Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles. Il est urgent que l'établissement et les équipes pédagogiques se saisissent de cette question.*

Exception faite du master LLCER qui se distingue par la qualité de son autoévaluation, la licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication et le master FLE qui produit des résultats d'évaluations détaillés et exploités par la formation, le suivi des étudiants est peu pris en compte par les équipes pédagogiques.

Une évaluation des enseignements par les étudiants a pourtant bien également été mentionnée pour la L3 FLE dans la partie 4.4. de notre rapport ("Insertion professionnelle et évaluation de la formation par les diplômés").

p. 20 *La licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines (LSH) de l'Université de La Réunion [...] se compose de quatre parcours (Anglais, Allemand, Espagnol et Créole, ce dernier ne se développant vraiment qu'en troisième année de licence-L3), dont les enseignements ont lieu en présentiel (à l'exception d'une option de Français langue étrangère-FLE). (Nous soulignons)*

Le FLE, décrit ici comme une simple "option", est en réalité un parcours complet, au même titre que l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le créole.

p. 21 *L'organisation pédagogique est bien lisible. Cette licence se compose des cours habituellement dispensés dans le domaine LLCER. Des parcours distincts sont proposés dès la première année de licence (L1), à l'exception du parcours Créole, qui ne devient spécifique qu'en troisième année de licence (L3), en raison notamment du très faible nombre d'étudiants choisissant ce parcours. (Nous soulignons)*

C'est également le cas pour le FLE.

p. 21 *Le numérique est ici présent selon des modalités classiques (exercices en ligne etc.). Cependant, des innovations pédagogiques fondées sur le numérique et sur le domaine de l'Image viennent compléter ces dispositifs. Ces innovations passent, entre autres, par des collaborations avec des institutions allemandes.*

La L3 FLE, comme mentionnée ci-dessus et, extensivement dans le rapport, est une formation (la première historiquement à l'UR, et la seule avec le Master FLE) proposée intégralement à distance selon des principes pédagogiques innovants que nous avons détaillés dans la partie 3.1. de notre rapport ("Une formation intégralement à distance proposée selon une approche didactique innovante"). Nous ne nous contentons évidemment pas de proposer de simples "exercices en ligne" selon "des modalités classiques"...

p. 21 *Cette licence attire un grand nombre d'étudiants du programme European action scheme for the mobility of university students (Erasmus), mais également de Corée du Sud. L'ouverture à l'international est évidente pour ce type de formation, puisque les étudiants reçoivent un enseignement approfondi en langue étrangère. Si les étudiants du parcours Anglais sont les plus nombreux à bénéficier de séjours à l'étranger, ce sont les étudiants du parcours Allemand qui sont les plus privilégiés puisqu'une grande majorité d'entre eux peut partir étudier en Allemagne, ce qui là encore constitue un point remarquable, étant donné la situation des études germanistes dans la métropole.*

Aucune mention n'est faite ici au parcours FLE, qui du fait qu'il est proposé à distance, se caractérise pourtant par une forte internationalisation de son public, à la fois au niveau de la zone Océan Indien, et au-delà (cf. dans notre rapport : "2.1. Une formation ancrée dans l'Océan Indien et tournée vers l'international"). Extrait de la page 8 de notre rapport :

"La première caractéristique de notre public, lié à la dématérialisation de notre offre de formation, tient à la diversité de leurs lieux d'habitation. Si la majorité des étudiants vit à La Réunion (69 % des effectifs en moyenne), 30 % d'entre eux habitent hors Réunion : 14,5 % en métropole, 12,6 % à l'étranger (dont 3,5 % à Madagascar) et un peu plus de 4 % dans un autre DOM (Mayotte pour l'essentiel). Parmi les pays étrangers représentés au cours de ces six dernières années, on peut citer Madagascar, la Corée du Sud, les Tuvalu, les USA, Israël, la Chine, le Japon, l'Argentine, le Canada, la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Emirats Arabes Unis ou encore l'Argentine."

p.22 *L'évaluation des enseignements par les étudiants a lieu pour un seul parcours (Allemand), faute de pouvoir maintenir une évaluation plus systématique et commune à toute l'UFR en raison de moyens insuffisants. (Nous soulignons)*

Comme rappelé précédemment, c'est également le cas du parcours FLE qui, en plus, a présenté les résultats d'une enquête approfondie, sur plus de sept pages (pp. 16-24) sur la manière dont nos étudiants percevaient notre dispositif d'évaluation à distance (Cf. point 4.3. "Des évaluations proposées intégralement à distance : résultats d'une enquête par questionnaire").

p. 25 *L'équipe, sans mettre en avant particulièrement des pédagogies innovantes, paraît cependant en constante recherche d'évolution et d'adaptation [...] (Nous soulignons)*

Comme expliqué précédemment, le dispositif d'enseignement/apprentissage à distance qui caractérise le parcours FLE est basé au contraire et précisément sur une pédagogie innovante. Nous renvoyons les experts à la partie 3.1. de notre rapport ("Une formation intégralement à distance proposée selon une approche didactique innovante"), dont nous extrayons le passage ci-dessous (p. 12) :

"La mise en place de formations en ligne en didactique du FLE s'est faite sur la base de recherches menées dans l'équipe de didactique des langues / du FLE. Elle se fonde ainsi sur les recherches menées au sein de

l'équipe autour de la notion d'approche interactionnelle, de co-construction de sens et de savoir en lien avec l'utilisation des technologies de type 2.0."

p.26 *De même, si la formation intègre la préparation au certificat informatique et internet (C2i), on regrette que les pratiques pédagogiques innovantes envisagées ne puissent se développer faute d'espaces équipés.*

Il n'est pas nécessaire de disposer "d'espaces équipés" au sein de l'université pour mettre en place des pratiques pédagogiques innovantes. Il est possible également de le faire de manière dématérialisée, à travers la mise en œuvre d'une formation à distance, comme nous le proposons dans le parcours FLE.

p. 26 *Le parcours FLE de L3, avec un effectif moyen de 55 étudiants, a un taux de réussite moyen de 67% sur les cinq dernières années, ce qui est insuffisant. [Nous soulignons]*

Ces chiffres sont erronés. Nous renvoyons les experts vers la partie 3. 2. de notre rapport dont l'intitulé annonçait pourtant clairement, et avec chiffres à l'appui : "Une formation caractérisée par des taux de réussite importants et des taux d'abandon faibles". Nous ignorons comment les experts ont procédé pour obtenir ce taux de réussite moyen de 67 %, mais le calcul, sur la base des données présentées à la page 14 de notre rapport, que nous reproduisons ci-dessous, nous conduit à un résultat de plus de 79 % de réussite, ce qui n'est pas tout à fait la même chose...

Années	Taux de réussite
2012-13	66,7 %
2013-14	66,7 %
2014-15	75 %
2015-16	93,3 %
2016-17	94,2 %

Ajoutons que quand bien même ce taux de réussite de 67 % aurait été exact, on ne peut en aucun cas considérer qu'il aurait été "insuffisant". Comme nous l'avons rappelé dans notre rapport (p. 13 : cf. extrait ci-dessous), il faut prendre en considération la spécificité de notre offre de formation proposée à distance. Or,

"[...] les formations à distance connaissent souvent un taux d'abandon important, voire massif. Philippe-Didier Gauthier estime ainsi celui-ci à 80% (de 70 à 90 %), pour tous publics, niveaux, et toutes formations confondues (internes, universitaires, professionnelles)."

Rappelons enfin qu'une partie significative de nos étudiants sont des salariés (majoritairement des enseignants) : ils constituent, en fonction des années entre 32 et près de 60 % de notre effectif, avec une moyenne de 41,6 %. Cet élément doit également être pris en compte dans l'évaluation de nos taux de réussite.

2. Master Français Langue étrangère (FLE)

L'équipe du département FLE regrette que les demandes de l'HCERES en termes d'informations concrètes à faire remonter n'aient pas été formulées avec précision en amont ou qu'aucun aller-retour entre l'HCERES et les responsables de formation n'ait été prévu qui aurait permis de faire remonter des informations complémentaires souhaitées. Cela aurait évité le constat d'informations manquantes qui auraient pu être rapidement fournies sur simple demande.

• Pas d'observation émise pour les formations suivantes :

1. Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives :
 - parcours Activités physiques adaptées et santé
 - parcours Education et motricité
 - parcours Management du sport

2. Master STAPS : Management du sport

III/ Composante : Ecole supérieur du professorat et de l'éducation (ESPE)

• Pas d'observation émise pour les formations de l'ESPE:

1. Master MEEF 1^{er} degré
2. Master MEEF 2nd degré
3. Master MEEF Encadrement éducatif
4. Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)